

A PROPOS
D'EDUCATION

LETtres A M. L'ABBE BAILLARGE
DU COLLEGE DE JOLIETTE

— PAR —

LOUIS FRECHETTE

PARRE ROY

EDITION REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

MONTREAL

CIE D'IMPRIMERIE DESAULNIERS, 22 Rue St Gabriel

3348

1893

INSTITUT LOUIS-BRILLE
1125 BEAUREGARD
VILLE JACQUES-CARTIER, Q.C. CAN

A PROPOS D'EDUCATION

LETTRES A M. L'ABBE BAILLARGE

DU COLLÈGE DE JOLIETTE

— PAR —

LOUIS FRECHETTE

ÉDITION REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

PREMIERE LETTRE

Montréal, 7 avril 1893.

Monsieur l'abbé,

Qu'est-ce que cela veut donc dire ?

Quand, d'un bout du monde à l'autre, tous les hommes d'intelligence et de progrès s'évertuent à trouver les moyens de rehausser le niveau de l'instruction publique, chez nous, à la fin du XIXe siècle, en pleine Amérique démocratique, c'est, à votre avis, un crime d'insinuer que les études seraient plus complètes si l'on enseignait à parler correctement, à bien lire, avec un peu de calligraphie.

Et c'est pour avoir suggéré quelques améliorations sous ce rapport, que je me vois aujourd'hui en butte à vos traits malveillants. Car, si obtus qu'ils soient, ils n'en ont pas moins la prétention d'être méchants, vos traits, monsieur l'abbé. Remarquez que je ne dis pas malins : il y a une nuance.

Mais ce sont vos traits seulement qui visent à la méchanceté, car, quant à vous, vous êtes un oint du Seigneur, et — j'en ai déjà fait quelque épreuve — un oint du Seigneur est toujours pénétré, imprégné, saturé de l'onction sainte qui doit caractériser les ministres de celui qui disait : " Je suis doux et humble de cœur."

Ce qui m'a mérité cette mercuriale, ou plutôt cette averse d'eau peu propre, c'est mon immixtion intempestive dans une chose où, paraît-il, mon ignorance me défendait d'avoir aucune affaire.

Un Philistin comme moi parler d'éducation, n'est-ce pas le dernier mot de l'outrecuidance ?

Un père de famille s'inquiéter de ce qu'on peut enseigner à ses enfants, lorsque vous êtes là, vous, monsieur l'abbé Baillargé, pour surveiller la chose, n'est-ce pas le renversement de tous les principes ?

Où sont mes grâces d'état ?

Où est ma soutane ?

Moi qui n'ai même jamais été domestique de marguillier, comment puis-je avoir le front de parler d'enseignement pratique ?

Aussi, monsieur l'abbé Baillargé, vous qui êtes, sur ces matières, la compétence en personne, vous qui connaissez bien mieux que moi ce qu'il faut à mes enfants, qui avez reçu *ex professione* tous les dons de l'intelligence et du savoir, vous ne manquez pas de me remettre à ma place avec une virtuosité qui donne la plus haute idée de votre humilité chrétienne, et surtout de cette bonne éducation dont vous semblez vous considérer l'apôtre.

Reproduisons quelques-unes de vos aménités sacerdotales :

" Vous parlez en l'air de choses que vous ne connaissez pas . . . Vous parlez au hasard (avec un z, c'est moins académique, mais c'est sans doute plus orthodoxe).

" Vous êtes de ceux qui croient qu'avec de l'audace on peut tout dire . . .

" Nous en savons plus long que vous, monsieur Fréchette !

" Vous jetez du ridicule sur des maisons que vous ne connaissez guère . . . sur un système que vous ignorez en grande partie.

" Incongruites . . . fadaïses . . . vermine ! . . .

" C'est indigne et ridicule.

" M. Fréchette se contredit lui-même."

Lui-même, vous comprenez bien ! je me contredis *moi-même*. Ce qui est beaucoup plus grave que si je me contredisais par un autre.

" *Iniquitas mentita est sibi.*"

Au fait ne fallait-il pas saupoudrer le salmigondis d'un peu de latin ? L'huile professionnelle qui suinte.

Eh bien, monsieur l'abbé, vous allez sans doute être surpris d'une pareille imprudence de la part d'un misérable laïque qui ne sait rien en fait d'éducation ni d'instruction ; mais je me suis mis, en tête, si *indigne* que je sois de tout rapport avec une auguste personnalité comme la vôtre, et si *ridicule* que cela vous paraisse, de mettre la main à la plume pour vous faire assavoir de mes nouvelles, qui — malgré l'éreintement que je dois à votre incontestable savoir-vivre — sont encore très bonnes. Dieu merci.

Bien de moi la prétention d'exhiber les allures conquérantes que l'enseignement de la théologie morale et dogmatique semble, dans certains quartiers, donner à certaines âmes bien disposées.

J'ose seulement — incliné dans l'attitude pleine d'humilité et de componction que ma qualité de méprisable homme marié m'impose — élever une voix trop hardie sans doute, pour répondre à votre sermon par quelques observations aussi timides que peu cléricales.

Si vous me permettez cela, je m'engage en retour à veiller avec un œil de lynx sur la moindre de mes expressions.

C'est dans mon intérêt, du reste, d'être circonspect.

Différent des anciens apôtres, qui enduraient patiemment les injures, et ne vous préoccupant guère du précepte qui enjoit aux souffletés de présenter l'autre joue, vous êtes, au moins sous ce rapport, un homme de votre siècle ; et il est bon pour nous, tourbe vulgaire, de ne pas oublier que, suivant l'expression du poète, nous sommes toujours devant la hiérarchie "comme si nous n'étions pas," excepté toutefois quand il s'agit de recevoir des écrivrières.

J'ai la mémoire trop bonne pour m'exposer à un procès criminel comme celui que vous avez intenté à un confrère journaliste qui avait porté l'irrévérence jusqu'à affirmer que vous n'étiez pas un aliéné ordinaire, mais bel et bien un asile à vous tout seul.

Je répudie d'avance toute expression de ma part pouvant donner à entendre que vous êtes extraordinaire en quoi que ce soit.

Si vous êtes quelque chose, n'importe sous quel rapport, je suis prêt à admettre d'emblée, pour vous faire plaisir, que vous l'êtes d'une façon ordinaire, — très ordinaire même. C'est suffisant pour désarmer votre noble et évangélique courroux, n'est-ce pas ?

A propos, j'ai même eu l'occasion de prendre votre défense — de *prendre votre part*, comme on dit au collège — l'autre soir à Québec.

Une dame qui, par gageure sans doute, avait lu vos *Coups de crayon*, disait :

— Mais c'est un imbécile, cet écrivain-là !

Elle oubliait qu'elle parlait d'un abbé.

— Prenez garde, Madame, lui dis-je, si vous prétendez que M. l'abbé Baillargé est un imbécile, ne manquez pas d'ajouter le mot *ordinaire*, car il serait capable de vous traduire en police correctionnelle. Il est intraitable sur la question.

Donc nous sommes entre amis.

Je n'ai, du reste, aucune objection à déclarer solennellement — autant qu'une déclaration de laïque peut être solennelle — que vous n'avez aucunement les proportions d'un asile.

Seulement, vous admettrez que, étant en présence d'un personnage comme vous, simultanément supérieur et directeur d'un collège classique et d'un séminaire, qui est sensé y enseigner la rhétorique et la théologie, qui rédige entre temps quatre journaux : *l'Étudiant*, *le Couvent*, *la Famille* et *le Bon Combat*, ce qui ne l'empêche pas de publier des livres sur la littérature, l'économie politique, les verbes irréguliers, la Sainte-Trinité, et l'influence des eaux salines sur les rognons et les intestins, vous admettrez, dis-je, que, si je ne dois pas le confondre avec un asile, je ne puis guère m'empêcher de le considérer un peu comme une institution.

Et c'est justement comme institution, monsieur l'abbé, que je vous demande la permission de vous traiter pour l'instant.

Vous voyez que, pour un profane, j'ai assez le don de m'insinuer, et de prendre les grands hommes par leur faible.

Donc, en ce temps-là, moi, laïque incorrigible, déjà à moitié excommunié pour m'être proclamé républicain — c'est-à-dire deux fois publicain — une quinzaine d'années avant Léon XIII, j'étais sorti sans vergogne de mes attributions pour donner mon avis sur un point d'enseignement qui me paraissait aussi important qu'élémentaire.

Le chef d'un collège éminent de la province crut devoir réclamer pour sa part.

Et nous échangeâmes quelques lettres courtoises où l'honorabilité individuelle, les intentions et l'intelligence furent respectées de part et d'autre.

Étant du même âge peut-être, ayant chacun acquis certaines connaissances dans les sphères respectives où nous avions gravité, nous crûmes que quelques franches paroles entre nous ne pouvaient qu'être profitables à tous deux.

C'est au moins ce que M. l'abbé Nantel a paru comprendre. J'en ai été flatté, et je ne lui ai pas ménagé ma main largement ouverte.

Mais cela ne faisait pas votre affaire, à vous, monsieur l'abbé, qui vous êtes constitué gardien de l'arche d'alliance et le défenseur attitré des vrais principes.

Vous vous êtes dit : "Voilà un des nôtres qui agit tout bonnement comme un monsieur, cela n'est pas tolérable. Il va gâter la sauce. Nous sommes compromis ! vite, mettons fin à cela, ou l'abomination de la désolation est dans le lieu saint !"

Et vous me tombez dessus, "que c'est comme une bénédiction."

Par exemple, je vous soupçonne de jouer double jeu. Je vois bien la dent — elle est visible, Dieu merci — une dent canine que j'aimerais à voir examinée de près par le bon Pasteur (celui de Paris) ; mais je me demande si cette dent aussi pointue que dévote est plus dirigée contre moi que contre M. l'abbé Nantel.

En tout cas, cher professeur de tant de choses, si vous gardez rancune au distingué supérieur du collège de Sainte-Thérèse pour l'appréciation bien trop flatteuse qu'il a faite de votre monumental traité d'économie politique, je vais faire en sorte — ne serait-ce que pour reconnaître sa courtoisie — de détourner un peu les coups de dents de mon côté, si vous n'y avez pas trop d'objections.

Que votre charité pastorale ne s'en alarme pas : je suis habitué à ces escarmouches ; et ce qui pourrait peut-être faire de la peine à M. Nantel, me laissera, moi, d'une froideur aussi indigne que ridicule.

J'ai déjà eu affaire à la gent sacro-politicienne, et ses douches, qu'elles tombassent de la chaire ou des journaux — admirez mon endurcissement ! — ne m'ont jamais plus fait d'effet qu'une goutte d'eau sur l'aile d'un canard.

Mais j'y songe, monsieur l'abbé, vous allez probablement trouver mon préambule un peu long : je me hâte de vous détromper.

M'étant permis de vous considérer comme une institution, je me suis imposé en même temps le devoir de vous traiter comme une institution.

C'est dire que, si mon préambule vous paraît trop étendu, vous serez forcé de modifier votre avis, quand vous aurez vu la suite.

Vous me fournissez gratuitement l'occasion de dire bien des choses qui méritent d'être dites depuis longtemps, monsieur l'abbé ; n'allez pas croire que je sois homme à la manquer.

Tant d'autres se taisent qui brûlent de parler, tant de plumes voudraient écrire qui sont paralysées : je ne puis que bénir cet empressement d'aveugle qui me met sous la main un agresseur impoli et méchant, dont la suffisance fatigante a depuis si longtemps besoin d'une verte leçon, et qui me force, pour ainsi dire à mon corps défendant, de porter le bistouri dans certaines plaies qui rongent notre société, et qui sont en train de compromettre notre avenir national, si les hommes de cœur et d'action ne se donnent la main pour réagir.

Non, monsieur l'abbé, mon préambule n'est pas trop long, car j'ai décidé — vu l'importance du sujet qui m'a valu votre avalanche de pichettes — de vous consacrer quelques lignes toutes les semaines, jusqu'aux vacances. Et, je vous le promets — que vous alliez passer celles-ci aux sources de Saint-Léon ou ailleurs — vous n'aurez pas besoin d'écrire un nouveau livre pour communiquer au public l'intéressant état chronologique de vos intestins. Les lecteurs sauront à quoi s'en tenir.

Et n'allez pas croire, vu le ton léger de mon exorde, que le reste sera toujours amusant. Pour les autres, peut-être ; pour vous, je me garderais d'en répondre.

Vous vous êtes attiré des surprises, monsieur l'abbé ; des surprises qui vous feront regretter d'avoir gratuitement attribué des intentions inavouables à un citoyen qui ne demande qu'à fournir devant Dieu sa quote-part d'énergie et d'expérience dans les efforts que tous les hommes de bonne volonté doivent faire en faveur d'une cause aussi vitale que celle de l'éducation.

Si les coups — et par malheur il n'en peut guère être autrement — ricochent un peu sur certains de vos confrères, ceux-ci ne devront pas s'en prendre à moi, mais à la corneille qui s'est mêlée d'abattre des noix, sans se demander — comme une corneille qu'elle est — sur quelles têtes ces noix pourraient tomber.

Vous mettez déjà de mes amis en cause, en disant que je viens jeter du ridicule sur des maisons que je ne connais *guère plus que pour* les politesses que j'y ai reçues.

Passons sur le *guère plus que pour* (style classique et grammatical en honneur, je suppose, au collège de Joliette) et veuillez prendre ceci en note, monsieur l'abbé Baillargé :

Je sais de quel collège vous voulez parler. J'y ai reçu non seulement des politesses, qui, par parenthèse, ne m'ont jamais été reprochées, mais j'y ai reçu aussi une certaine instruction — qui aurait pu être plus considérable, je l'avoue, si mes talents et ma docilité l'eussent permis.

En recevant là des politesses, monsieur l'abbé Baillargé, j'y ai reçu simplement ce que tout le monde y reçoit, car la politesse et la cordialité sont traditionnelles dans ce bon vieux collège que Dieu bénisse !

Peut-être la politesse est-elle traditionnelle aussi dans le collège de Joliette. En tous cas, si vous êtes chargé de prouver qu'elle n'y est pas universellement pratiquée, vous vous acquittez de la tâche en conscience.

Quant à l'enseignement, monsieur le savant écrivain, les professeurs du collège de Nicolet ont pu tomber dans la faute que je reproche aux autres, en ne surveillant pas assez le langage de leurs élèves, mais quant au savoir, aucun d'eux n'en manque assez pour jamais écrire et surtout publier, ni la phrase que je viens de citer, ni celle-ci :

“ Nous avons entendu plus de prêtres que M. Fréchette, nous avons *rencontré* chez l'immense majorité *une lecture* très convenable.”

Rencontrer une lecture ! . . .

Il faut absolument être supérieur du collège de Joliette, parler au nom du clergé enseignant et se proclamer le porte-drapeau des études classiques telles qu'on les pratique au Canada, pour faire des rencontres aussi rares.

Mais ce n'est pas là le seul tour de force du genre que vous ayez à votre crédit, monsieur l'abbé. Des bourdes et des fautes de français, on n'a qu'à ouvrir vos volumes et vos journaux, au hasard, pour être à même d'en servir à la discrétion des amateurs.

Il n'y a pas cinquante ans de cela, un M. Castonguay, un prêtre, un homme comme vous, un homme aux vrais principes, professeur de rhétorique au petit séminaire de Sherbrooke, se permit d'écrire une lettre très cavalière à un journaliste distingué de Québec.

La lettre fut publiée, et un cocher, un élève des Frères, un instituteur de campagne signalèrent *neuf fautes de français* dans la première phrase seulement !

Et il n'y a pas à dire, je suis prêt à parier pour huit, monsieur l'abbé. C'était là un exploit dont vous seul, peut-être, pourriez disputer la palme ; mais elles y étaient. Je les ai comptées avec le sentiment de profonde humiliation que j'éprouve en lisant vos ouvrages. . . . les ouvrages d'un de ceux qui se chargent d'instruire notre jeunesse et se prétendent le boulevard de notre nationalité française.

Or qu'arriva-t-il ? Peu de jours après, un grand nombre d'élèves avaient été retirés du collège, deux autres professeurs offraient leur démission ; et, au bruit d'un éclat de rire universel dans le pays, le savant professeur dut prendre ses cliques et ses claques, et boucler ses malles, pour aller, à titre de vicaire, dans une paroisse quelconque, se donner le loisir d'étudier la petite grammaire de Lhomond.

Eh bien, permettez-moi de vous dire en terminant ce préambule, monsieur l'abbé, que si, dans quelques semaines, vous n'êtes pas appelé à prendre à votre tour une retraite aussi avantageuse pour vous que pour vos élèves, c'est que la *baillargerie* de Joliette est beaucoup moins fière que le collège de Sherbrooke.

Il y a, du reste, me dit-on, une différence marquée entre les supérieurs des deux institutions. *

A la semaine prochaine, monsieur l'abbé.

* Quand cette lettre fut écrite, M. l'abbé Baillarge passait à tort ou à raison pour la supérieur du collège de Joliette.

DEUXIÈME LETTRE

Montréal, 14 avril 1893.

Monsieur l'abbé,

Si vous daignez me prêter encore un moment d'attention, nous allons reprendre notre petite conversation de la semaine dernière. Comme les bons comptes font les bons amis, je tiens à régler avec vous jusqu'au dernier centime.

Je voudrais être plus sérieux de temps en temps, monsieur l'abbé — le sujet que nous traitons le mérite — mais vous êtes trop amusant. Je ne puis lire deux lignes de vous sans être pris de fou rire — d'un fou rire *ordinaire*, notez bien ; ne pas travestir ma pensée.

A propos d'un professeur dont j'ai parlé précédemment, et qui raillait ses élèves lorsqu'ils prononçaient *bien* au lieu de *ben*, vous dites :

“ Combien y a-t-il d'années que vous avez entendu cela, M. Fréchette ? Vers l'âge de 16 ans sans doute, puisque vous êtes né en 1839 et par suite en 1855 (voilà un *par suite* qui n'indique guère l'esprit de suite chez son inventeur), c'est-à-dire il y a près de 40 ans. Et de quel bois était-il fait, cet illustre professeur ? ”

Cet illustre professeur, cher grand homme, était fait du bois dont on fait certains directeurs d'institutions classiques, car il s'appelait l'abbé Gonthier, et dirigea le collège de Lévis durant plusieurs années.

Voilà ce qui s'appelle la monnaie d'une pièce, ou je n'y entends rien.

Et pourquoi donc, monsieur l'abbé, me demandez-vous en quelle année c'était ? Auriez-vous la prétention de nous faire accroire que cela n'existe plus de nos jours ? Vous n'y réussirez pas.

Un de mes jeunes amis, littérateur marquant — qui n'a pas cinquante ans comme moi, et dont je puis vous donner le nom si vous le désirez — m'affirme sur l'honneur qu'au collège de Sorel, la chose se pratiquait libéralement de son temps.

— *Quins, quins !* disait-on, en voilà encore un qui parle dans les *tarmes* !

Il paraît que c'est l'expression consacrée.

Vous prétendez qu'il y a progrès ; je ne le crois pas. Les institutions irresponsables et sans concurrence (au collège et dans l'*Étudiant*, on dit *compétition*) ne progressent point.

Comment voudrait-on qu'un homme comme vous progresse, monsieur l'abbé, quand il est convaincu d'être la perfection même ?

Il en est ainsi de nos collèges. Tant qu'ils se croiront à l'apogée du savoir, tant qu'ils se prétendront incomparables dans le monde entier, et qu'ils recevront les bons conseils en vouant à la géhenne ceux qui ont le courage de leur en donner, ils ne progresseront pas.

Non, ils n'ont pas progressé, nos collèges, monsieur l'abbé ; et la preuve, c'est que les jeunes gens qui en sortent aujourd'hui ne savent ni plus l'anglais, ni plus l'histoire, ni plus la géographie, ni plus l'arithmétique, ni plus la tenue des livres, ni plus les sciences, que ceux qui en sortaient de mon temps. Et, ce qui est tout particulièrement désolant, ils parlent et écrivent le français encore plus mal que nous — beaucoup plus mal que nous !

Si on le conteste, je publierai des lettres de bacheliers.

Tenez, monsieur l'abbé, je ne me demande pas si je suis bien inférieur à vous qui avez fait vos études longtemps après moi, car vous ne manquerez pas d'attribuer l'irrévérencieuse audace d'une telle comparaison à l'esprit d'orgueil qui anime tous les mécréants de mon espèce ; mais j'ai peine à me persuader que les vieux prêtres de mon temps fussent, comme vous le donnez à entendre à plusieurs reprises, de si pauvres *minus habentes*, comparés à vous et aux autres astres de votre âge.

« Croyez-vous que rien n'a marché, dites-vous, depuis 40 ans ? »

« Il y a des gens comme cela, qui ont le talent de conclure du particulier au général et du présent au présent ! »

A-t-on remarqué que le passé est toujours lâché pour le présent ?

— Permettez, dit-on, cela pouvait bien avoir lieu dans le passé, avec les vieux professeurs d'alors, mais à présent, c'est autre chose. Depuis que nous sommes-là, tout est bien changé ; tout est parfait maintenant !

C'est comme pour les mauvais prêtres : on est toujours disposé à admettre qu'il y en a eu dans le passé ; quelques-uns vont même jusqu'à nous laisser entrevoir la consolante perspective qu'il y en aura toujours ; mais quant au présent il est indenne, n'y touchez pas !

Attendez que cela soit passé !

Vous avez le droit d'écrire, comme M. l'abbé Scott, de Lévis, qu'il y a eu des papes infâmes et des cardinaux empoisonneurs ; mais si vous avez le malheur d'insinuer que votre vicaire pourrait bien n'être pas un phoenix de vertu ou de savoir, gare là-dessous !

Le texte de la censure est tout cliché !

Et puis, monsieur l'abbé, quand vous n'affirmez pas votre supériorité bien carrément sur vos prédecesseurs, vous avez une petite manière de l'insinuer que j'admire :

« M'en fait-on allusion à des personnes âgées, sorties du collège il y a 20 ou 30 ans, nous n'a-vez pas à en juger... »

« S'il s'agit de jeunes prêtres... » etc.

C'est autre chose naturellement.

De sorte qu'aux yeux de votre humilité transcendante, monsieur l'abbé Baillargé, les vieux prêtres autrefois chargés de l'enseignement n'étaient que des massettes comparés aux lumières qui éclairent aujourd'hui les sommets de nos incomparables études.

Eh bien, au risque de vous déplaire encore une fois, cher abbé de mon cœur, j'oserais différer légèrement d'opinion avec vous. Je sais qu'en thèse générale, il n'est pas permis à un simple laïque de différer d'opinion avec un vint du Seigneur, mais je plaide circonstances atténuantes en vertu de l'intention.

Il est vrai que ces vieux professeurs — n'étant pas des institutions à eux tout seuls — n'ont jamais rêvé de régénérer la société du haut en bas, à l'aide de l'Étudiant, du Couvent, de la Famille et du Bon Combat ; mais, entre nous, si j'en juge d'après mon expérience et mes renseignements, ces professeurs du temps passé n'étaient pas si vieilles croûtes que tout cela, monsieur le supérieur du collège de Joliette !

J'en ai connu qui ne lisaient peut-être pas comme Lagouvé, ni même

comme M. l'abbé Baillargé ; mais qui n'écrivaient certainement pas comme M. l'abbé Baillargé non plus, prenez-en ma parole !

J'ai connu, au séminaire de Québec, des vieux du nom de Legaré, Hamel, Piquet, Roussel, Chandonnet, qui avaient étudié quelque chose, monsieur le rédacteur de l'*Étudiant*, et qui savaient l'enseigner.

J'ai connu d'autres vieux, au séminaire de Nicolet, qui avaient noms Laflèche, Caron, Desaulniers, Gélinas, Bellemare, Moreau, qui étaient aussi quelque peu au courant de leur besogne.

A Saint Hyacinthe, on m'a signalé un autre M. Desaulniers, un M. Raymond et un M. Ouellet, en particulier, qui n'étaient pas non plus trop ramollis, bien qu'ils fussent de mon temps.

Au collège de Montréal, on a eu l'abbé Billion, l'abbé Collin, l'abbé Trois ; pas trop stupides non plus, ces gens-là !

A Sainte-Thérèse, on dit qu'il a existé un M. Aubry, à Sainte-Marie-de-Monnoir un M. Cravier, et à Terrebonne un M. Pelletier, qui, bien que nécessairement très gâteux, pouvaient encore subir une comparaison pas trop humiliante avec les aigles de Joliette.

Tous ces vieux arriérés n'ont rien publié comme vous, monsieur l'abbé, relativement aux perturbations chroniques de leurs rognons et autres organes intestinaux ; ils ont préféré se faire connaître par la tête.

Trahit sua quæque voluptas.

Traduction libre : Chacun fait ce qu'il peut.

Or, lorsque je songe à toutes ces têtes-là, monsieur l'abbé, quand même je ne connaîtrais des autres ni l'état de leurs rognons ni le fonctionnement de leurs boyaux, je puis difficilement me ranger de votre avis, et admettre que les professeurs de mon temps aient été si inférieurs à ceux de l'époque actuelle.

Mais, en supposant un instant que la chose fût prouvée, je n'en resterais pas moins sous l'empire d'une certaine perplexité ; car, si ces vieux professeurs étaient même de la plus infime infériorité en face de la profondeur de votre savoir et de l'altitude alpestre de vos facultés, je ne puis m'empêcher de me rappeler que, alors comme à présent, il était défendu à tout laïque de trouver la moindre chose à reprendre dans l'enseignement ecclésiastique.

C'était, tout comme aujourd'hui, sans défaut, et... infallible !

Vous allez peut-être m'accuser de vous servir de la *vermine*, en vous parlant de ces dignes et savants professeurs du bon vieux temps, monsieur l'abbé.

Ces messieurs, cependant, n'auront pas plus que moi raison de s'en fâcher — du moins ceux d'entre eux qui vivent encore — car s'ils vous ont lu, ils connaissent votre force en histoire naturelle comme en littérature ; et quand un professeur est de taille à ranger les maringouins parmi les animalcules (voir les *Coups de crayon*), il peut fort bien ranger même les rossignols parmi la vermine.

Pardonnez-moi cette remarque aussi *indigne* que *ridicule*.

Je crois avoir assez bien montré la valeur de votre premier argument, monsieur l'abbé ; passons au second. Car il ne faut pas oublier que vous en avez un autre, argument.

Oui en incomparable logicien que vous êtes, vous avez trouvé le

moyen d'introduire jusqu'à deux arguments en faveur du présent système d'éducation, dans huit pages de revue seulement !

Avec cela qu'ils ne sont pas manchots, ces deux jolis petits jumeaux écoliers tout armés, comme Minerve, d'un cerveau souverain.

Le premier était mirabolant ; le second pourrait trouver place dans une comédie de Labiche.

Il se résume à ceci : Si les enfants parlent mal dans nos collèges, c'est qu'ils ont apporté cela de leurs familles !

Tiens, tiens, tiens ! . . . De naissance peut-être.

Et moi qui m'imaginai tout bêtement que les parents envoyaient leurs enfants au collège pour les faire instruire . . .

Ce que c'est que la naïveté !

Monsieur l'abbé Baillarge, vous méritez d'être nommé ministre de l'Instruction publique chez les Patagons pour avoir fait cette découverte.

Quel trait de génie !

Quelle ressource désormais pour un pédagogue embarrassé ! Quelle argument sans réplique ainsi gratuitement fournie aux membres de notre immortel professorat à court de raisonnement !

Écoutez les dialogues futurs :

— Mais, monsieur le supérieur, dira quelqu'un, ces jeunes gens ont terminé leurs études ?

— Oui.

— Comment se fait-il donc qu'ils parlent un pareil charabia !

— Ils parlaient de cette façon-là quand ils sont entrés chez nous, Monsieur. Ils ont apporté cela de leurs familles.

— Comment, monsieur le professeur, s'écriera un autre bon paroissien, ces élèves ont fait leur philosophie ! Mais ils sont d'une ignorance crasse !

— Que voulez-vous, Monsieur, ils étaient aussi ignorants que ça quand on nous les a confiés. Nous ne les avons pas plus abrutis qu'ils ne l'étaient !

Là franchement, monsieur l'abbé, encore une trouvaille comme celle-là, et vous passerez à la postérité entre l'honorable Jocrisse et le révérend Caluso.

Quel problème résolu pour la simplification des études !

Seulement, monsieur l'abbé — il y a toujours des grincheux, vous savez — on entend parfois dire, je ne vous le cacherai pas, que certains de nos collègues n'ont pas atteint l'idéal perfection qu'on trouve à Joliette, et que nombre de jeunes élèves — quelle que soit la beauté de l'iroquois en usage chez leurs parents — trouvent encore le moyen de l'améliorer dans les séminaires.

Je connais pour ma part deux petits enfants qui, appartenant à des parents misérablement préjugés, parlaient assez correctement avant d'avoir commencé leurs études, et qui maintenant, quand ils visitent leur famille, peuvent dire : "Poupa, chaf' arrivé !" comme n'importe quel grand homme de Joliette ou d'ailleurs.

C'est, du reste, ce que vous admettez implicitement quand vous dites : "Plusieurs enfants les apportent (en expressions) de leurs familles."

Plusieurs n'implique pas la totalité ; et si tout le monde parle mal, c'est que les autres ont appris à mal parler ailleurs que chez eux. Peut-être pourriez-vous nous dire où, monsieur l'abbé.

Dernièrement trois élèves d'une de nos plus brillantes institutions disaient devant moi :

— *Quand on asseye de ben parler, les causes qui nous écoutent risent de nus aut.*

— Et les maîtres, que font-ils pendant ce temps-là ?

— *F risent étout.*

Monsieur l'abbé, quand j'ai signalé cette plaie, entre mille autres que j'aurais pu signaler et qui sont en train de voir le jour, grâce à votre si diplomatique intervention, je conclusais à une coupable indifférence chez les professeurs et non pas à leur incapacité.

Je me vois forcé — vos confrères ont dû déjà vous en offrir leurs félicitations, monsieur l'abbé — de modifier mes conclusions, au moins en ce qui regarde le collège de Joliette.

Laissez venir mes prochaines lettres, monsieur l'abbé ; et les lecteurs sauront s'il est possible — à moins que les professeurs subalternes ne soient de petits *Vaugelas* auprès de leur supérieur — que le français, parlé ou écrit, puisse être convenablement enseigné dans cette institution, qui, par ses publications, prétend donner le ton aux autres, et se faire le boulevard attitré de notre présent système d'éducation nationale.

A la semaine prochaine, monsieur l'abbé !

TROISIEME LETTRE

Montréal, 21 avril 1893.

Monsieur l'abbé,

Vous êtes un chagard numéro un !

Savez-vous que, si remuant que vous ayez été jusqu'ici, jamais la célébrité ne vous a aussi amoureuxment caressé de son aile ? On ne parle que de vous à Montréal et dans le pays. Les lettres pleuvent chez moi pour me demander des renseignements sur votre multicolore personnalité.

Il en est même une qui demande où l'on pourrait se procurer votre portrait.

Vous êtes un véritable ingrat, monsieur l'abbé, si vous ne me faites pas une petite part dans vos dévotions, car — soit dit sans prétention aucune — c'est à moi que vous devez ce surcroît de popularité.

Je ne vous le reproche pas, au contraire ; je suis prêt à recommencer, tant j'aime les gens désintéressés qui fournissent aux autres, avec un empressement digne de *George Dandin*, l'occasion et les moyens de faire ainsi mousser la petite bière à si peu de frais.

Mais cela ne m'empêche pas de compter un peu sur votre reconnaissance ; et si, comme moi, vous aimez à payer vos dettes, me voilà pour longtemps avec un stock de bénédictions à mon crédit dans les coffres-forts du *Bon Combat*, du *Couvent*, etc.

Avec cela que je suis arrivé à un autre résultat. Le public sait maintenant à quoi s'en tenir sur vos charges et dignités.

Jusqu'à tout dernièrement vous faisiez partie des nébuleuses.

On sentait bien là un astre de première grandeur, mais les contours en étaient peu définis. Il y avait du vague. Vous voguiez dans des hauteurs presque inaccessibles à nos télescopes profanes — ce qui nous laissait quelque peu dans l'incertitude relativement à vos attributions. Maintenant nous voilà renseignés. Vous n'êtes pas le supérieur du collège de Joliette.

Je suis d'autant mieux disposé à accepter votre dénégation, monsieur l'abbé, que, au fond, je ne vous ai jamais cru si supérieur que tout ça.

Admettons que vous n'êtes pas supérieur du tout, — sans prêter l'oreille aux médisants qui prétendent que vous brillez même par une infériorité notoire.

Il n'y a que les médisants pour dire des choses pareilles.

Enfin, n'importe, voilà un point éclairci ; et, à mes yeux aussi indignes que ridicules, vous n'en êtes pas moins la brillante institution que vous savez ; et cela ne diminue en rien l'incommensurable intérêt que, tout vulgaire laïque que je suis, je me permets de porter à vos révérends intestins et rognons.

Je veux même, pour vous faire plaisir, me prêter, avec une platitude tout à fait hiérarchique, à certaines de vos petites exigences.

Ainsi, ne goûtant pas du tout — les goûts nous viennent généralement de naissance — mon humble manière de raisonner avec du gros bon sens pour toute argumentation, vous voudriez me voir cultiver le froid syllogisme et autres plates-bandes, aussi peu fleuries que tirées au cordeau, de la logique collégiale.

J'y songerai tout à l'heure.

À vos yeux et aux yeux de l'enfant de chœur qui vient à votre secours dans la *Minerve* du 12, c'est là ce qui s'appelle du jugement.

En voilà un, par exemple, qui doit raisonner à votre goût, ce gentil nourrisson de nos études classiques !

Si l'on n'enseigne ni à parler, ni à lire, ni à écrire dans nos collèges, c'est parce que je n'ai pas de jugement.

C'est clair, n'est-ce pas ? On sent là tout de suite le jeune dialecticien élevé dans le duvet de l'ergotage scolastique.

De mon temps, au collège, quand un bon fruit sec — pas une huître ordinaire, mais un banc d'huîtres à lui seul — se sentait dépourvu de tout le reste, il se rabattait sur le jugement.

Toutes les nullités, les cancres, les buses brillaient ainsi par le jugement. Le jugement était le *refugium peccatorum*.

Quant aux élèves qui remportaient tous les prix, aux yeux des déshérités qui n'avaient pas obtenu seulement un accessit, ils avaient bien quelque talent comme ça, mais rien de sérieux ; ils manquaient de jugement.

À ce point de vue-là, je vous le concède, monsieur l'abbé, vous êtes un homme d'un rare jugement ; et je n'ai pas attendu que votre compère de la *Minerve* vienne me le dire pour le constater avec enthousiasme.

Voyez-vous, on ne sait pas trop ce qui se passe au fond de ces cerveaux exceptionnels qui, non seulement ont le génie en partage avec les grâces

d'état, mais qui en outre ont eu l'avantage de puiser l'art de la dialectique aux vraies sources.

Ne méprisons pas ceux qui ne montrent rien.

Cela me fait penser à cette bonne marchande de dindes qui venait de voir vendre un perroquet pour vingt dollars.

— A-t-on jamais vu ! s'écriait-elle ; vingt piastres pour un méchant oiseau gros comme le poing, tandis que j'ai peine à trouver sept chelins et demi pour les miens qui sont trois fois gros comme ma tête !

— Mais il ne parlent pas, les vôtres, lui répondit-on.

— Tiens, c't'histoire ! ça les empêche-t-y de penser, ça ?

C'est la chose, la vraie chose : pas brillants les gros oisewux, mais pleins de jugement !

N'allez pas croire au moins, monsieur l'abbé, qu'en tout cela, je veuille vous comparer au perroquet !

Mais à propos d'oiseaux, vous me permettrez de vous passer encore un petit grain de sel, n'est-ce pas ? Vous le mettrez où vous voudrez.

Votre copain de la *Minerve* — en voilà un qui sans posséder tous vos *accomplissements*, comme on dit au collège, parle du jugement comme si c'était sa spécialité ! — votre copain de la *Minerve* croit me faire beaucoup de peine en me disant que je ne suis pas un aigle.

Je l'admets, monsieur l'abbé, je ne suis pas un aigle ; mais si je pensais mon assertion aussi facile à croire que la sienne, plus poli que lui, je dirais que le charmant enfant de chœur, malgré sa plume, n'est pas une oie non plus.

Malheureusement il y a sa plume !

Car elle est forte, la plume de l'homme au gros jugement, monsieur l'abbé.

Si vous êtes allé la chercher, comme le démon de l'Évangile qui, réduit aux abois, va requérir l'aide de sept autres camarades plus habiles que lui, vous n'avez pas fait fausse route.

Sa tactique — pour la plume d'un enfant chœur cela promet — consiste à me prêter des opinions et des théories que je n'ai jamais ni entretenues ni formulées.

Par exemple : j'exprime l'idée qu'il vaut mieux savoir l'anglais et gagner sa vie, que de mourir à l'hôpital en traduisant Cicéron. L'honnête jeune homme en conclut que je méprise Cicéron, et que je condamne ceux qui enseignent à le traduire.

J'exprime l'idée qu'on devrait, en même temps que le grec et le latin, enseigner un peu à parler le français dans nos collèges. Le jeune homme en conclut que je fais la guerre aux études classiques.

Monsieur l'abbé, je fais la guerre aux études classiques telles qu'on les comprend dans la plupart de nos collèges, car si des études classiques comme celles-là peuvent faire chez les prêtres, des supérieurs d'institutions, elles ne peuvent faire, chez les laïques, que des inférieurs et des déclassés ; mais je sais trop la valeur des vraies études classiques pour ne pas en apprécier les avantages.

Et si j'avais à donner une preuve irrécusable de ce que j'avance ici, je dirais au public : Venez chez moi ; je n'ai qu'un fils, et vous le trouverez penché sur sa grammaire grecque et sur son dictionnaire latin. C'est concluant, ce me semble.

— Pourquoi donc ne le mettez-vous pas au collège ? me dira-t-on.

Pourquoi je ne le mets pas au collège ? Ce qui va suivre le fera savoir assez.

En attendant, il ne faut pas que j'oublie vous avoir promis un petit raisonnement dans les règles de l'art.

Ne serait-ce que pour entretenir le charme des doux épanchements si heureusement inaugurés entre nous, monsieur l'abbé, je veux bien consentir, pour racheter ma promesse, à abandonner un instant ma manière rustique de me faire comprendre.

Je vais essayer d'aborder le grand genre, la logique à haute portée, la véritable argumentation classique.

Que dites-vous du raisonnement suivant ?

Je pose pour prémisses que vous avez été éduqué — je m'entends sur le mot *éduqué* — dans un de nos collèges classiques ; je ne le nomme pas, pour ne point le compromettre.

Ces prémisses, vous les admettez, n'est-ce pas ? Bon !

Or, si je prouve — ce n'est encore qu'à l'état de *si*, vous comprenez, car je ne peux pas tout faire à la fois — si je prouve, dis-je, que — tout éduqué que vous avez été, dans un de nos collèges classiques — vous êtes resté fieffé ignorant quand même, un dilemme intéressant ne peut manquer de se présenter à l'esprit.

Ce dilemme, je vous le soumets humblement, monsieur l'abbé, et j'espère que vous y trouverez tout ce qui constitue un dilemme orthodoxe. Procédons.

Puisque vous avez été éduqué dans un de nos collèges, et que vous êtes resté un fieffé ignorant tout de même, il s'ensuit de deux choses l'une :

Ou le collège laissait à désirer, ou votre intelligence n'était pas à la hauteur de la situation.

Dans la première alternative, la thèse de ceux qui prétendent que nos collèges sont insuffisants serait prouvée.

Dans la seconde elle le serait aussi, puisque, fieffé ignorant, on vous voit briller parmi les étoiles de nos collèges, dont, avec votre *Couvent* et votre *Etudiant*, vous avez l'air de vous constituer l'oracle et l'organe.

La, voyons, êtes-vous satisfait ? N'est-ce pas de la logique, de la vraie logique, ça ? Trouvez-moi un raisonnement plus corsé.

Eh bien, cher monsieur l'abbé, je puis vous en servir du raisonnement aussi classique que cela à la ribambelle (au collège on dit à la *rubandelle*, style de rigueur surtout pour ceux qui se destinent à l'enseignement classique).

Malheureusement cela ennuerait certains de mes amis — car je n'ai pas que vous d'ami dans le monde, monsieur l'abbé — et je crois qu'il vaut mieux, pour cette fois, vous tirer une révérence aussi *indigne* que *ridicule*.
A la semaine prochaine !

QUATRIÈME LETTRE

Montréal, 28 avril 1893.

Monsieur l'abbé,

On vient de me remettre l'*Etoile du Nord*, qui contient votre dernier écrit.

Vous faites bien de m'adresser ces choses-là ; d'ordinaire elles parviennent rarement à Montréal ; — nous sommes si loin ici des *collegiana* et des *joliottensia*, deux noms de fleurs de votre composition que je puise dans l'*Etudiant*, et qui ne sont pas plus ridicules qu'il ne le faut pour faire honneur à leur origine.

Dans ce petit écrit, vous vous montrez impatient (au collège et dans l'*Etudiant* on dit *anxieux*) de savoir ce que j'ai à dire de vos ouvrages et de votre grammaire.

Ceci dénote un désir bien légitime de vous instruire, monsieur l'abbé, et je vous en félicite. Chez un professeur de collège, on ne peut blâmer cette ambition toute naturelle.

Au fond, vous étiez peut-être mieux doué qu'on ne pense. C'est le milieu qui fait l'homme. Peut-être que, dans un autre pays doté d'un système d'éducation plus pratique, vous auriez pu devenir un assez bon teneur de livres, ou tout au moins un portier d'évêché passable.

Pour ce dernier poste surtout, comme la politesse n'y est pas plus obligatoire que gratuite, vous aviez probablement des dispositions spéciales.

Donc j'ai reçu votre petit écrit — tout petit écrit, l'innocence même ! et, en correspondant honnête, je dois faire part au public de la confiance que vous m'y faites.

Avec la confiance que je ne suis aucunement surpris de vous inspirer, vous me glissez onctueusement dans le pertuis auriculaire que, malgré mes efforts pour vous démolir, "le château-fort est encore debout."

Bravo ! enfin, nous savons à quoi nous en tenir sur l'édifice !

M. Filiatreault — un pauvre diable excommunié pour avoir manqué de respect à la mémoire de l'abbé Guyhot — vous avait pris pour un *Asile*. Cette illusion d'optique lui a coûté assez cher.

En y regardant de plus près, et instruit par l'expérience d'autrui, j'avais cru découvrir chez vous tous les éléments de ce qu'on appelle une *Institution*.

Erreur ! n'étant pas éclairés par les grâces d'état, nous étions tous les deux dans une erreur profonde : une erreur aussi indigne que ridicule.

Vous faites assavoir *urbi et orbi* (un peu de latin pour huiler le mécanisme) que vous n'êtes ni un asile, ni une institution, mais un *château-fort*.

Merci, mon Dieu ! comme disent tous les mélodrames qui se respectent.

Pour lors, je m'incline avec toute la bassesse qui convient à un méprisable père de famille laïque, et désormais je me ferai un devoir de vous considérer comme un château aussi fort que vous voudrez.

Je consens même à vous regarder de loin comme une forteresse menaçante, perchée sur un roc sourcilieux, avec donjon, poivrières, échauguettes, courtines, machicoulis, barbacanes, meurtrières, herses et ponts-levis : tout ce qu'il y a de plus moyen âge en fait de boutique orthodoxe.

Suis-je de bon compte au moins !

Monsieur l'abbé, ne cherchez pas ailleurs composition meilleure que chez moi, vous ne feriez pas vos frais.

Seulement ne soyez point non plus trop exigeant. Vous avez beau être château-fort, ce n'est pas une raison pour me forcer de monter à l'assaut à fond de train.

Vous ne m'avez pas consulté avant de commencer l'échange des bons procédés ; veuillez, en interlocuteur courtois, ne pas me presser plus qu'il ne faut.

J'aime à prendre mon temps. Et me reprocher la condescendance que je mets à vous consacrer toute la considération réfléchie que mérite... un château-fort de vos dimensions, ne me semble pas l'esprit de justice en personne.

Du reste, tenez — autant vous faire cette confidence tout de suite, en retour de la vôtre, — je suis un peu désappointé.

J'ai passé votre livre, les *Coups de crayon*, à un petit indigne de l'école des Frères — vous savez, celui de M. Castonguay — afin qu'il me souligne, dans votre intérêt de professeur de français, les anglicismes, les barbarismes et les fautes de syntaxe que vous y avez si amoureuxment cultivés.

Et le galopin n'aboutit pas. Il prétend que je l'ai pris en traître.

J'ai dû doubler ses honoraires et payer deux personnes pour le tenir éveillé.

Vous allez finir par me coûter aussi cher qu'à M. Filiatreault, monsieur l'abbé.

Et puis il ne faut pas que je néglige non plus votre ami, le gentil enfant de chœur de la *Minerve* ; l'homme au gros jugement.

Ce gentil farceur, si peu versé qu'il soit — afin de ne pas déroger — dans cette science aussi inférieure que vulgaire qu'on appelle l'arithmétique, est très fort sur la division. Ecoutez-le parler à propos d'études :

“Chacun de ces degrés se divise en branches distinctes.”

Des degrés qui se divisent en branches, ce doit être tout ce qu'il y a de plus classique — dans le genre canayen ! O nos collègues !...

“Il y a par exemple, la branche commerciale, la branche industrielle, la branche scientifique, la branche littéraire ou classique.”

Je voudrais bien savoir sur quelle de ces branches perche le coucou qui a pu pondre une pareille ineffabilité. Ce doit être la branche classique.

Ces distinctions subtiles expliquent évidemment pourquoi tant de gras nourrissons des incomparables collèges “que l'Europe nous envie” étaient si souvent et aussi victorieusement retoqués aux examens pour l'admission aux professions libérales, avant qu'une loi protectrice les eût mis à l'abri de cette épreuve désagréable.

Question de branche tout simplement.

Vous les voyez d'ici :

— Pourriez-vous nous dire quels sont les principaux fleuves de l'Espagne ?

— C'est de la géographie, ça ! c'est pas dans ma branche !

— Pourriez-vous nous dire ce qui s'est passé de plus important sous le règne d'Henri IV ?

— De l'histoire ? pas dans ma branche, Monsieur !

— Pourriez-vous nous dire à quoi est égal le carré de l'hypothénuse ?

— Pas dans ma branche !

— Pourriez-vous dire quel est l'intérêt de \$100 à 6 pour cent par année ?

— Pas dans ma branche non plus.

— Pouvez-vous rédiger un reçu ?

— Non, Monsieur, c'est pas dans ma branche.

— Un billet, une traite ?

— Pas dans ma branche.

— Avez-vous étudié l'anglais ?

— Qu'est-ce que c'est que ça ? Pas dans ma branche.

— Connaissez-vous un nommé Victor Hugo ?

— Oui, Monsieur, c'est un homme qui est mort sans confession.

— Au point de vue littéraire ?

— Au point de vue littéraire, on le cite souvent comme exemple de mauvais style ; mais c'est pas dans ma branche.

— Connaissez-vous quelque grand peintre ?

— Oui, Monsieur, Raphaël.

— Et ensuite ?

— J'en connais pas d'autre, Monsieur : c'est pas dans ma branche.

— Vous pourriez peut-être nous dire ce qui caractérise les différentes espèces d'astres ?

— Des astres ?

— Oui.

— J'en connais pas, Monsieur, c'est pas dans ma branche.

— Savez-vous la sténographie ?

— Pas dans ma branche.

— La télégraphie ?

— Pas dans ma branche.

— La clavigraphie ?

— Pas dans ma branche.

— Dessinez-vous ?

— Pas dans ma branche.

— Savez-vous enfin quelque chose pour gagner votre vie ?

— Pas dans ma branche, Monsieur !

— Qu'avez-vous donc appris au collège ?

— J'ai fait des études classiques.

Ca, c'est la branche, la vraie branche !

Dans bon nombre de nos collèges, cela consiste à apprendre le latin dans le *De Viris*, le grec dans les *Actes des Apôtres*, la littérature dans *Ce franc*, la poésie dans Mme Deshoulières, la philosophie dans Mgr de

Sûr, la comptabilité, la géographie, l'histoire, le français et l'anglais nulle part. Les degrés ne se divisent pas en branches jusque-là !

Vouloir aller plus loin c'est de la curiosité. Et l'on n'aime pas les curieux dans certains de nos collèges.

La phrase suivante — fleur typique déclose dans les parterres de notre éducation aussi canadienne que sans rivale — en fait foi. C'est un de nos savants professeurs qui parle, si l'on peut appeler cela parler :

— *Gâr lê don voir, lui ! ça sait rien, pi ça se mêle de faire des questions !*

La phrase est tout ce qu'il peut y avoir d'in vraisemblable, n'est-ce pas ! Eh bien, elle est en même temps tout ce qu'il y a de plus authentique.

Ces chers professeurs, ils se sont pourtant confié la mission de conserver notre langue ! Seulement ils la conservent dans du vinaigre, avec une légère décoction de microbes au fond du bocal.

— Mais, me dira-t-on, il y a des professeurs instruits par-ci par-là.

Certes oui, et je ne dois pas avoir besoin de faire les mêmes exceptions dans chacune de mes lettres.

Les professeurs qui ont appris quelque chose et qui savent l'enseigner sont connus, et ils gémissent comme moi sur l'état déplorable de nos collèges, et la triste infériorité de notre système d'éducation.

Je ne leur reproche qu'une chose, à eux : c'est de ne pas séparer leur cause de celle de leurs confrères ; c'est de ne pas se joindre franchement aux pères de famille qui demandent des réformes ; c'est surtout de consentir à s'associer avec les Baillargés de tous les rangs et de tous les grades, qui seraient capables d'encapuchonner l'humanité, si on les laissait faire.

Oui, je sais, monsieur l'abbé, qu'en disant ce que vous m'avez forcé de dire, je fais de la peine à des hommes instruits, à de saints hommes qui ont toute ma vénération — et qui, au fond du cœur, je l'espère, ne m'en estimeront que plus — mais il y a quelque chose qui doit passer avant les affections.

C'est le devoir !

Et dans le moment, plus que jamais, le devoir s'impose.

Si, aujourd'hui, personne n'a le courage de parler, autant se résigner, soi et sa race, à l'anéantissement intellectuel et moral.

Il y a assez longtemps que la fécondité de nos femmes fait le thème de nos déthyrambes patriotiques, et se charge de prouver au monde entier la supériorité de notre race ; il me semble qu'un peuple pourrait avoir quelque autre sujet de fierté, que la caractéristique qui distingue l'intéressante famille des lapins — encore plus prodigiques que nous.

Un Canadien un peu orgueilleux pourrait, à mon avis, avoir quelque autre ambition que celle des poules couveuses.

Malheureusement elle ne s'élève pas haut l'ambition du Canayen.

Nous avons beau avoir des imbéciles qui proclament que nous écrivons le français comme Cornaille ; nous avons beau avoir des idiots qui chantent sur tous les tons que nous parlons notre langue comme Sarah Bernhardt ; nous avons beau surtout avoir des régiments d'aliénés pour écouter cela et applaudir, le bon sens perce toujours un peu, et d'instinct, nous ne pouvons nous empêcher de laisser naïvement éclater, dans quelque éven monumental, notre infériorité désespérante.

C'est au point que, lorsqu'un des nôtres — Casault — a été fait caporal dans l'armée française — caporal, vous m'entendez bien ! — on a presque crié au miracle.

D'un bout à l'autre du pays on a publié des articles intitulés : *Honneur au Canada* ! et dans lequel on démontrait, preuves en mains, qu'un Canadien "pouvait faire son chemin tout comme un autre !"

N'est-ce pas un crime que d'abâtardir ainsi toute une nation ?

Et l'on appelle cela nous éclairer !

Nous illuminer, oui !

Or ce sont les victimes de cet état de choses qui se lèvent aujourd'hui, monsieur l'abbé, et qui parlent par ma voix.

Avec une politesse de bouvier vous avez voulu engager une lutte qui ne vous était pas offerte : tenez-vous bien !

Un des vôtres, un prêtre distingué de Montréal, disait hier à un médecin de mes amis :

— Cher docteur, vous avez quelque influence auprès de M. Fréchette, priez-le donc de lâcher ce pauvre Baillargé. Un poète n'a pas le cœur si cruel que cela, voyons !

— Monsieur l'abbé, vous m'étonnez, a répondu mon ami ; en êtes-vous au point de croire que Fréchette ferraille contre l'abbé Baillargé, dans le moment ? Il s'en bat l'œil un peu ferme, par exemple !

— Aurait-il l'intention de s'attaquer au clergé ?

— Pas du tout ; mais si le clergé se met sous le même bonnet, et prend fait et cause contre les pères de famille qui demandent une instruction plus rationnelle pour leurs enfants, il n'hésitera pas. Fréchette est un de ceux qui savent distinguer entre leur curé et le bon Dieu : il est payé pour cela de longue date. Et puis, ce n'est pas un simple individu qui parle à l'heure qu'il est. C'est la poussée formidable de l'opinion publique qui se fait sentir. Devant ce courant-là, il n'y a pas d'excommunication qui tienne.

— Diable ! il devrait pourtant y avoir un moyen...

— De baillonner l'opinion publique !... Je vous conseille d'endiguer le Saint-Laurent !...

— Le fait est, a conclu le pauvre abbé en baissant la tête, que nous n'avons pas assez de castors pour cela...

A la semaine prochaine, cher médecin des âmes !

CINQUIÈME LETTRE

Montréal, 5 mai 1893.

Monsieur l'abbé,

Vous dites, dans la charmante épître provocatrice des observations que je me permets de vous soumettre depuis plus d'un mois :

“ M. Fréchette doit avoir la honte facile.”

Je ne sais pas trop — probablement parce que je n'ai pas étudié dans la *baillargerie* — ce que c'est qu'une honte facile ou difficile ; mais je sais très bien, par exemple, ce que c'est qu'une honte profonde. Car c'est ce que j'ai éprouvé, lorsque, après avoir lu vos *Coups de crayon*, de la première à la dernière ligne — pour voir jusqu'où les choses humiliantes vont quelquefois — je jetai la petite immondice sur ma table en m'écriant :

“ Voilà ce que peut produire, dans notre pauvre pays, sous les yeux de son évêque, un prêtre censé avoir fait ses classes, un professeur dans une de ces *hautes* maisons d'éducation qui ont le monopole de notre avenir, et sur le compte desquelles il est absolument défendu aux pères de famille de hasarder la moindre remarque ! ”

Oui, monsieur l'abbé, j'ai éprouvé ce jour-là, non pas une honte facile, mais, je le répète, une honte profonde.

Je ne savais pas alors que vous battiez monnaie en inondant, par l'intermédiaire de petits journaux malfaisants, les collèges et les couvents de votre prose infirme et de votre abominable grammaire ; car alors, pris d'une indignation plus que légitime, j'aurais publiquement signalé cet attentat contre l'intelligence de notre jeunesse, déjà si soigneusement accommodée à l'étouffée.

C'est là le point important de cette discussion, monsieur l'abbé. Il s'agit moins d'extirper une simple verrue, que de cautériser un chancre public.

Ne croyez pas que c'est votre individualité que je mets en relief depuis cinq semaines !

Non, monsieur l'abbé ; si je vous tiens si impitoyablement sur la sellette, ce n'est pas comme personnage plus ou moins avarié sous le rapport de la tête et des rognons : vous êtes là comme professeur de collège s'arrogeant la mission de parler au nom du clergé enseignant, pour insulter et essayer de bâillonner les citoyens qui se permettent de demander qu'on n'abrutisse pas leurs enfants sous prétexte de les instruire.

Vous êtes là non pas comme tête-de-Turc sur laquelle je me plaindrais à frapper, monsieur l'abbé ; mais comme un argument vivant pour démontrer que les collèges où l'on enseigne ou laisse enseigner ainsi la langue du pays ont besoin d'une réforme immédiate et radicale.

Qu'est-ce que cela me fait, à moi, que vous maltraitez la grammaire comme l'abbé Castonguay, et que vous écriviez en style de *statut refondu* ? Je m'en moque avec une profondeur d'indifférence qui vous étonnerait.

Mais que vous infectiez de votre ignorance pyramidale non seulement le collège de Joliette, mais encore les autres maisons d'éducation du pays à beaux deniers comptants, comprenez-vous que c'est chose différente ?

Si les prêtres des autres collèges vous permettent de répandre ainsi vos productions malsaines parmi les enfants qu'ils se sont chargés d'instruire, alors il devient du devoir de tout honnête homme de se lever et de parler ! Il faut mettre fin à de pareils abus.

Un prêtre n'est tenu d'être ni un savant ni un écrivain ; mais s'il ignore les éléments de sa langue, qu'il ne se charge pas de l'enseigner !

Surtout qu'on ne lui permette pas de propager ses inepties, sous prétexte d'éducation, parmi notre pauvre jeunesse sans défense, déjà trop prédisposée à croire le prêtre aussi infaillible en syntaxe qu'il l'est en politique.

Si je n'ai plus le droit de réclamer pour la politique, j'ai au moins celui de protester au nom de la syntaxe.

Et pour cela, je vais me permettre, monsieur l'abbé, de présenter l'*Etudiant* à mes lecteurs.

Qu'on se couvre !

L'*Etudiant* est une petite revue rédigée par un savant professeur qui signe F. A. Baillargé, *Ptre*, publiée sous le toit aussi classique que sacré du collège de Joliette, et répandue, dit-on, à grand renfort de réclame ecclésiastique dans plusieurs autres, sinon dans tous les autres collèges et séminaires de la Province.

Cette revue a la prétention d'être un foyer de science classique à l'usage de la jeunesse studieuse et chrétienne.

C'est bien cela, n'est-ce pas ?

Eh bien, je n'ai que deux numéros de l'*Etudiant* sous la main, monsieur l'abbé ; et, en attendant que je fasse admirer les beautés des autres productions que vous mettez si libéralement au service des petits malheureux confiés à vos soins, nous allons, si vous le voulez bien, parcourir une page ou deux de ces intéressants spécimens du journalisme alimenté aux sources mêmes de ces profondes études classiques que les laïques n'ont pas le droit de critiquer.

Nous ne chercherons pas longtemps, vous allez voir !

1ère page, 1ère ligne :

C'est naturellement vous-même, monsieur l'abbé, qui avez la parole :

"Notre course de santé est terminée."

Moi, je sais ce que c'est qu'une course de chevaux et même qu'une course de cocher ; mais si le lecteur veut apprendre ce qui s'entend par une *course de santé*, il lui faudra s'adresser chez vous, monsieur l'abbé, qui en êtes l'inventeur, et qui sans doute ne livrez ce secret que sur demande accompagnée de quelques *centins*, comme vous dites, pour vos bonnes œuvres.

2e ligne :

"Le 30 octobre, nous avons laissé Liverpool."

Comment, monsieur l'abbé, vous n'avez pas emporté Liverpool avec vous !... C'est dommage, vous auriez peut-être pu faire des Canayens

de tout ce monde-là. . . . Monsieur l'abbé, si vous ne savez pas la différence qu'il y a entre *quitter* et *laisser*, comment pouvez-vous l'enseigner ? Et ceux qui la connaissent, comment peuvent-ils vous permettre d'induire ainsi en erreur les élèves que l'on confie à leurs soins pour les faire instruire ? Comprenez-vous que c'est là le point ?

Va pour deux lignes ! et continuons, même page :

"J'ai eu en ce jour l'extrême honneur d'être reçu en audience par S. S. Léon XIII."

Mais comment diable vouliez-vous donc être reçu ? On dit en audience *privée*, ou en audience *publique*, suivant le cas, monsieur l'abbé ; on ne dit jamais en audience tout court, à moins qu'on ne signale en même temps le nombre des personnes reçues. C'est parler comme un homme qui ne connaît ni la valeur ni l'étymologie des mots.

Allons plus loin ; même page toujours :

"Mon père, G.-F. Baillargé, député-ministre des Travaux publics. . ."

Buies, Lusignan, Legendre, criez fort dans les journaux contre l'anglicisme ; il y aura toujours quelque bon professeur de collège infailible qui enseignera à ses élèves à traduire *deputy minister* par *député ministre*. Et cela pour créer de nouveau en France — ou chez ceux qui ignorent le canayen — les quiproquos qui ont, il y a deux ans, à Paris, failli faire passer Mgr Labelle pour un menteur !

Comment corriger le langage de notre jeunesse, quand se sont les professeurs mêmes qu'il faudrait d'abord instruire ?

Et comme ces derniers croient tout savoir, parbleu . . . et qu'on ne saurait insinuer qu'ils peuvent ignorer quelque chose, sans recevoir sur le coco le contenu de quelque sale ustensile, que voulez-vous y faire ?

Suivons la même page toujours :

"Les appartements de Léon XIII sont à l'étage le plus élevé du Vatican et donnant vue sur la place Saint-Pierre."

Vous voudrez bien dire à vos élèves, cher monsieur le professeur, que *donnant vue* n'est pas français dans ce sens-là ! C'est *ayant vue* qu'il faut dire, ce qui est bien différent.

"Mgr della Volpe m'introduit finalement dans un modeste appartement contigu, je crois, au cabinet de travail du Pape."

Y a-t-il un dictionnaire de la langue française dans votre collège, monsieur l'abbé ? S'il y en a un, ouvrez-le donc, et vous verrez ce que veut dire le mot *appartement*, dont on s'évertue depuis quinze ans à donner la définition dans les journaux laïques.

"Craignant de fatiguer Sa Sainteté, je me contente ensuite de dire, sans déployer les autres cartes, que la 2e est *une relative* à l'Eglise anglicane."

Qu'est-ce que c'est qu'une *relative* ? Mystère !

"Il était chagrin de ne pouvoir se rendre au désir d'un chacun de ses enfants."

Faites assavoir à vos élèves, monsieur l'abbé, qu'un mécréant de

Montréal, qui ne respecte rien, prétend qu'un *chacun* ne se dit plus que par plaisanterie. Ce n'est pas ma faute, mais c'est comme ça.

Enfin, monsieur l'abbé, lâchez donc une bonne fois le mot *piastre* ; l'Académie donne le mot *dollar* comme vocable français pour désigner la pièce de cinq francs américaine. La *piastre* est une monnaie espagnole ou turque.

Et cætera.

Et tout cela dans un seul petit feuillet de revue grande comme la main !... Une revue publiée dans le but d'instruire la jeunesse !

Je ne m'arrêterai pas à relever tous les anglicismes, toutes les incorrections et toutes les absurdités de langage dont regorgent les pages qui viennent à la suite ; il faudrait presque tout citer.

Je saute d'emblée à la dernière, pour relever une phrase qui n'est pas une perle ordinaire, mais tout un écrin à elle seule :

“ Une plainte amère s'échappe de sa plume en songeant à tout le temps que nous avons perdu, et cela devant la marée montante d'antagonistes qui nous exploitent et qui convoitent de plus en plus une terre achetée par le sang de nos ancêtres. ”

Quel coup d'œil que cette *plainte amère* qui s'échappe d'une plume, et qui se met tout de suite à songer, en face d'une *marée d'antagonistes*, pendant que le sang de nos ancêtres achète des terres !

Enfoncé “ le char de l'Etat qui navigue sur un volcan ! ”

Voyons, cher abbé, on ne vous a donc jamais enseigné ce que c'est que la concordance des figures en rhétorique ! Vous n'avez donc jamais appris seulement la valeur des mots ! A votre place, moi, je ne me tuerais pas à défendre ceux qui m'auraient enseigné la langue française de cette façon.

Mais ce n'est pas tout : ouvrons l'autre numéro de la petite gazette classique, et cuillons au hasard (avec un *s*, monsieur l'abbé, un *s* aussi indigne que ridicule).

“ Les Madrilènes sont particuliers sur la toilette : haut col, cravatte (avec deux *tt*) de soie avec *épinglette*, poignets saillants avec boutons. ”

Ah ! voilà une observation importante, monsieur l'abbé, puisque c'est la seule que vous ayez faite à Madrid ! Ce que c'est que de voyager en dilettante !

Comme ces Madrilènes sont particuliers en effet ! Dire qu'ils portent des boutons à leur chemise ! car ce que vous appelez des *poignets* (saillants, on ne sait trop pourquoi) doivent être des poignets de chemise ou des *manchettes* ; et porter des boutons à ses poignets de chemise ou à ses *manchettes*, c'est en effet assez original pour attirer l'attention des étrangers !

Seulement un Français peu éclairé se demanderait sans doute ce que peut bien être cette *épinglette* que des gens si particuliers portent à leur *cravatte* (avec deux *tt*, puisque vous y tenez).

Mais les Français n'ont pas l'avantage de comprendre le canayen qu'on enseigne au collège de Joliette.

Il n'en faut guère plus long, monsieur l'abbé, pour nous faire entre-

voir, ce me semble, la raison pour laquelle nos évêques s'opposent en bloc à ce que les professeurs ecclésiastiques subissent des examens avant d'entrer dans le professorat.

Par exemple, je me demande pourquoi on en ferait subir aux autres maîtres d'école.

Quant à être confits dans l'ignorance, j'aimerais qu'on me montrât ce que nous avons à gagner à ce que le chaudron soit plus ou moins béni !

Mais vous n'êtes pas le seul, monsieur l'abbé, à fournir ces charmants exemples de style destiné à ankyloser l'imagination des nobles espoirs du peuple qui doit un jour régénérer l'Amérique du Nord.

Vous avez des collaborateurs en prose et en vers qui ne sont pas de votre force, mais dont quelques-uns ne manquent pas non plus de titres à la gloire.

J'en veux citer un — pour le fun.

C'est un poète, celui-là, un vrai modèle à mettre sous les yeux des jeunes générations canadiennes, pour remplacer Victor Hugo et Lamartine, qui, comme on le sait, ne peuvent que fausser l'intelligence et faire perdre le goût de la saine littérature.

Je reproduis tout au long, persuadé que les lecteurs qui ont lu ce que j'ai cité de vous peuvent subir cette épreuve sans trop grave danger d'aliénation mentale :

Salut ! noble Reine,
Notre Souveraine :
Mère de pitié, dont le cœur
N'émeut tant des maux du pécheur ;

Douce vie où l'Âme
Peut espérer son but.
Et suave flamme
Du saint amour : salut !

Notre voix s'élève
Pour réclamer votre secours :
Faibles enfants d'Eve
Nous comptons sur votre concours.

Concours pour aide, voilà une impropriété de terme que le pauvre diable d'auteur n'a certainement pas apporté de chez lui quand il était tout petit : il a dû apprendre cela au collège.

Vers vous nous soupirons
Dans nos vives alarmes ;
Nous gémissons et nous pleurons :
Cette vallée, hélas !
Étant celle des larmes
Nous en versons jusqu'au trépas.

O cœur si doux.
O poignante avocate !
Exemplez-nous,
Malgré notre conduite ingrâte.
Du divin courroux.

Exempter pour préserver, voilà encore une chose que l'auteur n'a pas apporté de naissance !

Cœur généreux
Que le ciel nous accorde,
Tournez les yeux
Comme votre miséricorde
Vers les malheureux.

Et Jésus, fruit *adorable*
Qui nous fut destiné,
Et qui de vous, Vierge *ADORABLE* (*Une rime riche !*)
Nous est né,
Faites qu'après cette vie
Hors d'exil désormais
Il s'offre à notre âme ravie
A jamais !

O clémence !
Cœur immense !
Tant doté
De bonté !

O pieuse et douce Marie
Du Très-Haut la Fille chérie !
Amen.

Et cette élucubration de triple imbécile, publiée par l'autorité et sous les auspices d'un collège qui prétend enseigner la littérature, est immédiatement suivie — ne croyez pas que je badine ! — d'un article sur l'*Utilité des vers latins* !

Ce serait à se tenir les côtes, s'il n'était si triste de voir ainsi une partie de notre jeunesse enfouie à son insu sous cette couche de crétinisme à quintuple pression !

Si la connaissance de la prosodie latine est avantageuse à qui veut savoir le latin, la connaissance de la prosodie française ne serait-elle pas aussi de quelque utilité à qui veut savoir le français ?

Or la prosodie française est partout répudiée et bannie dans nos collèges. Quand on y tolère quelques récalcitrances, c'est miracle.

N'est-il pas *ridicule* et même *indigne* de voir nos enfants la tête bourrée de dactyles, de spondées et d'anapestes, nous parler de la pénultième et de l'antépénultième, sans pouvoir nous dire ce que c'est qu'une césure et qu'un hémistiche français !...

Où trouver, parmi nos prêtres, nos avocats, nos médecins, nos notaires, ceux qui sont en état de distinguer si un alexandrin est correct ou non ?

Et n'est-ce pas là une partie importante des belles-lettres ?

Mais il paraît que ce n'est pas dans la "vraie branche."

Et l'on viendra encore nous bassiner en disant qu'on donne tout cela à bon marché !

Il ne manquerait plus que de nous le faire payer cher !...

A la semaine prochaine, monseigneur l'abbé !

SIXIÈME LETTRE

Montréal, 12 mai 1893.

Monsieur l'abbé,

J'ai connu plusieurs fin-sin dans ma vie, mais j'en ai rarement rencontré comme celui qui m'honore, à votre acquit, de ses attentions dans le *Courrier du Canada*.

Ce fin-sin est à croquer.

Pour prouver qu'on enseigne parfaitement le français dans nos collèges, il se mufond à démontrer que je ne l'ai jamais appris moi-même !

Ouilholland fait des petits, à ce qu'il paraît.

Et moi qui n'osais pas me citer comme exemple !

Voilà une partie de ma démonstration faite, tant mieux ! Vous voudrez bien offrir mes remerciements au fin sin, n'est-ce pas !

Depuis notre dernière entrevue, monsieur l'abbé, j'ai reçu quatre lettres de prêtres. Je ne parle pas des lettres anonymes qui sentent leur encens à quinze pieds à la ronde : celles-là, malgré leur caractère évidemment sacré, n'ont pas le privilège de troubler le mien, qui à l'endroit de toutes les lâchetés — cléricales ou laïques — est d'une impartialité on ne peut plus profane.

Or, sur ces quatre lettres, il y en a une qui dit ceci en substance :

" Merci, Monsieur ; vous faites une bonne œuvre. Les conservateurs ne veulent pas parler parce qu'ils ont des sympathies à ménager, les libéraux parce qu'ils ont à se tenir en garde contre les préjugés sans cesse soulevés contre eux, les prêtres — ceux qui comprennent — sont condamnés à un mutisme encore plus absolu que les autres, parce que . . . parce qu'ils sont prêtres tout simplement. J'applaudis à votre courage, et j'aime à vous dire que vous avez plus d'adhérents dans le clergé que vous ne pensez. Plusieurs prêtres sont las de toujours porter le fardeau de l'ignorance et des fautes de leurs confrères, sans pouvoir dégager leur responsabilité."

Très bien ! voilà le langage d'un homme, au moins !

Ce sont ceux-là, monsieur l'abbé, ce sont les prêtres de cette trempe qui soutiennent l'édifice ébranlé du pouvoir ecclésiastique dans le pays. Lorsque il ne restera plus que des baillargés et certains autres personnages qu'il est inutile de nommer, vous m'en direz des nouvelles !

Quant aux trois autres lettres, elles peuvent se résumer à ceci :

" Vous touchez à l'Eglise.

" Vous n'avez pas le droit de critiquer les prêtres : ils ne relèvent point de l'opinion publique ; les mandements de nos évêques le disent.

" Vous êtes catholique pourtant . . .

" Vous devez beaucoup au clergé . . ." Etc.

Ainsi, monsieur l'abbé, en vous touchant, je touche à l'Eglise !

Je vous avouerai que cette prétention me rend tant soit peu perplexe. Je sais bien que vous êtes, en tout au moins que vous vous croyez l'ornement du sacerdoce, le pilier du sanctuaire, le boulevard des vrais principes,

et l'organe attitré du clergé dans notre pays ; mais vous n'êtes pas l'Eglise à vous tout seul. Et d'ailleurs il me semble que l'Eglise ne se recrute pas dans le clergé exclusivement.

Quand j'étais petit, on m'a enseigné au catéchisme que l'Eglise, c'est "la communion des fidèles unis entre eux par le lien d'une même foi, la participation aux mêmes sacrements et la soumission au même pasteur légitime."

Or, comme vous n'avez pas changé cela depuis, à ma connaissance, monsieur l'abbé, il me semble que, dans ces conditions-là, j'en suis, moi aussi, de l'Eglise ! En sorte que, quand vous me sautez au collet, vous attaquez autant l'Eglise, que moi quand je vous gifle un peu pour me débarrasser.

J'y mets peut-être un peu moins d'ardeur cléricale, voilà tout.

"Les prêtres ne relèvent point de l'opinion publique : les mandements sont là qui le disent."

Entendons-nous bien, d'abord. Si vous parlez du prêtre comme prêtre, c'est-à-dire en autant qu'il s'agit de ses actes de prêtre, je suis avec vous.

Mais si vous voulez dire que le prêtre, parce qu'il est prêtre, ne relève en rien de l'opinion publique, c'est une autre affaire, une toute autre affaire !

Si c'est là ce qu'on prétend, écoutez, monsieur l'abbé, et pesez bien mes paroles comme je les pèse moi-même. Qu'on n'essaie point d'imposer une pareille doctrine à notre époque, même dans notre pays ! On ne fera plus de dupes. Cela créera peut-être quelques papalarts de plus par-ci par-là, mais fera surgir à coup sûr des révoltes à toutes les portes.

C'est un catholique, et un catholique sincère qui vous dit cela !

Quand on mettrait — je ne cherche pas à réveiller inutilement des souvenirs humiliants, mais je prends ce qui me tombe sous la main de plus propres à illustrer ma pensée — quand, dis-je, on mettrait dix soutans sur le dos de l'abbé Guyhot, on ne me le ferait pas plus respecter pour cela ; et s'il avait le toupet de venir frapper à ma porte, fût-il en chasuble et en étole, je n'irais pas demander la permission de Monseigneur pour le recevoir sans plus de cérémonie qu'un laïque de son espèce... s'il en existe.

N'en voilà-t-il pas des immunités !...

Monsieur l'abbé, le pape lui-même relève de l'opinion publique, en tout ce qui ne concerne pas les dogmes et la discipline de l'Eglise.

En fait de science, en fait de moralité, en fait d'orthographe, en fait d'éducation, il peut être la plus haute autorité du monde, si l'on veut, mais il relève de l'opinion publique.

En d'autres termes, le prêtre qui se fait corrupteur d'âmes et d'intelligences est responsable de ses actes comme un autre citoyen, et — n'en déplaise à toute la gent à quatre pattes ou à genoux — les fautes de français commises par des prêtres sont aussi bien des fautes que si elles étaient l'œuvre du plus insignifiant des laïques.

Pour ma part — et c'est là une manière de voir qui se propage terriblement, monsieur l'abbé — quand j'entendrai un bachelier dire que Louis XIV a été fait prisonnier à la bataille de Pavie, ou que Charles VIII a été tué au siège de La Rochelle, le susdit bachelier aura beau plaider que son professeur d'histoire était un prêtre, je ne me généraliserai pas le moins du

monde pour le classer dans mes papiers parmi les ignorants, en dépit de tous les mandements de la création.

" Vous êtes catholique, pourtant . . . "

Cette trouvaille ! . . . Eh ! mais, parce qu'on est catholique, est-ce une raison pour être plus globe-mouche que les autres ?

Saint Louis disait à Joinville qu'il ambitionnait le renom de prud'homme, mais n'avait aucune envie d'être pris pour béguin. Je pense comme saint Louis.

Oui, je suis catholique, mais je n'ai pas le gosier mieux construit pour avaler des couleuvres que si j'étais protestant ou libre penseur !

C'est encore là des grâces d'état qui manquent à ma personnalité aussi indigne que ridicule.

Pour moi, le prêtre à l'autel, au confessionnal, c'est-à-dire dans le strict exercice de son ministère, c'est le prêtre. Et je suis prêt à lui accorder, comme tel, tous les privilèges qui s'attachent à ses fonctions, en même temps que mon profond respect, s'il s'en montre digne.

Mais quand il enseigne, il devient maître d'école, et responsable aux citoyens comme les autres maîtres d'école.

S'il est incompetent, s'il ne sait rien surtout, au large ! Qu'on en mette un autre à sa place ! C'est aussi simple que cela.

L'évêque de Peoria, cité par M. l'abbé Rouleau, le distingué principal de l'École Normale de Québec, a dit quelque part :

" Une bonne religieuse n'est pas par le fait même une bonne institutrice. Comme les hommes faibles ayant l'autorité font plus de mal que les méchants, de même rien n'est si pernicieux dans une institutrice que l'incompétence."

Eh bien, ce que Mgr Spalding dit des religieuses, on peut le dire des prêtres — même des prêtres instruits. Et cette pensée, le savant prélat la développe comme suit :

" L'éducation est de venue une science, et l'enseignement un art qui ne peut être exercé d'une manière intelligente que par ceux qui sont tout à fait versés dans cette science.

" Il nous est permis d'espérer que nous sommes tout près du jour où l'on considérera comme criminel le fait de confier des enfants à ceux qui ignorent la science et l'art de les instruire.

" Il y a des hommes avec lesquels il suffit de venir en contact intime pour recevoir une éducation de première classe, et il y a des universités où l'on peut passer des années et n'en rapporter qu'une stupidité acquise, pire et plus irrémédiable que le caractère naturel."

Oui, monsieur, je ne me lasserais pas de le répéter, on a trop habitué notre population à croire que le prêtre est doué de la science infuse et de la compétence universelle.

Le prêtre — vous devriez savoir au moins cela, monsieur l'abbé — ne connaît que ce qu'il a appris, comme les autres hommes ; et, dans l'ordre temporel, il n'est pas nécessairement mieux doué que le commun des mortels.

En sorte que, moi comme un autre, j'ai le droit, le droit absolu, remarquez-le bien, de penser et agir à ma guise sur les questions libres, sans avoir à en rendre compte au clergé, et même de différer largement d'opinion avec vous, ce dont j'abuse en particulier sur le point suivant, monsieur l'abbé :

Vous prétendez, comme prêtre, jouir de privilèges à part dans la société, ayant mission de régler exclusivement tout ce qui concerne l'éducation de nos enfants, pouvant vous servir des lois et des tribunaux du pays pour satisfaire vos rancunes, mais vous réservant de récuser ces mêmes lois et ces mêmes tribunaux, le jour où l'on voudrait les invoquer contre vous ; et enfin réclamant l'irresponsabilité absolue du sacerdoce devant l'État, même pour vos confrères sacrilèges et corrupteurs.

Eh bien, voilà des principes infiniment trop moyenâgeux pour notre temps, monsieur l'abbé. Ces choses-là ne s'avalent plus comme autrefois.

La vraie religion n'enseigne rien de tel ; les prêtres instruits et irréprochables n'ont jamais songé à s'arroger d'aussi exorbitantes prérogatives ; et ce ne sera pas les mandements, si respectables que je les considère, qui m'empêcheront de différer d'opinion avec vous là-dessus !

Si vous êtes ignorant comme une carpe et grossier comme un pain d'orge, vous aurez beau me dire : " Pardon, je suis prêtre," je vous répondrai : " Vous n'en êtes que plus coupable ; car si vous êtes prêtre, vous devez avoir eu l'occasion de vous instruire, et quant au savoir-vivre, vous êtes, par devoir d'état, tenu de donner au moins l'exemple de la douceur et de la mansuétude."

Un de mes correspondants ajoute que " je dois beaucoup au clergé."

Certes, oui, je dois beaucoup au clergé. Ce n'est pas moi qui le contesterai.

Je lui dois toutes sortes de choses, au clergé : bien des choses que la reconnaissance me fait un devoir de me rappeler ; et aussi, bien des choses que le précepte chrétien me recommande d'oublier.

Mais, dans un cas comme dans l'autre, monsieur l'abbé, je fais, moi, la part du clergé et celle du prêtre. Je n'agis pas comme mes révérends contradicteurs, qui se sentent tous atteints par les petits traits d'amitié que ma gratitude vous décoche.

Voyons, parce que j'ai rencontré de saints prêtres bien payés qui se sont voués à mon instruction du mieux qu'ils ont pu, dois-je renoncer au droit ou plutôt manquer au devoir qu'à tout citoyen de s'occuper des questions qui intéressent le plus l'avenir de son pays ?

Parce que ce sont des prêtres qui m'ont enseigné partie de ce que je sais, dois-je nécessairement trouver que vous faites œuvre pie en répandant vos bordées d'anglicismes et vos paragraphes de charbonnier dans tous les collèges et les couvents de la Province ?

Parce que de vrais prêtres à l'esprit droit et au noble cœur m'ont honoré, encouragé et vivifié de leur généreuse et loyale affection, s'ensuit-il que je doive baiser la férule dont, sans la moindre provocation ni l'ombre d'un prétexte, vous essayez de me cingler les épaules ?

Tenez, monsieur l'abbé, on s'étonne quelquefois de ce que le peuple se sente porté à tenir tout le clergé plus ou moins solidaire des écarts commis par un de ses membres.

Si le peuple subit cette impression, à qui la faute ?

La faute en est aux prêtres, qui comme masse font toujours cause à part dans leurs relations avec les laïques.

La faute en est à ces prêtres qui, à la nouvelle d'un différend entre un laïque et un de leurs confrères, se rangent, immédiatement et à l'aveugle,

du côté de celui-ci, sans s'occuper de savoir s'ils ne prennent point, par là, fait et cause pour la persécution contre le bon droit.

La faute en est à ces prêtres qui ne veulent jamais admettre la turpitude d'un des leurs, quand même elle leur crèverait les yeux, et qui, du haut de la chaire, traitent de *calomniateurs* et de *lâches* les citoyens qui sont assez jaloux de leur honneur et de la moralité publique pour mettre les familles en garde contre les agissements des loups déguisés.

La faute en est à ces prêtres qui ne manquent jamais de faire la plus détestable des réputations à tout avocat qui aura eu l'audace de poursuivre un des leurs devant les cours de justice, et surtout de le faire punir.

La faute en est à ces prêtres qui, en ce moment même, disent : « Fréchette en veut au clergé ! » parce que je n'approuve pas aveuglement notre système d'éducation collégiale, et que je ne baisse pas la tête — comme j'étais forcé de le faire à l'époque où l'on pouvait tenir un parti politique solidaire de mes actes — devant les insultes d'un jeune matamore qui n'a que sa soutane pour le recommander à la considération publique !

La faute enfin en est à ceux qui se mettent d'eux-mêmes sous les gouttières (sous les *dégouttières*, comme on dit au collège).

Mais, si vous êtes prêtre, monsieur l'abbé, ce n'est pas ma faute ; et si vous m'avez empoigné brutalement et sans raison, ce n'est pas ma faute non plus.

Je suis plein de respect pour les prêtres en général, mais pas au point de me laisser écorcher par l'un d'eux pour le plaisir de me sentir les omoplates labourées par des griffes bénites.

Quant à notre système d'enseignement, si je l'attaque, ce n'est pas parce que nous le devons aux prêtres ; c'est d'abord parce que vous m'y avez forcé, et ensuite parce qu'il est mauvais, notre système. Ce que je m'engage à démontrer jusqu'à la plus complète évidence.

Mais, que dis-je, n'êtes-vous pas vous-même, monsieur l'abbé, un de ceux qui travaillent le plus à établir dans l'esprit public cette solidarité que le clergé repousse avec tant d'énergie le jour où elle devient lourde à porter ?

Une fois, j'écris une pièce de vers à mon ami M. Mercier : c'est détestable !

Le lendemain j'en écris une autre à Mgr le chanoine Boucher : c'est un chef-d'œuvre !

L'une s'adressait à un misérable laïque, l'autre à un membre du clergé, voilà tout ; et c'en était assez.

Plus que cela, un ami me passe le numéro d'octobre de votre *Étudiant*, et qu'est-ce que j'y trouve ? Plus de quatre pages sur l'affaire Guyhot. C'est intitulé : *Cité du bien, cité du Mal*.

Pas besoin de ce demander dans quelle de ces deux cités se trouvent respectivement placés le clergé et les laïques aussi *indignes* que *ridicules*.

Citons quelques lignes :

« Le clergé canadien vient de subir une tempête, *enfant légitime de la cité du mal*.

« Quel sera le jugement de l'histoire ?

« *Haine, vengeance, têtes sans cervelle !*

« La libre pensée, *mère de la haine contre tout ce qui tient à Dieu* (ce qui tient à Dieu c'est Guyhot naturellement !) existe quelque peu dans notre jeune pays.

“ Nos petits *libres penseurs* (ne faut-il pas être libre penseur en effet ?) ont donc parlé avec colère et surtout avec le zèle emphatique de l'*hypocrisie*. Ces messieurs ont usé largement de la peinture noire en vente chez *Dame Calomnie* (style *joliettensia*!).

“ Quelques-uns ont eu maille à partir avec certains curés (les misérables !); ils ont subi des défaites, ils *se vengent*.”

Oui, et vont même jusqu'à déranger un saint homme dans ses dévotions ! Est-ce tolérable ?

“ Une seconde catégorie dans le débat qui nous occupe (une catégorie dans un débat ! quel débat ? on n'a jamais pu savoir) ce sont les gens *qui n'ont pas bien digéré*.”

Quand j'aurai parlé de vos *Coups de crayon*, monsieur l'abbé, le public saura jusqu'à quel point ces questions de digestion vous remuent profondément, et jusqu'à quel invraisemblable degré elles touchent de près à vos plus nobles facultés.

“ Les symptômes de dyspepsie sont peut-être moins prononcés au *Canadien* et au *Canada*, mais il y a complication chez eux, bien qu'ils ne paraissent pas avoir conscience de leur état ; ces messieurs, dans tous les cas, préfèrent pour leur œuvre de régénération les *caustiques aux pilules*....”

Toujours la même préoccupation. Vous étiez né pour être vétérinaire ou garçon d'hôpital, monsieur l'abbé !

“ Le propre du caustique est d'arriver à la destruction du mal en produisant tout d'abord l'effet de la brûlure (je sais ça !) Il y a des caustiques plus actifs, comme la pierre à cautère ; on la trouve *d'avantage* au *Canada*.”

D'avantage est ici pour *en plus grande quantité* ; c'est du *joliettensia*, le français en honneur dans la baillagerie ! Ne pas faire attention.

“ Les caustiques moins violents, comme la *pierre infernale*, par exemple, se trouvent en abondance au *Canadien*....

“ *L'Etendard* s'est fait à Montréal le défenseur du clergé ; cette bonne action lui portera bonheur.”

Sans doute, monsieur l'abbé, sans doute ; aussi la sainte feuille est-elle allée chercher sa récompense là-haut, parmi ceux dont le royaume n'est pas de ce monde....

Mais ne badinons plus, et faisons un petit retour sur vous-même, monsieur l'abbé. Ecoutez-bien !

Voici un individu — dépositaire des dignités sacerdotales et institué *ex cathedra* gardien de la foi et de la morale dans la paroisse Saint-Jacques de Montréal — qui donne le spectacle d'un scandale à déconcerter l'imagination du marquis de Sade.

D'un autre côté, voilà un prêtre aussi, du même diocèse, revêtu des mêmes dignités, chargé en outre de diriger la jeunesse, et qui, comme journaliste, a l'occasion et même le devoir de se prononcer.

Il prend la plume, que va-t-il faire ?

Il va s'indigner sans doute ; il va dénoncer, foudroyer le misérable souillé de crimes qui a perverti les âmes, abusé de toutes les choses saintes, et déplorablement compromis le clergé et la religion...

Ah bien, oui !... Va-t-en voir s'ils viennent !... Pas un seul mot

de blâme ! pas un soupir de regret ! cela humilierait le *corps*. Pas même un mouvement de surprise indignée !

Mais les laïques, en revanche, les misérables laïques qui ont eu la bassesse de se sentir blessés dans l'honneur de l'un d'eux, les pères de famille qui ont songé un instant aux incroyables dangers auxquels sont parfois exposés l'honneur et l'âme de leurs enfants, tous ceux qui ont parlé enfin . . . le saint prêtre n'a pas d'expressions assez méprisantes pour dire à chacun d'eux :

On vous a fait, seigneur,
En vous croquant beaucoup d'honneur !
Chut ! taisez-vous, libre penseur !

Voilà la morale transcendante qu'on répand dans nos collèges. C'est du propre, n'est pas ?

Ne croyez-vous pas, monsieur l'abbé, que voilà une plaie sociale bonne à cautériser aussi ?

Mais assez pour aujourd'hui, noble vengeur de la religion outragée.

Je vous salue avec autant de sincérité que de compassion.

A la semaine prochaine.

SEPTIÈME LETTRE

Montréal, 19 mai 1893.

Monsieur l'abbé,

Savez-vous que vous êtes pour ma conscience un grand sujet de scandale ?

Se battre ainsi les flancs pour induire un pauvre diable comme moi en péché d'orgueil, cela n'est pas bien, monsieur l'abbé.

Pour un oint du Seigneur surtout, c'est même très mal.

Ainsi, dans votre *Bon Combat*, que je reçois à l'instant, il y aurait de quoi me faire crever comme la grenouille de Lafontaine, si mon humilité bien connue ne me tenait à l'abri de semblables accidents.

D'abord, deux sujets s'imposaient à votre attention de journaliste dans la circonstance actuelle : les noces d'argent de notre vénérable archevêque, et . . . ma personne aussi méprisable que laïque.

Or — j'en suis froissé dans mes sentiments de fidèle brebis, mais ce n'est pas ma faute — le compte-rendu des noces d'or de Monseigneur ne couvre pas une page entière de votre revue, tandis que tout le reste m'est consacré, c'est-à-dire *douze belles pages bien comptées* ! . . .

Hein ! . . . et il y en a qui prétendront que je m'exagère mon importance ! . . .

Mais ce n'est pas tout. Ces douze pages peuvent se résumer en ces quelques mots : Je ne suis pas un grand poète comme Victor Hugo, Lamartine et Alfred de Musset.

Rien que ça de rivaux !...

J'ai remarqué déjà plus d'une fois la manie périodique qu'ont mes démolisseurs — car j'ai mes démolisseurs, comme la colonne Vendôme — de me comparer aux trois plus illustres poètes du siècle.

Ça ne rate jamais.

Comment ne pas se sentir la corde vaniteuse agréablement chatouillée ?

Il faut que vous trouviez mes vers rudement beaux, monsieur l'abbé, pour leur aller chercher si haut des points de comparaison.

Avouez-le, la main sur la conscience, là, vous les trouvez beaux !

Bien plus beaux que je ne les trouve moi-même, allez ! Vous essayez de les échiffer : si vous me voyiez les échiffer moi-même ! Je vous jure que ce n'est pas moi qui me mettrai en ligne de rivalité ni avec Victor Hugo, ni avec Lamartine, ni avec Alfred de Musset, monsieur l'abbé. Je laisse ce soin à mes amis les ennemis, qui s'en acquittent en conscience.

A vous entendre, mon style vous rappellerait en outre celui de plusieurs grands écrivains de France.

Vous êtes trop aimable, monsieur l'abbé ; et je voudrais bien vous rendre politesse pour politesse.

Je voudrais, par exemple, en feuilletant vos ouvrages, pouvoir dire de temps en temps : "Tiens, voici quelque chose qui ressemble à Chateaubriand, voici une tournure de phrase qui rappelle Théophile Gautier, une alliance d'expressions dans le genre de Mérimée, etc."

Malheureusement c'est impossible. Vous êtes d'une originalité invraisemblable. Je défie Argus aux cent yeux de découvrir, dans vos livres ou vos journaux, rien qui fassent seulement penser à Tardivel. Ça ne ressemble à aucun style civilisé. Vous êtes un écrivain absolument unique dans son genre !

Voyons, monsieur l'abbé, parlons sérieusement, pourquoi vous donner tant de mal à démontrer que je ne suis pas un écrivain hors pair, lorsque je suis prêt à admettre que j'en suis même un très mauvais ?

Quant à mes vers, il est entendu que si l'Académie les a couronnés, c'est qu'elle n'a pas hésité à sacrifier sa réputation pour faire plaisir aux Canayens (une drôle d'idée tout de même que de vouloir récompenser tout un peuple avec un prix d'enfant tellement ridicule qu'on ne l'offrirait pas à un poète de troisième ordre, un prix tellement insignifiant que c'en est une pitié).

Quant à ma prose — qui n'a pas été couronnée, elle — jugez !

Mais, monsieur l'abbé, puisque cette petite branche de laurier vous empêche de dormir, n'en parlez donc jamais. Il me semble que je n'en rabats pas les oreilles de mes compatriotes, moi ! Le fait est que si les jaloux et les envieux ne se chargeaient pas de la remettre à chaque instant sur le tapis, la petite branche, il y aurait longtemps qu'on l'aurait oubliée.

Oui, monsieur l'abbé, je l'admets puisque cela vous fait plaisir, je suis un très mauvais écrivain. Cet aveu doit vous faire comprendre que, si vous avez l'espoir de me voir m'arrêter en route et gaspiller mon temps à défendre mes vers, c'est vous qui perdez le vôtre d'une manière profonde.

Que nous vers se défendent eux mêmes ! S'ils en sont incapables, tant pis pour eux.

Du reste, je n'enseigne pas, moi ; je ne suis pas professeur dans un collège classique ! Mes défauts, par conséquent, ne regardent que moi seul ; ils ne peuvent être contagieux.

Ceci bien compris, passons à autre chose.

Je veux aujourd'hui dire un mot du *Contant*, — un joli petit journal tout petit, tout petit, tout petit, avec des articles tout petits, tout petits, tout petits, et des fautes... eh ! des fautes, par exemple... pas petites du tout, les fautes !

Ce bijou de journal est destiné — son nom l'indique — à éclairer l'intelligence des jeunes filles que les bonnes religieuses se chargent d'élever.

Chaque numéro s'ouvre généralement par un article d'une quinzaine de lignes signé *F. A. Baillargé Ptre*, et où s'étalent, sans la moindre pudeur, des phrases comme celles-ci :

" Appliquez-vous aux travaux de la maison et de la cuisine, comme à ceux de la couture."

Si j'étais un ecclésiastique comme vous, monsieur l'abbé, je vous dirais : Précisez ; qu'est-ce que c'est que les travaux de la maison, les travaux de la cuisine et les travaux de la couture ! Cette cuisine qui n'appartient pas à la maison, et surtout cette couture qui a des travaux me jettent dans un ahurissement on ne peut plus hétérodoxe.

Puis viennent des reproductions.

Et enfin des réclames en faveur de la *Famille*, de la *Littérature au Canada* en 1890, du fameux *Traité d'Economie politique*, et des *Homonymes simples* : 30 centins, 50 centins, 60 centins ! car je constate que le centin, si laïque que soit son origine, m'a l'air d'avoir mieux su que moi trouver grâce aux yeux de votre clérical mépris.

Faisons donc une légère incursion, monsieur l'abbé, parmi les réclames que vous mettez ainsi tous les mois entre les mains des jeunes filles de nos couvents :

" J'ai souffert d'exces de bile et j'ai souffert de constipation pendant (pour durer) quinze ans. Diverses préparations me furent suggérées (pour recommander). Enfin un ami me recommande l'*August Flower*. J'en prends suivant la direction indiquée (par des écritures écrites sans doute). L'effet fut surprenant : je me trouvai délivré des douleurs d'estomac dont je souffrais depuis si longtemps, etc."

" G. G. GREEN, manufacturier."

Ainsi, chères petites filles de nos couvents, vous entendrez peut-être dire un de ces jours par quelque laïque aussi indigne que ridicule, que le mot français n'est pas *manufacturier* mais *manufacturier* ; vous pourrez répondre hardiment : " Je sors d'une de ces institutions que l'Europe nous envoie, et là, M. l'abbé Baillargé — une autre institution que l'Europe ne peut manquer de nous envoyer aussi quelqu'un de ces jours — nous a enseigné, dans son cher petit journal le *Contant*, qu'il faut dire *manufacturier*."

Une autre jolie page : attention !

" Nouvelle découverte par accident. En faisant un composé chimique une partie de ce composé est tombée sur la main du chimiste qui, après s'être lavé, a

découvert que le poil *était complètement disparu*. Cette préparation est tout à fait inoffensive et si simple qu'un enfant peut s'en servir. *Relevez le poil et appliquez le mélange pendant quelques minutes, et le poil disparaît d'une façon magique sans causer la moindre douleur et sans causer le moindre tort sur le moment ou après.* Des milliers de dames qui *étaient ennuies de poil sur la figure, le cou et les bras, témoignent de ses mérites.* Les messieurs (c'est intéressant fort les jeunes filles du couvent) qui n'aiment pas à avoir de la barbe ou du poil au cou devraient se servir de ce remède qui met de côté la nécessité (sic) de se raser, en empêchant pour toujours la croissance du poil. Prix 21 la bouteille, envoyée franco par la poste en boîte de sûreté. Ces boîtes sont scellées de manière à écarter l'observation du public. Envoyez le montant en argent ou en timbres... *vous pouvez enregistrer votre lettre à n'importe quel bureau de poste, afin de vous en assurer la livraison.* Nous paierons \$300 pour chaque cas d'insuccès de cette préparation ou pour la moindre injure qu'elle ait causée à une personne qui en a acheté. Aux dames qui répandent 25 bouteilles... nous donnerons une robe de soie... etc."

Voyons, là, mes compatriotes canayens, quand vous mettez vos petites filles au couvent, est-ce pour leur faire lire des insanités de cette espèce ? Est-ce pour leur faire apprendre ce français-là ?

Mais ce n'est pas tout, vous leur en servez bien davantage, à nos petites filles, monsieur l'abbé. Passons à une autre réclame ; c'est du corsé :

"J'avais souffert de dyspepsie pendant cinq mois. Les médecins me dirent qu'elle était chronique. J'éprouvais, après mes repas, une fatigue à l'intérieur, et il me semblait avoir un grand poids dans le fond de l'estomac. J'avais aussi fréquemment souffert de la pituite remplie de matière. Quelquefois je me croyais l'estomac atteint par une maladie mortelle..."

Se voir l'estomac en danger de mort, voilà qui n'est pas folâtre !

"Puis la flatuosité produisait des coliques qui me faisaient souffrir martyr. Je m'efforçais alors de roter, mais inutilement."

Voilà, monsieur l'abbé, le français et le langage de bonne compagnie, que, grâce au prestige de votre soutane, vous introduisez dans nos couvents de jeunes filles, pour la modique somme de vingt-cinq sous par année ! Et vous viendrez nous dire que, si les élèves parlent mal, c'est qu'ils ont apporté cela de leur famille....

On s'imaginer cette jeune demoiselle récemment sortie de pension, dans toute la grâce virgine de ses dix-huit printemps, et qui parle de sa santé à des visiteurs :

— J'ai la pituite remplie de matière, monsieur. Ma flatuosité me donne des coliques. J'ai besoin de remède contre la constipation ; il faut que j'écrive au manufacturier, car je ne puis seulement pas roter !

À ces paroles aussi expressives qu'ingénues, on reconnaît tout de suite une élève du grand homme qui a su donner à ses rognons et à ses intestins une célébrité enviée sans doute par toutes les autres parties de son inénarrable personne.

Béniissions le ciel de ce que des êtres exceptionnels comme vous, monsieur l'abbé, des êtres tout débordants de grâces d'état se chargent ainsi, pour une bagatelle par année, d'instruire si bien nos enfants, de leur si bien enseigner surtout à parler, à écrire et à vivre.

Et cela sans que ni les pères ni les mères aient à y voir ni de près ni de loin. Ah bien oui ! il leur est même défendu de s'en inquiéter.

Que quelqu'un s'avise de venir vous dire : "Mais, monsieur l'abbé,

c'est là un langage qui n'a pas cours dans la bonne société : une personne bien élevée n'emploie jamais de semblables expressions ; même en médecine on se sert de mots techniques qui atténuent la crudité des choses ;" vous aurez bientôt fait de répondre : " De quoi vous mêlez-vous ? qui vous a chargé d'instruire la jeunesse et de guider les âmes ? vous parlez de choses que vous ne connaissez pas : allez vous promener avec vos *incongruités* et vos *judaïses* ; vous êtes aussi *indigne que ridicule* ! "

Vous me direz peut-être que ces réclames ne sont pas signées par vous.

Qu'est-ce que cela fait, puisqu'elles sont publiées sous l'autorité de votre nom inscrit tout au long en tête du journal, qu'elles sont répandues et mises sous les yeux des jeunes filles par vous même, et que c'est vous-même qui empêchez saintement la recette !

Du reste, ces réclames sont généralement écrites en anglais, et on les traduit au journal qui les publie ; or, comme vous n'avez pas de sous-rédacteur à votre service, monsieur l'abbé, vous avez dû en faire la traduction vous-même ; c'est dans votre style du reste, tout à fait dans votre style.

Mais cela importe peu. L'essentiel est de savoir que, fort de l'autorité que votre ministère vous donne auprès des bonnes religieuses, vous faites le métier, pour vous lester le cher petit gousset, d'introduire dans les couvents de pareilles saletés et du pareil français, au grand détriment de l'intelligence et de la bonne éducation des pauvres petites que les parents naïfs s'imaginent y faire instruire.

Mais, me dira-t-on, qui prouve que cette ordure soit répandue dans les couvents !

Qui le prouve ! Le seul fait de son existence.

Puisque le *Convent* existe depuis huit ans, c'est qu'il a des abonnés ; et où les recrute-t-il ses abonnés ? Ce n'est certainement pas au Congrès de Washington ni à l'Institut de France.

Est-ce chez notre population ? Qu'est-ce qui pourrait intéresser les familles dans cette ridicule feuille de chou, ou plutôt cette cynique feuille de carotte ?

Non, c'est dans les couvents et non ailleurs que la *vermine* se propage et fait son œuvre. Je vois d'ici les pauvres petites se priver de bonbons et d'images, tout enchantées de glisser leurs économies de fillettes dans votre benoîte escarcelle, cher confrère, pour le plaisir de voir leur nom imprimé sur la bande d'un journal.

Ces sous-là, monsieur l'abbé, brûleraient les doigts de n'importe quel individu, prêtre ou laïque, qui aurait le cœur un peu plus sensible que les rognons.

Mais si l'on ne connaît pas le chiffre exact des exploits du fameux *Convent*, on peut avoir — ce qui revient au même — une idée des prouesses de l'*Étudiant*, par le petit entrefilet suivant, que je détache du numéro de mars 1892 :

" Le petit séminaire de Québec a voulu profiter des avantages exceptionnels que nous donnons aux collèges. 34 de ses élèves se sont abonnés à l'*Étudiant*. S'il y a un moyen de prendre pour mériter l'encouragement des collèges, qu'on le dise, nous le prendrons."

On est stupéfié en lisant cela.

Est-ce vrai ? est-ce faux ?

Qui nous dira quelle des deux alternatives est la moins invraisemblable ?

Dans nos collèges, en général, on est d'une extrême prudence relativement aux journaux dont on permet la circulation parmi les élèves. Le *Courrier du Canada*, la *Minerve*, la *Vérité* ont quelquefois leurs entrées ; mais tous les journaux libéraux, c'est-à-dire tout journal dont les rédacteurs pensent que M. Dorion avait bien autant de valeur que M. Cartier, et que M. Laurier est bien aussi honnête homme que M. Langevin, sont presque partout impitoyablement consignés à la porte.

De sorte que cinquante-quatre exemplaires de l'*Étudiant* ne sauraient s'introduire dans un de nos collèges, sans que les maîtres et professeurs, en aient connaissance.

Or le collège dont il s'agit, c'est le séminaire de Québec.

C'est l'université Laval !

C'est la première institution classique du pays !

Comprend-on cela ?

Il y a pourtant là des hommes zélés, des hommes de haute valeur intellectuelle, des professeurs habiles et instruits, des savants de rare distinction.

Comment peuvent-ils laisser entre les mains de leurs élèves ce dégoûtant olla-podrida de tout ce que l'ignorance crasse peut enfanter d'anglicismes, de fautes de syntaxe, d'expressions impropres et de langage biscornu ?

Il y a mille à parier contre un que, si l'*Étudiant* eût été publié par un laïque, il ne serait jamais entré au séminaire de Québec, ni dans aucun autre collège du pays. C'est toujours le même principe : des examens pour les laïques tant qu'on voudra ; pour les prêtres, jamais !

N'est-ce pas un peu grâce à tout cela que les trois quarts, je dirais même les sept-huitièmes des jeunes gens qui sortent de nos collèges tous les ans ne sauraient écrire une lettre importante en bon français ?

Et, quand ils ne savent seulement pas la syntaxe, quelle autre chose peuvent-ils avoir sérieusement apprise ?

Sans compter qu'il est des collèges où les professeurs eux-mêmes ne savent pas un mot de ce qu'on les charge d'enseigner.

Ce fait à l'appui :

Un élève du collège de Sainte-Anne — un homme fort intelligent et bien connu — se présente à Mgr Langevin, de Rimouski, pour obtenir la soutane.

— Très-bien, fait l'évêque ; mais nous avons besoin de professeurs au collège, vous ferez la classe.

— Volontiers, que devrai-je enseigner ?

— Les mathématiques.

— Je ferai remarquer à Votre Grandeur qu'ayant très-peu de dispositions pour cette science, je n'y ai pas réussi du tout. Le fait est que je ne saurais résoudre un problème d'algèbre.

— Ça ne signifie rien ; il y a des auteurs qui les donnent tout faits. Allez ! la première vertu du séminariste, c'est l'obéissance.

— Et voilà comment, me disait le héros de cette aventure, j'ai enseigné les mathématiques, sans les avoir jamais sues.

Et les braves parents, pendant ce temps-là, se disaient en se rengorgeant dans leur confiance béate : " Mon fils est en Mathématiques ! "

Et Lusignan, n'a-t-il pas raconté, lui aussi, comment il a été professeur de grec sans l'avoir jamais étudié ? Il apprenait la veille ce qu'il devait enseigner le lendemain. Ce n'était pas plus difficile que ça.

Est-il besoin après cela de se demander pourquoi nos études sont si faibles ? pourquoi nos bacheliers sont si honteusement ignorants comparés aux élèves qui sortent des lycées ou collèges de France ?

Il me semble en entendre protester qui vous diront demain sans y songer : " Ah ! c'est un homme capable, il a étudié en Europe. "

La chose échappe même à mon petit enfant de chœur de la *Minerve*, qui prétend que les élèves de nos collèges, *quand ils vont se perfectionner en France*, ne font pas plus mauvaise figure que les autres.

Et vous-même, monsieur l'abbé, n'enregistrez-vous pas le même aveu, quand vous dites que " depuis dix ans, les collèges font des sacrifices pécuniaires considérables pour envoyer à l'étranger leurs professeurs et relever d'autant l'enseignement ? "

Il me semble qu'on ne peut guère admettre plus carrément la déplorable infériorité de nos études indigènes.

Si nos professeurs sont forcés d'aller étudier à l'étranger : si ceux d'entre nous qui veulent savoir quelque chose sont obligés d'aller compléter leurs études ailleurs, c'est qu'il doit être permis de ne pas s'extasier devant nos *hautes* maisons d'éducation depuis si longtemps proclamées incomparables.

Si nos collègues sont si parfaits, pourquoi donc aller étudier en Europe ?

Je conçois qu'un médecin, par exemple, trouve des avantages à suivre les cours des grands maîtres de la science, dans les centres qui seuls peuvent offrir un aussi vaste champ aux expérimentations pratiques ; mais quand il s'agit du latin, du français, de l'histoire, de la géographie, de la philosophie, pourquoi cela ne pourrait-il pas s'apprendre tout aussi bien ici qu'ailleurs ?

Il fut un temps où les plus fortes études classiques du monde se faisaient en Islande.

Hélas ! ceux qui ont étudié quelque chose, savent bien tout cela comme moi ; mais ils ne veulent pas l'admettre. Et qu'un père de famille ose insinuer qu'un évêque, sur les questions d'éducation, n'est pas nécessairement plus compétent qu'un autre citoyen instruit, on le traitera de *mario-nette*, si on ne lui dit pas : *Marche t'assure !*

— C'est, me disait un jour une femme d'esprit, en entendant, à bord d'un steamer transatlantique, cette expression tomber de la bouche d'un de nos hommes de profession libérale, que j'ai reconnu avoir affaire à un compatriote. Seulement, comme il y avait des Français à bord, je ne m'en suis pas vantée !

Une anecdote pour terminer :

Je causais un jour, avec un marin, d'explorations hyperboréennes et d'expéditions au pôle nord.

Quelqu'un nous interrompit :

— Pourquoi n'essaié-t-on pas, dit-il, d'aller au pôle sud ? Y fait-il trop chaud ?

Or l'auteur de cette énormité était un jeune homme bien élevé, d'excellente famille, un garçon de talents remarquables, et qui venait de terminer son cours d'études complet !...

A la semaine prochaine, monsieur l'abbé.

HUITIÈME LETTRE

Montréal 26 mai 1893.

Monsieur l'abbé,

L'*Événement* du 15 dit en parlant de notre petite discussion :

“ Lorsque MM. Baillargé et Fréchette auront fini de s'injurier, le public sera-t-il mieux renseigné, et la cause qu'ils plaident y aura-t-elle beaucoup gagné ? ”

Ce quasi-blâme trouve son correctif et même sa réponse dans les lignes suivantes extraites du même journal en date du 13 :

“ Si vous vous risquez à suggérer certaines réformes dans notre système d'Instruction publique qui pourtant en a tant besoin ; si vous blâmez un acte blâmable commis par un membre du clergé ; si vous répondez véritablement à un prêtre qui se fait journaliste pour vous injurier, vous êtes un impie, un libre penseur, un rien qui vaille, un révolutionnaire, etc. ”

N'est-ce pas ?

Or, cela étant donné, que reste-t-il à faire ? Abandonner toute lutte ? Renoncer à toute liberté ? Laisser aller le pays où on le pousse ?

Non, sans doute. Eh bien, qui veut la fin veut les moyens ; et, pour combattre avec quelques chances de succès des adversaires usant d'armes déloyales, il faut d'abord leur faire tomber ces armes des mains.

Loin de moi le désir de diminuer en rien le prestige du clergé en ce qui regarde son rôle spirituel ; mais lorsqu'il s'agit de choses purement temporelles, je prétends avoir droit à mes coudees franches et à mon franc parler, aussi bien qu'un prêtre ou qu'un évêque.

En matière de fait, ce droit est cependant virtuellement refusé aux laïques, dans notre pays, depuis un temps immémorial, même en ce qui ne touche aucunement ni à la religion, ni à la morale, ni au clergé.

Que les messieurs de l'*Événement* essaient de traiter une question quelconque affectant les intérêts exclusivement matériels du pays — n'importe laquelle ! — ils auront beau entasser des montagnes d'arguments comme Pélion sur Ossa, le premier petit vicaire venu peut leur faire rire au nez en un tour de main, s'il s'avise seulement de dire : *Tut ! tut ! tut ! tut !*...

C'est cette *influence indue*, cet autoritarisme arbitraire et aveuglement accepté qu'il faut d'abord remettre à sa place, si l'on veut parler à l'esprit public avec quelque chance d'être écouté. Avant de discuter avec un membre du clergé, il faut commencer par faire comprendre à notre population que le prêtre est un être perfectible, que son habit ne le dispense pas de raisonner pour avoir raison, et qu'enfin la tonsure ne constitue pas un brevet d'exemption contre l'*humanum est errare*.

Depuis cent ans au moins, un argument prévaud chez nous ; il décide tout, règle tout, prime tout. Quand on a dit : "Gros-Jean qui fait la leçon à son curé !" s'agirait-il de creuser un puits ou de ferrer un cheval, il n'y a pas à répliquer. Il n'y a plus qu'à se soumettre.

Eh bien, moi, ayant maille à partir avec "mon curé", et n'étant point dans les dispositions de m'agenouiller pour recevoir des coups de fêrule, j'ai dû commencer par le commencement. J'ai dû démontrer, d'abord, que le Gros-Jean, c'est plutôt lui que moi, et me prémunir de cette façon contre la redoutable logique du *tut tut tut*, avant d'entrer dans le vif de la question.

Avec cela qu'au fond, j'y suis toujours indirectement dans le vif de la question, n'est-ce pas, monsieur l'abbé ?

Vous êtes le personnage le plus en vue d'un de nos collègues classiques ; vous y êtes oracle et professeur ; vous rédigez un tas de journaux pédagogiques dont vous inondez nos séminaires et nos couvents ; vous publiez des livres sur toute espèce de questions, que vous répandez à droite et à gauche parmi la jeunesse de nos écoles ; s'il est quelqu'un qu'on soit en droit de considérer comme un représentant attitré de l'enseignement cléricale dans le pays, c'est bien vous, ce me semble.

Vous vous êtes offert comme prototype ; je vous ai accepté comme prototype. J'en gémiss — je l'ai déjà dit — pour vos confrères, mais c'est vous qui en portez la responsabilité.

Vous vous faites l'apologiste de nos maisons d'éducation : je vous prends comme exemple, et je dis : "Voilà ce qu'on vous a enseigné, et voilà ce que vous enseignez vous-même aux autres !"

Vous êtes ma pièce à conviction, mon document humain. J'expérimente *in animâ vili*, si le mot ne vous offusque pas trop.

Maintenant, pour me servir d'une expression que je vous prie de ne pas trouver trop fin-de-siècle, qu'on me laisse secouer un peu la légende par les oreilles ; qu'on me laisse montrer le fantôme sous la défroque du fantôme ; et les choses pratiques viendront après.

C'est la question de Gros-Jean qu'il faut d'abord régler. Il faut d'abord couper le sifflet au *tut tut tut*.

Vous devez vous apercevoir déjà, monsieur l'abbé, que vous ne serinez plus ce refrain-là avec autant de virtuosité qu'au commencement. Laissez faire, vous en verrez bien d'autres. Entre nous, rien ne m'amuse comme de faire la nique aux faux nez des masques, si ce n'est remettre sur le vrai ton ceux qui ambitionnent de chanter plus haut que leurs moyens.

Nous allons donc, pour le moment, continuer notre petite étude sur vos incomparables et classiques productions.

Le jeune *indigne* de l'école des Frères, à qui j'avais confié vos *Coups de crayon* — celui de M. l'abbé Castonguay, vous savez — m'a enfin

rapporté le petit livre, après y avoir indiqué les plus grosses énormités de style et de syntaxe qu'il a pu y rencontrer.

Le difficile est de se débrouiller là-dedans, car le volume se trouve souligné à peu près d'un bout à l'autre.

Commençons toujours par le commencement, et disons tout de suite que le document est à la disposition de ceux qui se refuseraient à croire ces choses-là possibles.

La dédicace d'abord :

"A ma mère... témoignage d'estime et d'affection."

On a bien lu : témoignage d'estime !

Ainsi, monsieur l'abbé, vous faites l'honneur à madame votre mère de l'estimer. Comme elle doit être flattée ! Dame aussi, on a beau être la mère d'un abbé, on n'en reste pas moins simple laïque tout de même. . .

C'est égal, voilà un bel exemple de piété filiale. Il me rappelle cet ecclésiastique du district de Québec qui ne permettait ni à son père de le tutoyer, ni à sa sœur de s'asseoir près de lui à table ! Il craignait d'en être profané.

Passons, et feuilletons un peu le petit chef-d'œuvre. C'est une espèce de journal de vacances, où vous daignez vous montrer, monsieur l'abbé, dans tout le charme d'un laisser-aller rare.

— Allez-vous nous parler de ses rognons et de ses intestins ? me demande un indiscret qui s'intéresse à vous et qui lit par-dessus mon épaule, — dans mon dos, suivant votre expression aussi élégante que classique.

— Ma foi, va pour les rognons et les intestins ! J'aime autant commencer par cela que par autre chose. Il n'y a qu'à citer :

Page 107. — Je suis en route pour les sources de St-Léon. Il y a là des eaux minérales dont on vante partout l'efficacité. Je veux y noyer le rhumatisme. Les rognons y trouveront peut-être aussi quelque bien.

Un autre aurait dit "mes rognons" ; mais ces intéressants organes ont pour vous tant d'importance, à ce qu'il paraît, monsieur l'abbé, que vos rognons, ce sont *les* rognons, les rognons par excellence. C'est comme un souverain quand il parle de *la* Couronne.

Page 127. — Gare aux ananas. Une tranche, une simple tranche me fait depuis le midi une guerre à outrance. Hein ! la voilà qui *revire* de bord.

Pas d'accident ? merci, mon Dieu ! j'avais peur pour la tranche d'ananas. Elle a fini par passer tout de même. À quelle heure ? Vous nous laissez là-dessus dans une incertitude qu'il faudra dissiper lors d'une prochaine édition, n'est-ce pas, monsieur l'abbé ?

Page 142. — Bien que les eaux de St-Léon n'ait pas eu sur les rognons l'effet voulu, elles m'ont cependant fait beaucoup de bien *au point de vue (!)* du rhumatisme. Ainsi pendant toute l'année scolaire je me suis félicité d'être allé aux sources St-Léon et j'y retournerai.

Avis aux amateurs de beaux cas.

Page 192. — Nuit *massacrante*. Douleurs qui me font croire à un commencement d'inflammation des intestins. Je le note pour *marquer* en même temps que trois prises de bismuth ont fait cesser toute guerre *intestine*. En voyage ayons toujours quelques prises de cette excellente poudre.

En effet, c'est une bonne précaution ; mais cela n'empêche pas un peu de frugalité à table d'avoir son mérite aussi, monsieur l'abbé, même en voyage.

Page 207. — Que l'on dise et que l'on fasse (pour quoi que l'on dise, etc., style *jolietien* ?) le cochon de lait n'est pas facile à digérer. Ce que j'ai mangé chez l'écuyer Theodo Gironx était pourtant *fait à la perfection*.

Un petit cochon bien *fait*, c'est entendu ; peut-être aussi *apprêté* dans la perfection, comme on dit, quand on sait parler français.

Pour donner à la *chaire* de cet intéressant quadrupède.

Diable ! voilà les cochons de lait qui se payent une chaire maintenant. Une chaire d'histoire naturelle sans doute. Des petits laïques qui se mêlent d'enseigner ; c'est peut-être pour cela que vous ne pouvez pas les digérer.

Pour donner à la *chaire* de cet intéressant quadrupède toutes les qualités dont elle est susceptible (être susceptible de qualités, c'est du neuf !) il faut la laisser 18 heures dans la saumure et la faire cuire au four.

Voilà une opération assez difficile à faire subir à une chaire ; mais c'est dans votre partie, monsieur l'abbé, je n'ai rien à dire.

Lorsque l'estomac monte au cerveau avec sa grande échelle indigestion (style *collegien* ?) les pensées des autres sont avec raison les préférées.

Qu'on ne me demande pas ce que cela veut dire.

Page 116. — Quel qu'il en soit, grâce à l'eau de la source, on ne laisse pas de bien digérer ; c'est une compensation qui a bien sa valeur.

Page 117. — Cette eau ainsi réchauffée agit davantage sur l'estomac et les intestins.

Page 121. — D'heure en heure un verre d'eau sulfureuse. Ne commencer qu'une heure après chaque repas, pour donner à la digestion le temps de se mettre en marche.

Tais-toi, mon cœur !

Dans l'*Étudiant*, dans le *Courant*, dans le *Bon Combat* — peut-être même dans le *Traité d'Economie politique* — on trouve aussi à chaque instant la trace des préoccupations sympathiques que votre cerveau entretient à l'endroit des nobles organes au fonctionnement desquels le vulgaire a le tort de prêter une attention si distraite.

Que dis-je, vos propres infirmités ne sont pas les seules au secret desquelles vous aimez à initier vos lecteurs et lectrices, monsieur l'abbé. Celles des autres — pourvu que ce ne soient point des infirmités laïques — ont aussi le don d'occuper votre sollicitude :

Page 112. — Mgr Racine prend deux bains chauds par jour à une température de 115 F. Il en a également pris l'année dernière et ses rhumatismes ont de beaucoup diminué. L'efficacité des eaux de Saint-Léon me paraît de ce côté, bien établie.

Du côté des rhumatismes ! Tout à l'heure c'était un *point de vue*, maintenant c'est un *point de côté*. Au fait, les rhumatismes, c'est si capricieux. En tout cas voilà un *point d'histoire* bien fixé. Les Garneaux et les Sultes de l'avenir sauront — pour l'édification des siècles futurs —

combien, en l'an de grâce 1887, Mgr Racine prenait de bains par jour, et à quel degré de température.

Nations, écoutez ! Terre, prêtez l'oreille !

Enfin, voilà ! rognons, intestins, boyaux, rhumatismes, cataplasmes, pilules, cautères, caustiques, purgation, estomac, hémorrhagies, éructations, digestion, indigestions, nourriture, cuisine, déjeuners, dîners, soupers, si on enlevait tout cela de vos ouvrages, monsieur l'abbé, n'est avis qu'il n'y resterait pas grand'chose.

Vous y mettez parfois de l'éclectisme. Dans l'*Étudiant* vous trouvez le moyen de combiner le rhumatisme avec la digestion :

"Aujourd'hui je n'ai rien vu, dites-vous. J'ai digéré les *suavités rhumatismales* que j'ai *prises* hier à la suite d'une course de taureaux."

Cette prédilection qui vous distingue a été cause que j'ai scandalisé le grand saint des derniers jours vulgairement appelé Tardivel.

Il s'est voilé la face parce que j'ai donné le titre de *révérend* à vos rognons et intestins.

Dame, monsieur l'abbé, en vous voyant mépriser les laïques au point d'offrir votre estime à madame votre mère, tandis que vous manifestiez pour vos rognons et vos intestins des sentiments si vifs et si touchants, j'ai cru que vous considériez ces respectables spécimens anatomiques de votre individu comme faisant partie d'un ordre religieux quelconque, et c'est pour vous faire plaisir que je leur ai appliqué l'épithète sacrée que vous réclamez pour vous-même, et que vous prodiguez à tort et à travers à tout ce qui porte une soutane.

Sachez donc une fois pour toutes — par parenthèse, monsieur l'abbé — que le titre de *révérend* est réservé aux pasteurs protestants et aux membres des différents ordres religieux. Les prêtres séculiers n'y ont aucun droit... en français.

Vous employez même, page 316, le mot *massire* à l'adresse d'un abbé. Vous derriez pourtant savoir que ce titre, qui s'appliquait autrefois aux avocats, aux médecins et aux prêtres, ne s'emploie plus que par ironie. Si vous le savez, vous êtes peu respectueux, monsieur l'abbé.

A propos de titres, je trouve, page 103 :

"*Madame Dr A. Trudel.*"

Madame docteur... hein !

Chers petits Canayens qui avez le bonheur d'apprendre ce français-là, vous ferez sans doute rire de vous par les gens instruits quand vous direz : "*Madame juge Barbanche*" ou "*Madame l'honorable Tartampion* ;" mais n'en ayez cure. Vous pourrez confondre les railleurs en nommant le grand homme qui vous enseignait à dire : "*Madame docteur Trudel.*"

Mais ce n'est pas là ce qui me renverse le plus dans vos écrits, monsieur l'abbé ; c'est la pédantesque suffisance avec laquelle vous parlez de style, comme si vous y entendiez quelque chose.

Ainsi dans votre *Littérature au Canada* en 1890, on trouve presque à chaque page des phrases comme celles-ci, qu'on lit en se tenant les côtes :

"Son style a de l'assurance et de la fermeté, bien qu'il ne soit pas exempt de quelques négligences."

" Bien que l'auteur ne soit point maître en l'art d'écrire, son livre a cependant un vrai mérite littéraire.

" Son style est remarquable

" Quant au style, il est rapide et ne manque pas d'une certaine chaleur

" M. L. n'écrit avec une facilité et une correction qui sont certainement au-dessus de la moyenne." Etc.

Il me semble entendre d'ici les petits écoliers qui se disent en lisant cela : " Hein ! l'abbé Baillargé, en voilà un qui connaît ça la littérature. Pour le style il est imbattable.

On verra, le moment venu, monsieur l'abbé, quel arbitre compétent vous êtes en ce qui regarde la correction du langage.

En attendant, donnons quelques échantillons du style de ce savant professeur lui-même, qui s'arroge la mission de juger *ex cathedra* les écrivains de son pays, dans l'intérêt et au bénéfice de la jeunesse studieuse.

Puisque nous avons le livre sous la main, citons d'abord la *Littérature au Canada en 1890*, en piquant au hasard de la fourchette :

Page 87. — Quant à la cause du mal de langue, chez nous, ne l'attribuons pas exclusivement aux journalistes.

Page 179. — Quant à ce qu'il dit de notre province, (il construction grammaticale nouvellement inventée !) il est presque toujours dans les patates (style noble).

Page 185. — Quelle que soit la manière de voir d'un chacun, il sera toujours vrai de dire qu'il y a chez notre premier ministre une manière distinguée qui est loin d'être commune.

Page 190. — La *Revue du Nouveau-Monde* (appelé comme un titre de journal) possède en effet des annales très chargées. Il est difficile de choisir et il n'est pas aisé de fondre, car tout et se succède en nombre et vite.

Un bâton de sucre d'orge à qui comprendra !

Page 237. — Il va sans dire qu'il faut toujours se proportionner à l'enfant . . .

Comme le prophète Elie, je suppose.

Page 238. — Quant à la gymnastique, il en faut, mais pas trop. Plus, un peu, que ce que nous avons.

Page 243. — La rédaction est excellente. M. Legendre a bonne réputation de ce côté (du côté de la rédaction). Ajoutons que si la certitude ne règne pas toujours dans " Nos Écoles ", toujours y règnent la bonne foi et la dignité.

Ici aussi comprends qui pourra !

Page 315. — Les gravures donnent à l'ensemble un cachet qui fait que cela sent bon.

Hein ! des gravures qui donnent un cachet qui fait que cela sent bon !

Ces gravures feraient sans doute leur effet à l'Exposition de Chicago. Mais revenons aux chers *Coups de crayon*, et citons toujours des modèles de style :

Page 37. — La *poésie* dans le monde n'est souvent qu'un *sépulcre blanchi*.

Admirable logique dans les idées !

Page 38. — Le couvent de Saint-Thimothée est un splendide édifice du coût de \$14,000.

Il n'y a point là de *gîte* pour la lux.

Page 39. — La vigne y croît merveilleusement, les pommiers y poussent en grand nombre ; plus est les plantes sauvages s'y présentent à l'état *civilisé*.

Page 31. — Le rév. Fr. directeur, alors Frère Forêt, aujourd'hui à Rigaud . . .

C'est cela, autrefois capitaine de navire, maintenant il porte porruque !

Page 32. — L'ancre s'accrochait ici et là aux *piérres qui couvrent le fond du rapide*.

Probablement les roches qui forment le lit du fleuve, car le *fond d'un rapide*, c'est comme qui dirait les parois d'un courant.

Page 34. — En face... se trouve un îlot, dit de Saint-Viateur. *Ce bouquet homonyme du grand fleuve à la chute aux berlemes, mérite un mot.*

Page 41. — Le roulement des *chairs* *vau* la machine à feu (c'est ainsi qu'on appelle, au collège de Joliette, le bruit d'un train de chemin de fer en mouvement) ne saurait remplacer celui des ondes sonores *sous la grande nef*.

Sous la grande nef, c'est à la cave ou au sous-sol. M. l'abbé veut sans doute dire sous la grande voûte. L'enfer est pavé de bonnes intentions.

Page 47. — Ne parlez jamais d'une *filie* qui ne voit qu'avec horreur ces deux bijoux de la vraie femme de ménage.

Un instant, monsieur l'abbé. Entretenez vos lecteurs de vos régions et de vos intestins tant que vous voudrez ; enseignez même aux dames votre remède transcendant pour les panaris ; mais par respect pour votre habit, prenez donc le conseil pour vous-même : ne parlez donc jamais de *filles* ! Si vous ne savez pas ce que le mot signifie, allez aux *enseignements*. Un vieux prêtre français me disait un jour : " Je n'y comprends rien ; au Canada, on parle de filles comme on parle de son nez ! "

Page 52. — A peine avons-nous déposé nos pantalons que ces gracieux *animalcules* (les marigoulins !) *s'abattaient légion sur nous*. Force me fut de *monter* mes jambes de bas par-dessus mes pantalons.

Comment, monsieur l'abbé, vous ne vous contentez pas de *monter* des jambes de bas, comme une sorcière son manche à balai, vous portez même plusieurs pantalons en été ! Ce doit être assez incommode pour la ventilation. Mais vous êtes peut-être frileux.

Page 58. — Après un *appétissant* déjeuner, nous nous *arrêtaimes* à droite et à gauche en *recherche* de gibier.

Voyez donc un peu ! Un autre aurait dit : Après un *déjeuner réconfortant*, nous *partîmes* à droite et à gauche à la recherche. Au collège de Joliette, pour aller à la chasse après un déjeuner qui, loin d'apaiser votre faim, vous met au contraire en appétit, on *s'arrête en recherche* du gibier. Ce n'est guère naturel et encore moins français, mais c'est probablement plus conforme à la liturgie.

Page 60. — Une longue instruction nous eut *(sic)* fait fondre sans rien fondre.

Ça, c'a la prétention d'être spirituel !

Page 114. — Le seul à seul des jeunes gens et des jeunes filles, voilà ce qui davantage enlève au fleur à notre jeunesse.

On croit rêver. Je me demande ce qui donne là-dedans : la niaiserie de la phrase, l'inconvenance de l'idée ou l'incorrection du langage. Et c'est cela qu'on enseigne à nos enfants !

Page 118. — Elle se *trouve* si bien dans cette eau qu'elle demande à prolonger la durée de son bain. Après plusieurs ablutions la jeune fille se *trouve* guérie, à ce point que son frère venant un soir de Québec pour la voir, se *trouve* tout transporté en la *trouvant* si bien.

Et quelques lignes plus bas :

Elle prit des bains pendant 8 jours, et s'en *trouva* très bien.

On dirait une gageure.

Trouve, trouve, trouve, trouvant, trouva, en sept ou huit lignes, c'est trouvé ! Et ce monsieur parle de style !

Page 120. — L'*extra* n'est pas dans cet amalgame de vieillesse et de jeunesse, il est dans l'accoutrement de Madame. Il faut voir comme elle est *attelée* !

Page 121. — Ce rédacteur fort de ses convictions, et juge éclairé des diverses questions, ne songe pas à *ruer* et à *beugler* dans son journal.

Page 127. — J'étais à la veille de me rendre à son désir, lorsque je m'en suis *désisté*.

Désisté de quoi ? de son désir ?

Se désister du désir d'autrui me semble nécessiter des grâces d'état spéciales. En tout cas, ce serait une opération bien difficile pour un laïque.

Page 141. — M. Caron tiendra sans doute à ce qu'une partie de son personnel sache le français, ce qui n'*existait* guère en 1887.

Ceux qui vous ont instruit, monsieur l'abbé, n'étaient pas si exigeants.

Qu'est-ce qui n'*existait* guère en 1887 ? Aucune notion de logique dans les idées.

Page 143. — Les méchants tendent instinctivement à l'égalité. S'ils n'y prennent garde ils y arrivent purement et simplement, souvent, par la médisance ou par la calomnie.

On n'est pas forcé de comprendre.

Page 146. — Le monde est rempli d'affirmations gratuites.

Page 149. — Gladstone s'élève avec véhémence contre la législation crocodile de la coercition en Irlande.

On demande ce que c'est qu'une législation crocodile de coercition !

Page 166. — On aime à avoir plus de cinq centins devant soi, en cas de maladie, ou de *nécessité* des proches.

Nécessité des proches, pardonne aux pauvres ignorants à qui tes charmes n'ont pas encore été révélés !

Page 171. — Quant à la décoration du chœur, elle me va peu, les statues pour le grand nombre sont loin d'être, à ce qu'il me semble, *artistement encapuchonnées*.

Page 180. — M. Curran est plein d'histoires agréables.

Page 182. — Sans une *ressemblance* de valeur par un couple qui avait grandement l'air *trognon de chou*, tout fut parfaitement convenable ; on devait s'y attendre, les employés se composant en grande partie d'Irlandais catholiques.

L'air *trognon de chou* ne me semble pas d'une limpidité cristalline ; mais ce n'est rien comparé à ces employés qui se *composent* Allons,

c'est encore mieux que s'ils se *décomposaient*. Du reste, de la part d'un écrivain qui confond une *ressemblance* avec un *semblant*, on peut s'attendre à pis encore.

Page 193. — Un jeune homme qui *fait l'amour* à une jeune demoiselle....

Pères de famille, mettez-vous en quatre pour empêcher vos enfants d'employer cette expression d'une crudité obscène : M. l'abbé Baillargé est là avec ses livres pour leur dire : "Tut ! tut ! tut ! allez y, les enfants ! laissez radoter papa.

Oh ! notre incomparable éducation !

Page 193. — Pendant une bonne partie de la soirée, plusieurs demoiselles ont travaillé à se *magnétiser*.

Page 200. — Il limite à la perfection le bruit de la scie sur le bois, et toutes les circonstances qui précèdent, accompagnent et suivent le débouchement d'une bouteille.

C'est un prêtre, un curé, qui se livrait à cet exercice distingué en plein salon d'hôtel. Il doit vous être reconnaissant, monsieur l'abbé, pour avoir fait ainsi connaître au pays ses talents de société !

De l'*Etudiant*, nov. 93. — La milice du collège est sous les armes ! on voit chez plusieurs élèves du bois pour faire de bons soldats ; chez d'autres, la paille l'emporte sur le bois.

Du même journal, même No. — Le chœur sous l'habile direction du Révd M. Laforce a très bien *rendu* la messe de Dupont.... A vêpres les psaumes furent *rendus* avec accompagnement de guitare (!).... Au salut le chantre de l'*Ave Maria* *rendit* avec autant de *tact* que d'*habilité* (sic) l'*O salutaris hostia* d'un maître.

Et moi aussi je suis *rendu*. Out ! je n'ai pas l'*habilité* d'aller plus loin pour aujourd'hui.

Il m'a fallu citer toutes ces inepties, bêtement écrites et quelquefois sales, à peu près sans commentaires. Comment faire ressortir tout ce qu'il y a d'absurde, de baroque et d'incorrect dans chacune de ces phrases ! Il n'y aurait plus de bout.

Que chacun juge un peu par lui-même de votre style, monsieur l'abbé. La semaine prochaine je mettrai en relief les grosses misères, les naïvetés colossales, les fautes d'orthographe et de grammaire, les mots employés à contresens, les anglicismes et autres attentats contre la langue, qu'on découvre à chaque page de vos livres.

C'est une besogne ennuyeuse, mais elle est nécessaire.

A bientôt donc, savant professeur.

NEUVIEME LETTRE

Montréal, 2 juin 1893.

Monsieur l'abbé,

Si cela ne vous déplaît pas trop, nous allons aujourd'hui conclure notre petite leçon de français.

Vous dites, page 20 de vos *Coups de crayon*, dans un français à vous :

Il importe, avant toute érudition, de bien savoir sa langue.

Je suis de votre avis, monsieur l'abbé ; et j'ajoute, comme corollaire, qu'il est important, pour arriver là, d'avoir quelqu'un qui puisse nous l'enseigner.

Entrons donc en matière.

Une page de l'*Etudiant* d'abord ; car il faut vous dire que, depuis peu, j'en reçois de tous côtés, des numéros de l'*Etudiant*.

Vous nous racontez vos impressions de voyage en Espagne :

La vie coûte cher, il faut à chaque instant *calculer son affaire*, ne pas trop *s'avancer*, voir *s'il en restera* suffisamment pour revenir.....

A Lourdes, j'ai failli coucher dehors, faute de place *dedans*.

Tiens ! vous avez pourtant un talent rare pour vous faire mettre dedans. Quand vous serez encore embarrassé de cette façon, monsieur l'abbé, recommencez une petite dissertation sur l'enseignement classique, et vous serez sûr de ne pas être longtemps dehors.

En revenant de Lourdes à *Pau*, j'ai perdu mon *chapeau*.

Ouahé ! j'ai connu un poète qui a déjà fait rimer cela : quel plagiaire vous êtes !

Je regrette ce chapeau ; il avait la propriété de *ramasser* la fumée de locomotive..... (!!!)

Pour voir cette course....

Il s'agit d'une course de taureaux ; cinq taureaux et six chevaux éventrés ; quel spectacle attendrissant pour un doux lévite ! Et dire que le juge Dugas, lui, fourre sans cérémonie en prison ceux qui vont seulement voir des batailles de coqs !

Lisez l'*Etudiant*, chers élèves de nos collègues, lisez l'*Etudiant*, et vous serez bientôt au-dessus de bien des préjugés sociaux.

Pour voir cette course, continuez-vous, j'ai fait 24 lieues, et j'ai dépensé \$5.00, *sans compter la chaleur et la poussière*.

Ah ! vous avez dépensé aussi de la chaleur et de la poussière ! Il paraît que vous y teniez. Vous êtes d'une extravagance, mon pauvre abbé !

On peut du reste en juger par le menu de vos repas, dont vous ne manquez pas d'informer vos lecteurs, pour qu'ils les prennent en note et transmettent cela à leurs petits-fils.

C'est l'heure du souper, dites-vous ; on nous a donné :
1o Soupe au vermicelle, *soupoudrée* de fromage.

Soupoudrer est canayen, monsieur l'abbé ; en français on dit *saupoudrer*.

2o Tranches de *bœufs à la sauce* !

Tout comme on dit des souliers de *bœufs*. Pardi, on est canayen ou on ne l'est pas. Seulement il ne faut pas me demander ce que c'est que des *bœufs à la sauce*. En fait de *bœufs à la sauce*, je suis d'une ignorance joliettensianesque.

3o Viande *cachée sous pâte* : cela avait goût de hareng.

4o *Beefstake* avec *pâtes faites*.

J'ignore ce que vous entendez par *pâtes faites*, monsieur l'abbé ; mais je sais qu'en anglais on écrit *beef-steak*, et en français *bifteck*. Il n'y a que que dans la baillagerie où l'on écrive *beefstake*.

5o Crème à la glace ; 6o Fromage ; 7o *Raisin* (un seul !) pêches grosses comme de jolies pommes fameuses et biscuits. Quand au vin, il ne vaut pas l'eau du St-Laurent ; il est âcre et capiteux. Il y a huit jours ce vin m'a cassé les jambes et les bras ; de plus, il m'a fait coucher une heure avant le temps.

Hé ! hé ! hé ! hé !... pas possible ! Ça devait être beau de vous entendre... Mauvais pour les rognons, monsieur l'abbé.

Aviez-vous vos prises de bismuth au moins ?

Comme tous ces détails sont intéressants ! Parlez-moi des impressions de voyage ! Mais citons toujours :

Les femmes sont assez en *parlement*, de par la nature, sans les y constituer officiellement.

Hein ! en voilà-t-il du français ! Abonnez-vous à l'*Étudiant*, chers élèves !

Pendant plusieurs mois cette grande cuisinière non *patentée* (la presse) nous a servi du canadien *bouilli*, du canadien *sauté*, du canadien *brûlé* ; elle use maintenant un peu plus de *sauce blanche*.

C'est une obsession ; la mangeaille, et les grands principes, vous ne sortez pas de là !

Les Italiens commencent à s'entendre *moins*, signe que plusieurs entendent *plus* (?)

Le R. P. Desjardins prêche la retraite. Les instructions sont solides, *convaincues* et *bien frappées* !

Qui a pu convaincre ces instructions ? qui a pu les frapper ? on n'a jamais pu savoir.

Les femmes sont plus *inégaies* que les hommes et cela parce qu'il y a *plus de sable* dans leur nature ; le sable, on le sait, est très mouvant.

Et sur quoi vivons-nous, disons mieux : sur *quoi roule* la vie ? Elle *va* beaucoup sur le caractère.

La race déicide devrait trouver en ce fait extraordinaire de dispersion universelle une *raison de conversion*.

Hein ! c'en est du propre, tout ça !

Mais revenons aux *Coups de crayon* ; la niaiserie n'a jamais été plus loin :

Page 15. — Le Rév. J. Plessis-Bélair a succédé au Révd. M. Roux comme curé de la paroisse. Il eut une année comme vicaire le Révd M. Beauchemin, ce qui faisait dire : que les habitants des Cèdres avaient alors tout à la fois beau chemin et bel air !

Et en note :

Voici ce qui s'appelle jouer aux homonymes. Les amateurs trouveront à ce point de vue (!) une mine d'or dans un *dictionnaire des homonymes* qui vient de paraître, œuvre de M. Charles Baillargé de Québec.

Voici encore d'autres détails dignes de passer à la postérité :

Page 26. — La voiture du Rév. M. Brissette est là. Le siège est malheureusement trop étroit. M. Bélair qui compte pour 200 livres dans la balance prend place sur le genou gauche de M. le vicaire et sur mon genou droit. Plus petit que M. l'abbé Dufour, j'avais incontestablement la majeure partie du fardeau. Gare à ma jambe ! J'éprouvai *des lors* quelques-unes des impressions dont Atlas portant le monde se faisait un badinage.

Puis vient une note pour expliquer ce qu'était Atlas. O érudition !

Page 81. — Je prends le dîner chez monsieur X. Madame X, son épouse (saluez, monsieur Prud'homme !) possède une jeune servante de 15 à 16 ans. Cette jeune fille, (pas moyen de s'y tromper : la servante est jeune, elle a quinze ans, et c'est une jeune fille !) cette jeune fille promet beaucoup pour l'avenir. Sa maîtresse lui ayant fait un reproche mérité et modéré, elle lui répondit sans sourciller : "Laissez-moi donc tranquille, damnée vache !"

Et vous n'avez pas trouvé cela bien, monsieur l'abbé ? Vous êtes difficile. Mon compliment sur vos relations sociales, en passant.

Page 91. — Veut-on à tout prix que le ménage ne se fasse plus, et que les enfants ne soient plus élevés et que *le diable soit dans la boutique*, du matin au soir ?

Ça, c'est du classique, monsieur l'abbé ! Je vous en fais encore mon sincère compliment, de même que pour le bon conseil que vous donnez au public, page 118 :

Il est bon, dites-vous, d'apporter avec soi un thermomètre, un peigne et une brosse à bains.

Quant à la brosse à dents, lorsqu'on s'en sert, on l'emprunte au voisin sans doute !

Mais voici qui révèle l'homme du monde consommé :

Page 122. — Lorsque l'on converse *aux eaux* avec une femme, il faut la laisser libre une heure avant le dîner et une heure avant le souper, afin de lui permettre de *raffaîchir sa toilette*.

Les italiques ne sont pas de moi. Pas besoin de commentaires, n'est-ce pas ? Ce que c'est que de voyager ! On apprend des merveilles qu'on transmet ensuite à ceux qui n'ont pas eu cet avantage. Dame, quand on est professeur de théologie morale et dogmatique !...

Une observation très sérieuse maintenant :

Page 173. — Qui a bu boira. Jeune homme, ne buvez point et vous ne boirez jamais....

Et vous avez découvert cela tout seul, monsieur l'abbé ! C'est prodigieux.

Avant de tirer l'échelle sur ces insanités, il faut citer la troisième phrase du volume ; elle en vaut la peine :

Ce sujet, tout disparate qu'il *soit*, n'en est pas moins d'un intérêt général, puisque tout homme doit vivre de la vie réelle, et qu'il en vit d'autant plus qu'il la connaît mieux et qu'il la prévoit davantage.

A Montréal, M. Filiatreault n'aurait eu qu'à citer cette phrase-là pour gagner son procès.

Avec cela, monsieur l'abbé, qu'il aurait pu vous donner une petite leçon de syntaxe, en vous apprenant qu'on peut dire : "*Si ou quelque disparate qu'il soit*," mais que la grammaire exige : "*Tout disparate qu'il est*."

Ma foi, puisque nous en sommes aux fautes de français, continuons sur cette corde-là.

Dans la même page, vous écrivez : "Dieu me garde d'y contredire." Cela n'est plus français, monsieur l'abbé. On contredit quelque chose, on ne contredit plus à quelque chose.

On ne dit pas *un* ancre, mais *une* ancre, monsieur l'abbé ; c'est un mot féminin.

On ne dit pas non plus : "Si quelqu'un *s'objecte* à cette infailibilité." Cela n'est pas français.

Pas français non plus "l'arbre si fier à l'été."

De même qu'une rivière qui "coule des eaux tranquilles."

Une maison qui peut *loger* (pour contenir) trois cents personnes, pas français !

Se *retirer* au Grand-Hôtel, dans le sens d'y *loger*, pas français non plus, monsieur l'abbé.

On ne dit jamais : "Cette étude est plus intéressante qu'on se l'imagine. . . il était à craindre qu'il y eût. . . la polygamie est bien moins en usage qu'on le pense, chez les mormons. La grammaire exige : "qu'on ne se l'imagine, qu'il n'y eût, et qu'on ne le pense," cher grand professeur !

On enseigne cela dans les petites écoles de campagne.

Ne pas écrire non plus "*quoiqu'il en soit*," mais *quoi qu'il en soit*, en deux mots ; c'est une règle élémentaire.

Il ne faut pas dire : "Mgr Fèvre n'a jamais écrit à ma connaissance qu'il est opposé" ; il faut dire : "qu'il *fût* opposé."

Mais, non seulement vous ne savez pas votre syntaxe, cher pilier de collège, vous n'avez pas même la moindre notion de génie de la langue. Les phrases suivantes en font foi :

Ce travail est soigné, nous le recommandons aux maîtres et aux maîtresses, il est de nature (je respecte la ponctuation), s'il est bien *appliqué*, à donner des idées et à former le jugement, choses que l'on néglige trop souvent, comme si l'homme ne devait vivre que de mémoire et d'imagination.

L'histoire de Montréal ne paraît pas assez ; ce n'est pas, il faut l'avouer, une légère difficulté.

Ce travail, ainsi que celui sur les grands lacs. . .

Il est vrai, vingt fois vrai, que les journaux canadiens, à partir des plus considérables ne donnent pas assez d'attention aux écrivains canadiens.

Remarquez que je cueille au hasard. Les phrases de cette force-là pullulent sous votre plume, monsieur l'abbé — toujours pour le plus grand bien de la jeunesse studieuse !

Quant à la valeur des mots et la propriété des termes, vous ne vous en doutez seulement pas : vous êtes là complètement à tâtons.

Vous dites : " Il tient à *certifier* tout ce qu'il avance." C'est *prouver* que vous voulez dire.

" L'idée de mettre les dortoirs au rez-de-chaussée *n'aboutira point*," pour ne *prévaudra point*.

Vous appelez Victor Hugo chef d'école *antisocialiste*, quand vous avez tout le contraire dans l'idée.

Vous écrivez : " L'histoire de Leadville rappelle à l'auteur les récits des *Mille et une nuits* ; ce n'est pas sans *fondement*," pour ce n'est pas sans *raison*.

Et encore : " Un homme compétent nous en avait fait cette remarque, nous en avons constaté la *vérité* ;" pour la *justesse*.

" La *démonstration* d'illustre aventurier que l'on donne à Jacques Cartier" . . . pour la *dénomination* — et encore !

" La plume du R. P. Duguay *exerce* certains actes de justice ;" pour *accomplir, perpétrer*.

" Il n'en reste pas moins dans l'esprit de quelques-uns une *prédisposition* à porter un jugement *sinistre* sur les moindres apparences," pour *défavorable, injuste, téméraire*.

• *Disputer* un cheval, pour le *morigéner*.

" *Ordonner* les moyens à la fin," pour coordonner, je suppose, ou plutôt proportionner.

" *Sortir* de chaloupe," pour *débarquer*.

" En revanche vous ne ratez pas : *débarquer* des chars, pour descendre de chemin de fer.

Vous confondez partout *brochure* avec *livre broché* ; ce qui n'est pas du tout la même chose, monsieur l'abbé.

" Vous dites : la *nourriture* d'un hôtel," pour la *table*, la *cuisine*. Pas français, monsieur l'abbé.

Dans le sens de *conseil* ou d'*avis*, vous vous servez du mot *suggestion*, qui ne s'emploie qu'en mauvaise part.

Vous confondez vingt fois le verbe *laisser* avec le verbe *quitter*.

Au lieu de *par-ci par-là*, vous écrivez *par ici par là*.

A quatre ou cinq endroits différents, vous employez le mot *salaire*, pour le *traitement* ou les *appointements* des instituteurs et des employés publics.

Vous dites une *place d'eau*, pour *ville d'eau*, *station balnéaire* ou *thermale* ; une opinion plus ou moins *probable*, pour plus ou moins *juste*.

A chaque instant, on trouve sous votre plume : *du côté de*, *au point de vue de*, pour *sous ce rapport*, *en ce sens* ; *causes* pour *raisons* ; *en chambre* pour *en parlement*, etc.

Vous appelez les *pommes de terre* des *patates* ; ce sont pourtant deux tubercules bien différents.

Partout vous confondez le mot *station* avec *gare*.

Vous appelez *chars* les *wagons* de chemin de fer ; ce qui n'est pas permis à un écrivain. Et pour comble — oh ! un vrai comble celui-là ! — vous dites les *chars* pour désigner le chemin de fer lui-même :

Si cette *place* (!) était plus connue et *plus près des chars*, le nombre des étrangers serait toujours assez considérable."

Et vous viendrez nous dire que vous reprenez les élèves qui parlent incorrectement . . . A d'autres !

Invariablement, vous employez la préposition *pendant*, quand il faut *durant*, et *durant* quand il faut *pendant*.

Vous employez à tort et à travers *animaux* pour bestiaux, *probabilité* pour plausibilité, *résidence* pour demeure, habitation ou domicile, *bâtisse* pour construction, édifice, *chance* pour billet de loterie, etc.

Fautes de français tout cela, monsieur l'abbé. Procurez-vous un dictionnaire ; je vous en prie, pour l'honneur de notre enseignement classique.

Et combien de mots canayens !

Machine à feu pour locomotive ; *envaliser* pour emballer ; *couvertes* pour couvertures ; *de valeur* pour fâcheux ; *volier* de maringouins pour une volée ; *membre* pour député ; *enrhumatisé* pour rhumatisant ; *voteur* pour votant, électeur ; *avancé* pour assertion ; *finissants* pour élèves de dernière année, etc.

Une véritable mosaïque.

Et les anglicismes donc !

Ici une parenthèse. On se trompe souvent sur la valeur du mot *anglicisme*. L'anglicisme n'est pas l'emploi d'un mot anglais, mais plutôt celui d'un mot français ou d'une tournure française, dans le sens que le mot ou la phrase peut avoir en anglais.

Ainsi, ce n'est pas quand je dis un *square* que je fais un anglicisme : ce vocable étranger est passé dans notre langue ; c'est quand je traduis ce mot par un *carré*. Quand je dis un *piano*, je parle français, tout en me servant d'un terme italien ; tandis que si, pour traduire en français le mot *piano* (*doux*), je disais : " Je me suis acheté un *doux* aujourd'hui ; je commettrais un italianisme, et personne ne me comprendrait.

Ceci expliqué, passons à vos anglicismes, monsieur l'abbé :

Faire sa marque pour faire ses preuves, se distinguer.

Entrée, dans un livre, pour inscription.

Introduction, dans le sens de présenter une personne à quelqu'un.

Des pantalons (*pants*) pour un pantalon.

Danses vives (*fast dances*) pour danses tournantes, danses à deux.

En recherche (*in search*) pour à la recherche.

Anxieux (*anxious*) pour désireux.

Terme (*term*) pour exercice, durée d'office.

Compétition pour concurrence.

File pour série, liasse.

Place pour endroit.

Député-ministre (*deputy minister*) pour sous-ministre, ou mieux chef de bureau au ministère. . .

Homme qualifié pour compétent

Faire *apologie* pour présenter des excuses, etc.

Sans compter les machines comme ceci :

Jouer à l'argent ; tirer une course ; quant au fusil *j'en suis peu* ; l'une de ses vacances ; s'amuser aux verbes irréguliers ; un pèlerinage porteur d'un tableau ; voir une église *passer au feu*, etc.

Enfin, tout ce qu'il y a de plus corsé en fait d'iroquois, présenté sans aucun respect des règles les plus élémentaires de la rédaction orthographique.

Ainsi, vous ne connaissez même pas la différence qu'il y a entre la manière d'écrire le nom d'un endroit — Saint-Timothée, par exemple — et la manière d'écrire le nom du saint lui-même — saint Timothée.

Vous ne savez pas que les titres de *monseigneur*, *monsieur*, *madame* et *mademoiselle* s'écrivent tout au long à la deuxième personne, et toujours en abrégé à la troisième.

Vous écrivez n'importe quel nombre en chiffres, ce qui nous procure des phrases comme celles-ci :

1, 2, 10, 20, 30 maringouins . . .

Le *Journal des Scitans* a 6 pouces $\frac{1}{2}$ de long sur 3 pouces $\frac{1}{2}$ de large et 12 pages de texte.

J'ai remarqué 2 jeunes filles dont l'une s'est passé les mains dans la figure 12 fois en 2 minutes, et l'autre 72 fois en $\frac{1}{2}$ d'heure.

Vous avez compté cela montre en main ! En égrenant votre chapelet sans doute . . . saint abbé.

La jolie rédaction que cela fait, n'est-ce pas ?

Mais comment connaissiez-vous ces détails, cher professeur, quand vous ne savez seulement pas épeler les mots ?

Vous écrivez *hazard* avec un *z*, *habilité* pour *habileté*, *chaire* pour *chair*, *extraitte* avec deux *t*, *surrexcité* avec deux *r*, *collossal* avec deux *l*, *quelque fois* en deux mots, des *timbres postes* avec un *s* final, et cela trente fois au moins, *quelqu'amour* pour *quelque amour*, un *remou* pour *remous*, *grand'parents* trois fois, *grand'onde* quatre fois, *réflère* sept fois dans la même page, etc., etc.

Mais ce n'est pas seulement en fait de langue et de grammaire que vous êtes d'une ignorance monumentale, cher grand homme.

Vous nous apprenez qu'au petit séminaire des Trois-Rivières on a joué un drame tragique !

Dans l'*Étudiant* vous apprenez aux élèves des collèges qu'il faut "dire maintenant *sir Abbott*, *sir Lacoste*, *sir Moucatt*," quand tout le monde sait, ô illustre professeur, que le titre de *sir* ne s'accôle jamais directement au nom de famille, et doit toujours être suivi du prénom. On ne peut pas plus dire *sir Lacoste* que Bonaparte III.

Votre savoir me semble tout aussi remarquable en mythologie, monsieur l'abbé. Après avoir donné à des poésies fugitives le titre d'*enfants de Thalie* et de *Calliope*, vous ajoutez en note : *Muses qui présidaient à la poésie*.

Erreur profonde, illustre professeur classique : Thalie est la muse de la comédie et des festins ; Calliope celle de l'éloquence et de la poésie héroïque. Si aucune d'elles a jamais présidé à la poésie fugitive, ce ne peut être que dans la baillagerie de Joliette.

Mais ce qui dépasse toutes les bornes de l'ignorance permise, le voici :

Page 150 des *Coups de crayon*. — On élève en France une *patence* pour le meurtrier Pranzini.

Ça, par exemple, c'est trop fort, monsieur l'abbé. 'Je vous savais phénoménal, mais pas tant que ça. Ignorer qu'en France on guillotine les assassins au lieu de les pendre, ce serait invraisemblable chez le dernier des ouvriers de Montréal ; comment cela peut-il s'appeler chez un prêtre qui est en même temps journaliste, auteur et professeur dans un collège classique ?

Cela casse les bras et les jambes comme le vin de Séville.

Et, qu'on le remarque bien, en tout ce qui procède, je n'ai fait que citer ce qui porte votre signature.

Si je prenais la peine de relever toutes les inoffensivités qui émaillent les productions et les réclames que votre *Étudiant* offre à l'intelligence de la jeunesse : la *cime* des vallons, par exemple ; le verbe *gir* pour *gêir* : la *cristalle* pour le *cristal*, la *mosaic* pour la mosaïque, etc., quelle jolie cueillette je pourrais faire !

Ces choses-là ont leur importance cependant. L'enfant lit cela sur les pages d'une revue publiée dans un collège classique par un prêtre professeur : il s' imagine tout naturellement que rien n'est plus correct ; et tout naturellement aussi il écrit de cette façon plus tard.

Ce qui, par parenthèse, nous fait des bacheliers un peu propres !

Maintenant, monsieur l'abbé, qu'en dites-vous ? Vous a-t-on mal enseigné le français, ou bien étiez-vous incapable de l'apprendre ? Car, il n'y a pas à dire, vous devez vous apercevoir enfin que vous ne l'avez jamais appris, le français ; et cela ne peut dépendre que de l'une de ces deux causes.

Et n'oubliez pas que, d'après vous, c'est un pauvre ignorant qui vous révèle ces horizons inconnus.

Imaginez-vous maintenant ce qu'il en retournerait si je n'étais pas aussi dépourvu de talent, si je connaissais bien ma langue, et si j'avais fait des études sérieuses.

Enfin, comme il ne fallait pas être un génie pour cela, je crois avoir démontré suffisamment que vous ignorez les éléments du français ; que, pour vous payer des villégiatures annuelles dans l'intérêt de vos régions, vous corrompez systématiquement l'intelligence des enfants confiés aux soins de nos collèges et de nos couvents ; que vous êtes, en outre, étranger aux moindres notions de savoir-vivre, et qu'enfin, si vous avez jamais été un professeur de théologie d'une valeur quelconque, c'est que l'acquisition de cette science ne nécessite pas des facultés aussi élevées que les sommets de l'Himalaya.

A l'avenir, monsieur l'abbé, parlez d'éducation, discutez sur les études classiques, dites qu'on montre bien le français dans nos collèges, insultez les pères de famille qui s'inquiètent de ce qu'on enseigne à leurs enfants, surtout opposez vous bien fort à ce que les professeurs ecclésiastiques soient tenus à subir des examens, et si l'on ne vous rit pas au nez, c'est qu'on sera charitable.

La semaine prochaine, monsieur l'abbé, je serai forcé de négliger votre personnalité pour m'occuper un peu plus directement de nos colléges.

Mais, si cela vous fait trop de peine, vous n'aurez qu'à le dire ; je ne reculerais pas devant quelques petits sacrifices pour ne pas laisser se dénouer trop vite des relations d'amitié qui nous ont procuré, à mes lecteurs et à moi, de si francs accès de gaieté.

À la semaine prochaine, monsieur l'abbé.

DIXIÈME LETTRE

Montréal, 9 juin 1893.

Monsieur l'abbé,

Les vacances approchant ; et comme il me faudra bientôt vous laisser à vous-même, avec les graves sujets de méditation que je vous ai fournis, je dois me hâter de conclure, en signalant les principaux défauts reprochés à nos maisons d'éducation, et en indiquant quelques-unes des principales réformes réclamées par le public.

Cette tâche est difficile et délicate, car tout en étant sincère et véridique, j'ai à ménager des susceptibilités respectables, d'incontestables droitures d'intention, dont il serait maladeant de ne pas tenir compte.

Oui, cette tâche est difficile et délicate, car ce qui est vrai dans un collège peut ne pas l'être dans un autre ; à côté d'un mal-appris il peut y avoir un gentilhomme ; un professeur nul et prétentieux est souvent employé par un confrère aussi instruit que modeste ; et, si déterminé que je sois à remplir dans toute son étendue ce que je crois être mon devoir de citoyen, je ne veux pas être injuste envers qui que ce soit, je ne veux point représenter les choses autrement qu'elles ne sont.

Autant je trouve absurdes les compliments tout clichés que nombre d'intéressés adressent à tort et à travers à nos maisons d'éducation, ces "savantes et incomparables institutions que l'Europe nous envie", autant il me répugnerait de méconnaître et le savoir et les vertus de la plupart de ceux qui sont chargés de diriger ces institutions, de même que les services incalculables que celles-ci ont rendus dans le passé.

Je saïs m'incliner devant ces hommes, et il ne me coûte en rien de reconnaître hautement ces services.

Seulement — ainsi qu'un citoyen plus autorisé que moi l'a fait remarquer dernièrement dans une circonstance solennelle — tout progresse, tout se transforme, tout évolue autour de nous, excepté notre système d'éducation qui, lui, reste immuable.

Ce système, on le proclame parfait, infaillible, et personne — pas même ceux qui paient — n'a le droit de le critiquer.

Là est le mal ; et là aussi le danger, car, qu'on le veuille ou non, monsieur l'abbé, la réforme se fera.

Elle se fera fatalement, en dépit de toutes les résistances, de toutes les entraves, de toutes les haines et de tous les préjugés suscités contre ceux qui la prêchent et qui ont droit de l'exiger.

Malheureusement, quand cette réforme s'imposera de force, il sera peut-être trop tard pour les intérêts de ceux qui auraient pu la diriger et dont la mission naturelle serait de la modérer.

Si nos collèges ne veulent pas avancer, nous avancerons sans eux, voilà tout.

Croyez vous en bonne vérité que c'est avec des phrases de journaux proclamant l'excellence de nos études que l'on va boucher les yeux des pères de famille, au point de les empêcher de constater l'immense supériorité des collèges anglais sur les nôtres ! Qu'on ne se récrie point : cette supériorité est incontestable ; et en formulant ce pénible aveu je ne fais que répéter tout haut ce que tous les hommes d'expérience se disent tout bas.

Les citoyens qui vivent dans le monde, en lutte continuelle avec les nécessités de la vie ne sont pas aveugles à ce qui se passe autour d'eux, monsieur l'abbé.

Ils comprennent ce qui leur manque ; ils voient ce que les autres possèdent ; ils savent ce qu'il faudrait à leurs enfants.

Peut-on comparer à cette expérience pratique, mise en éveil par la plus sainte des responsabilités, l'expérience d'un célibataire, aussi impeccable, aussi intelligent que vous voudrez, enfermé dans un séminaire depuis l'âge de dix ans, et qui n'a jamais eu d'autre horizon ni vu d'autre arène que le cercle restreint de sa communauté ?

Ce serait absurde, n'est-ce pas ? Eh bien, c'est à ces pères de famille — les plus intéressés dans la question après tout — c'est à ces citoyens instruits par les leçons de chaque jour, que vous venez dire, vous jeune religieux, relégué dans un séminaire de village : “ Les choses de l'éducation ne vous regardent pas ; c'est à vous que Dieu donne des enfants, mais c'est nous qui avons les grâces d'état pour les élever ; si vous n'admettez pas cela, vous êtes des ennemis de Dieu et de la religion ! ”

Ces doctrines-là n'ont qu'un temps, monsieur l'abbé, croyez-moi.

Encore une fois, quand ceux qui prétendent nous tenir perpétuellement en lisière s'apercevront que chacun doit marcher avec son temps, ils pourraient bien se trouver irrémédiablement distancés, — comme en certains autres pays.

Le danger n'est ni dans mes articles, ni dans les réclamations légitimes des pères de famille ; il est dans la résistance, dans l'accaparement, dans l'exclusivisme et l'autoritarisme du clergé, qui veut être seul à contrôler l'éducation, sans se demander s'il est plus en état que les autres citoyens de bien juger des besoins du pays et des exigences du moment.

Remontons à l'origine de notre discussion, monsieur l'abbé.

Je m'étais bien modestement permis de faire remarquer que l'on devrait enseigner plus de calligraphie dans nos collèges, qu'on devrait y donner des leçons de lecture à haute voix, et qu'on devrait faire des efforts pour apprendre aux élèves à parler un langage convenable. C'était bien inoffensif pourtant, et le conseil bien opportun surtout.

De suite, voilà un jeune professeur — qui s'adressait récemment aux trillonneux pour se faire déclarer sain d'esprit — un piètre écrivain aussi plein de suffisance que dépourvu d'orthographe, une espèce de détraqué dont les manies saugrenues font la risée du public, qui me saute dessus avec des loties de gendarmes, tout scandalisé, tout révolté de ce qu'un laïque ait ainsi l'audace de porter la main sur l'arche d'alliance.

L'arche d'alliance, c'est notre éducation classique, couverte par l'irresponsabilité absolue du prêtre devant l'opinion publique.

J'étais un calomniateur, tout simplement.

Il a bien fallu admettre les faits, cependant.

Tout en se débattant comme diabolins dans l'eau bénite pour se donner des airs de nier, on a tout admis :

Point de calligraphie, ce n'est pas nécessaire. Point de lecture, on peut s'en passer. Quant au mauvais langage, l'enfant apporte cela de sa famille, et il est impossible de l'en corriger.

Néanmoins j'étais un calomniateur tout de même. Un calomniateur qui avait juré guerre à mort aux études classiques.

À cette dernière accusation je réponds par un argument péremptoire, ce me semble : je n'ai qu'un fils et je lui fais faire des études classiques ; chez moi, si vous voulez, mais je lui fais faire des études classiques.

Mes agresseurs vont-ils reconnaître leur erreur ? Vont-ils sinon se rétracter, du moins se taire ?

Pas du tout. Ces honnêtes gens — il faut que le péril leur paraisse grand en la demeure — voyant se fermer à leur nez la porte de tous les journaux de Montréal, font les frais de fonder une feuille *ad hoc*, qu'ils ont l'audace sacrilège d'intituler *La Croix*, et y rééditent sans vergogne les mêmes faussetés.

La première fois ce pouvait être une erreur ; la deuxième fois cela devient un pur mensonge.

Un mensonge bien carré, bien volontaire, bien calculé, ayant pour étiquette l'instrument sacré de la rédemption, le symbole du christianisme.

Un odieux parjure par conséquent.

C'est le cas de s'écrier avec le poète de Guernesey :

O saints du ciel ! est-il, sous l'œil de Dieu qui règne,
 Charlatans plus hideux et d'un plus lâche esprit,
 Que ceux qui, sans fremir, accrochent leur enseigne
 Aux clous saignants de Jéhus-Christ !

Non, monsieur l'abbé, vous le savez comme moi, personne ne désire voir les études classiques disparaître du pays ; mais tous les hommes de progrès et d'intelligence insistent pour qu'on les réforme ; car si le présent système se prolonge, nos collèges ne seront bientôt plus que des fabriques de déclassés trop instruits pour labourer, et trop ignorants pour tenir un comptoir ou manier une plume.

Si l'éducation qu'on y donne est suffisante pour faire des prêtres, elle ne l'est certainement pas pour faire des hommes du monde.

Or, si important que soit le rôle du prêtre dans la société, c'est l'homme du monde, c'est le citoyen laïque qui, par la puissance du nombre et la sphère de son action, constitue le principal élément de la communauté.

C'est lui qui crée la famille et la sustente ; c'est lui qui exploite et développe les ressources du pays, soutient le fardeau du présent et édifie l'avenir.

C'est même lui qui subventionne le clergé !

Le considérer comme quantité négligeable en matière d'enseignement, sacrifier ses intérêts aux intérêts problématiques d'une exception, c'est non seulement mettre la charrue devant les bœufs, c'est se faire un jeu des destinées nationales et méconnaître tout devoir patriotique.

Avec notre présent système d'éducation, dans quelle position se trouvent les pères de famille qui ont des garçons chez qui ils ne découvrent point de dispositions spéciales pour la prêtrise ?

Ils sont condamnés à opter, pour les faire instruire, entre les collèges et les écoles dites commerciales.

Il leur faut choisir entre priver ces enfants de toute instruction pratique, ou leur fermer tout accès aux carrières libérales ; c'est-à-dire les jeter dans le monde presque sans armes pour s'y frayer un chemin, ou bien les vouer pour la vie à une infériorité relative dans le domaine intellectuel.

Tous les jours vous entendez des dialogues dans ce genre-ci :

— Que faites-vous de votre fils ?

— Je l'ai retiré du séminaire pour le mettre à l'école commerciale.

— Est-ce possible ? pas d'études classiques ? vous qui avez le moyen ! Songez-vous à tout ce dont vous privez votre enfant ?

— Hélas ! oui, mais que voulez-vous ! si je le laisse au collège, il en sortira à vingt ans, avec un peu de latin et de grec, mais pas d'anglais, pas de comptabilité, aussi ignorant que l'enfant qui vient de naître de tout ce qui est nécessaire pour se tirer d'affaires en ce monde, condamné, faute de connaissances pratiques, à végéter sous l'œil des Anglais, qui s'emparent de tout en nous jetant au nez cette parole qui pour eux veut tout dire : *Educated by the priests !*

Maintenant tournons la médaille :

— Vous avez mis votre fils au collège ?

— Oui, monsieur.

— Alors vous trouvez qu'il est plus utile de savoir le grec et le latin que l'anglais !

— Mon Dieu, non ; mais que voulez-vous, entre deux maux je choisis celui qui me semble le moindre. Voulang à tout prix lui donner une éducation littéraire et philosophique, j'ai demandé aux Frères des Ecoles chrétiennes, si, tout en suivant leurs cours, mon fils pourrait prendre chez eux des leçons de latin et de grec ; — j'aurais fourni le professeur. Ils m'ont répondu que la chose ne leur était pas permise, à cause de la concurrence que cela pourrait faire aux collèges classiques ! Il me restait bien les écoles protestantes ; mais ma femme, à qui l'on a persuadé que le prêtre n le droit de commander partout, s'y oppose. Or, comme les professeurs particuliers qui peuvent tout enseigner également bien sont à peu près introuvables, et qu'en payer plusieurs dépasserait les limites de mes moyens, j'ai dû baisser la tête sous les fourches Caudines. Je sais bien que mon fils en souffrira toute sa vie, mais je n'y puis rien. Il fera comme moi, il se tirera d'affaires comme il pourra.

Voilà la cruelle alternative que l'on nous impose, et qu'on voudrait maintenir indéfiniment, croyant y voir les intérêts du clergé !

Monsieur l'abbé, ne sentez-vous pas que cela est anormal ? Ne sentez-vous pas que cela ne peut durer ?

Si je signale en particulier cette négligence presque totale de l'anglais dans le programme de la plupart de nos maisons d'éducation classique, c'est que cette lacune est la plus apparente, et que ses déplorables conséquences sautent le plus aux yeux de tout le monde.

Comment ! dans un pays anglais, où toutes les affaires commerciales se font en anglais, où presque toutes les banques, les compagnies d'assurances, les grandes administrations, les entreprises financières et industrielles sont entre les mains des Anglais, où l'on est à chaque instant forcé de s'exprimer en anglais devant les tribunaux et devant les Chambres, on a le toupet de proclamer la nécessité des langues latine et grecque, tout en considérant l'anglais comme du superflu !

N'est-ce pas l'aberration des aberrations ?

Le fait est que l'anglais est mieux enseigné dans les collèges de France, qu'ici où c'est la langue du pays. Les étrangers en tombent des nues quand on les met au courant de cet incroyable état de choses.

Et à défaut d'anglais, si l'on enseignait bien le français au moins ! Mais, je ne crains pas de le dire, dans bon nombre de nos collèges, pendant qu'on fait piocher les enfants des années et des années dans la grammaire grecque et le *Gradus* latin, on leur fait à peine effleurer la syntaxe française.

S'il y a des exceptions, elles sont le fait de certains bons professeurs épris de notre langue, qui réagissent d'eux-mêmes contre le système.

Du reste, monsieur l'abbé, j'ai fait voir par vous-même, n'est-ce pas, quelle espèce de français est en honneur dans certains de nos collèges classiques !

Pour que la leçon fût complète, il faudrait mettre en regard de votre ignorance le savoir des professeurs de français que les institutions anglaises de Montréal font venir à grands frais de France et de Suisse.

Ce serait un spectacle très propre à nous enorgueillir — nous qui réclamons la langue française comme un des plus beaux joyaux de notre héritage — que de voir ces professeurs de collèges anglais passer un examen en même temps que vous et M. l'abbé Castonguay, par exemple, sur la syntaxe française !

Il est vrai que, de par l'autorité qui commande dans le conseil de l'Instruction publique, nous ne sommes pas exposés à nous laisser étourdir par un pareil sujet d'orgueil.

Et heureusement que, pour la paix de leur conscience, ceux qui ne savent rien sont généralement les derniers à s'en apercevoir.

Parbleu, vous-même, monsieur l'abbé, si vous aviez seulement soupçonné votre ignorance de la grammaire, vous n'auriez jamais songé à publier des livres, n'est-ce pas ?

Il en est de même chez ceux qui proclament à pleines colonnes de journaux la solidité des études françaises dans nos collèges.

Ils sont de bonne foi, je veux le croire ; ils ne se doutent pas le moins du monde que je n'aurais qu'à signaler les fantes de français dont leurs arti-

cles sont farcis pour prouver au public que ces braves gens parlent de la question comme un aveugle parlerait des couleurs.

Mais tout cela m'entraînerait trop loin.

Je clorai pour aujourd'hui par une petite digression rétrospective :

Quelques personnes, trompées par la teneur équivoque de certains mandements, et préjugées par les prétentions de ceux qui voudraient bien être reconnus comme corps absolument irresponsable dans l'Etat, ont été bien surprises de m'entendre dire que la religion n'avait jamais réclamé l'indépendance du clergé devant la loi civile.

La doctrine de l'Eglise est pourtant bien explicite là-dessus, et il ne faut pas chercher longtemps pour la trouver formulée de la façon la plus claire. Deux citations me suffiront pour aujourd'hui. Voici ce que le pape saint Gélase écrivait, vers la fin du Ve siècle, à Anastase Ier, empereur d'Orient :

" Pour ce qui touche les choses de l'ordre public, nous reconnaissons que vous tenez votre autorité de Dieu même, et sous ce rapport les évêques eux-mêmes sont soumis à vos lois."

Le pape Innocent III, au quatrième concile de Latran, — 18e œcuménique, chapitre 42 — est encore plus formel :

" De même que nous interdisons aux laïques d'usurper les droits du clergé, de même, nous ne voulons pas que le clergé empiète sur les droits des laïques. En conséquence, que nul des clercs ne s'avise, sous prétexte de liberté ecclésiastique, d'étendre sa juridiction au préjudice de l'autorité séculière, mais qu'il reste soumis aux lois civiles et aux coutumes légitimement établies."

Qu'en dites-vous, monsieur l'abbé, l'opinion d'un pape canonisé et les décisions d'un concile œcuménique ne valent-elles pas les prétentions de certains curés canadiens, qui ont toujours le mot d'excommunication à la bouche lorsque quelqu'un parle de les poursuivre devant les tribunaux du pays pour les faire rendre compte de leurs actes comme citoyens ?

Mais je n'ai pas seulement affirmé le principe ; j'ai ajouté que les prêtres intelligents et irréprochables ne songeaient jamais à s'arroger d'aussi exorbitantes prérogatives.

Or je puis en fournir la preuve par le témoignage suivant, que je recevais, il y a eu lundi quinze jours, et qui est signé par deux des plus éminents curés canadiens des Etats-Unis. Voici cette lettre ; je la publie à cause du poids qu'elle ajoute à mes paroles auprès de mes lecteurs :

18 mai 1893.

A M. L. Fréchette,

Nous, sous-signés, prêtres canadiens des Etats-Unis, aimons à vous dire que nous lisons toujours avec intérêt les critiques spirituelles que vous publiez au sujet de l'éducation qui est donnée dans les collèges du Canada, et nous sommes heureux de vous assurer que nous partageons entièrement vos opinions. Si vous avez des *taupes* au Canada qui ne veulent ou qui ne peuvent rien voir, sachez qu'il y a tel, sur cette terre de progrès et de liberté, des Canadiens aux vues larges et impartiales, qui de loin assistent à vos vaillantes polémiques et sont fiers de se proclamer vos adhérents.

Ce soir, après avoir revu ensemble ces intéressantes lettres, nous avons décidé de ne pas nous séparer sans vous offrir nos meilleures félicitations et vous encourager dans votre bonne œuvre.

Si, comme vous le faites entendre, vous publiez ces correspondances sous forme de volume, vous pouvez nous compter au nombre de vos souscripteurs.

Il est fort probable que certains ultramontés de Québec ou d'ailleurs vont contester encore l'authenticité de cette lettre : il n'y a pas comme un coquin pour suspecter l'honnêteté d'autrui.

En bien, qu'on choisisse un homme en la parole de qui je puisse me fier, et je suis prêt à lui soumettre l'original du document.

S'il est vrai que j'en veuille autant au clergé, on admettra que ma haine a d'importantes exceptions à faire.

A la semaine prochaine, monsieur l'abbé.

ONZIÈME LETTRE

Montréal, 16 juin 1893.

Monsieur l'abbé,

Je disais dans une de mes précédentes lettres, que les institutions sans concurrence ne progressent pas.

Cela est vrai dans l'industrie, cela est vrai dans le commerce, et cela est vrai dans l'enseignement. En général le zèle pour la bonne cause est un bien faible stimulant, lorsqu'il n'est pas aiguillonné par une légère pointe de rivalité d'intérêt ou d'amour-propre.

En ce qui regarde l'enseignement, on connaît les magnifiques résultats produits en France par la course au clocher des écoles libres et congréganistes avec les lycées créés par l'Etat.

Le résultat est si naturel que, l'automne dernier, voici ce que me disait un prêtre distingué à qui je témoignais la volonté d'envoyer mon fils terminer ses études aux Etats-Unis.

— Dans une institution catholique, sans doute ? me dit-il.

— Autant que possible.

— Les jésuites ont là d'excellents collèges, dit-on.

— Sur un haut pied !

— Dame, il faut bien qu'ils luttent avec les autres. . .

Voilà ! lutter avec les autres, c'est le moyen d'avancer ; et, en matière d'éducation plus qu'en toute autre chose, ne pas s'avancer c'est reculer.

Or, vous se rapport, que se passe-t-il chez nous ?

Lois de rechercher ces résultats si désirables, cédant à je ne sais quelles mesquines considérations, tout le monde semble s'entendre parfaitement pour que notre pauvre province soit, en cela comme en tout, à la remorque des autres pays civilisés.

Et pour le moment, c'est aux législateurs surtout que je m'en prends. La loi donnant aux collèges le pouvoir d'imposer aux professions libérales tous les aspirants porteurs de diplômes conférés par eux est inique et hypolithique.

Inique, parce que c'est aux nombres de chaque profession à juger si

un jeune homme est assez instruit pour être des leurs, et non aux professeurs qui lui ont enseigné ce qu'il sait, et qui sont peut-être responsables de ce qu'il ne sait pas.

Impolitique, parce qu'un pareil système ferme la porte à toute concurrence, ce qui est diamétralement opposé à l'intérêt public.

Pourquoi les Anglais ont-ils demandé cela ? Ce n'est pas — comme on a voulu le prétendre — parce que leurs études sont plus faibles que les nôtres, mais parce qu'elles sont plus rationnelles. C'est parce que, pour marcher avec leur temps, ils ont remplacé des vieilleries inutiles par des matières plus pratiques, tandis que nous, qui sommes le grand nombre et contrôlons par conséquent les examens, nous tenons à ces vieilleries, sans nous préoccuper de certaines autres matières de première importance.

Si les Anglais avaient eu la haute main sur les examens, et nous avaient imposé leur programme, ce sont nos collèges sans doute qui auraient pris l'initiative de la loi.

Quoi qu'il en soit, quand il est du plus haut intérêt social que nos professions — celle de la Médecine surtout — soient exercées par des hommes d'élite ; quand, depuis trente ans au moins, tous le monde crie à l'encombrement de ces professions, voilà qu'on y laisse entrer à pieds joints tout les aspirants munis de diplômes conférés par des professeurs de collèges, devenus juges et parties !

De sorte qu'il pourrait fort bien se faire que ce fût vous, monsieur l'abbé, qui eussiez à décider un de ces jours si tel jeune homme sait assez bien le français pour étudier le Droit ou la Médecine ! Un comble.

Avec le présent système, si renversante que la chose paraisse, ce sont les prêtres qui disent au barreau et au collège des médecins : "Voici les jeunes gens que vous devez admettre dans votre profession."

On verrait beau jeu si le barreau ou le collège des médecins avait jamais la prétention d'en dire autant au clergé !

Oui, nous en sommes-là : non seulement, c'est le clergé qui juge de la valeur des professeurs universitaires et qui les nomme ; mais c'est encore lui qui possède le privilège de choisir les jeunes gens auxquels il permet d'être avocats, médecins ou notaires.

Il ne nous reste plus qu'à dire : "Que désirez vous encore, messieurs ?"

Et comme personne n'ose crier : holà ! tout le monde laisse faire, et ça marche... à reculons.

Avec cela que, pour la jeunesse, la perspective est alléchante :

— Vous voulez être avocat, jeune homme ! médecin, notaire ! venez chez nous ; après quelques années de bancs de collège, nous vous bombarderons bachelier, ce qui vous dispensera de tout autre examen. Tandis que si vous tâchez des professeurs particuliers, gare à vous ! les examens sont devenus très sévères pour ceux qui n'ont pas de diplômes.

Eh, il n'y a pas à dire, ils le sont, très sévères, les examens. Aux dernières admissions à l'étude de la Médecine, par exemple, on a demandé, en algèbre, le plus petit commun multiple, et, en physique, la formule atomique de l'alcool méthylique.

Je me demande combien de bacheliers de Joliette, par exemple, auraient victorieusement répondu à cela.

Par parenthèse, je ferai remarquer qu'il est absurde d'interroger des

élèves de collège sur des points scientifiques qui ne sont pas dans le domaine des études ordinaires. Un algébriste de profession est seul sensé pouvoir répondre à la première de ces questions, et quant à la seconde, la formule dont il s'agit est basée sur une théorie toute nouvelle, et que d'aucuns prétendent même fort discutable.

Il ne faudrait pas conclure de ce qui précède que je blâme les examinateurs d'être sévères et exigeants. Au contraire, ces restrictions faites, je les félicite et tout le monde doit les féliciter.

Il y va de notre honneur national que nos professions soient des corps d'élite.

Il faudrait qu'ici comme en France, en Angleterre et dans tous les autres pays de l'Europe, les titres d'*avocat*, de *médecin*, de *notaire* et d'*ingénieur civil* fussent synonymes d'*homme instruit*...

Et, grands dieux, que nous sommes loin de cet idéal !

— C'est un avocat, ce monsieur ? me demandait, il y a quelques mois, un étranger de passage, qui venait d'échanger quelques paroles avec un de nos professeurs de droit... s'il vous plaît.

— Oui, monsieur.

— Vraiment ?

Le brave étranger n'avait pas trouvé d'expression plus polie pour manifester son abasourdissement.

Ajoutons que ce n'est pas la sévérité des examens qui découragera jamais les professeurs dignes de ce nom.

— Tant mieux, me disait l'un d'eux, il n'y a pas longtemps ; plus les examens seront sérieux, plus on appréciera les vrais professeurs, et partant plus le niveau de l'enseignement s'élèvera.

C'est parfait ; mais alors, une seule règle pour tout le monde !

L'élève instruit par des professeurs particuliers doit subir des examens sans aucun doute ; mais à quel titre en exempter celui qui a fait ses classes au collège ?

Ne trouvez-vous pas que le clergé est déjà assez omnipotent et assez irresponsable ?

Dans ses attributions sacerdotales, je l'ai déjà dit, le prêtre ne saurait être trop indépendant ; mais comme éducateur public ou simple maître d'école, ça n'est plus ça. Ici l'omnipotence doit s'arrêter, car la responsabilité commence.

Voyons, parlons froidement tant que vous voudrez, est-ce que la société n'a pas son mot à dire dans tout cela ? Entre messieurs les médecins, qui ont intérêt à rendre l'accès de leur profession le plus difficile possible, et nos collègues, dont l'intérêt est au contraire d'attirer à soi le plus grand nombre d'élèves, de quel côté se trouve l'intérêt du public ?

Ne serait-il pas à propos d'y songer ?

— Mais, me dirait-on, vous n'avez pas le droit de présumer que les diplômes de bacheliers sont accordés sans discernement.

Ce n'est pas là ma prétention. Mais, comme on m'a répété tant de fois depuis dix mois que les prêtres sont des hommes, j'aimerais mieux pour ma part, voir ceux qui dirigent nos maisons d'éducation avoir plus à compter, pour allonger la liste de leurs élèves, sur la valeur de leur enseignement, que sur la bénignité de leurs examens.

Loin de leur pensée sans doute d'attirer la clientèle par des concessions malhonnêtes; mais loin de leur pensée aussi, soyons-en bien persuadés, de chasser les clients en rehaussant trop le niveau des études!

Et rehausser le niveau des études, c'est pourtant là un besoin qui se fait impérieusement sentir.

Voici à ce propos une lettre que je viens de recevoir :

Monsieur, — je ne sais à quel point de vue vous allez traiter la question de l'enseignement dans les collèges; mais je crois que vous feriez bien de vous assurer des faits suivants :

1o — Il paraît que le séminaire de Québec, sous la pression des autres collèges de la Province, avait dû baisser le niveau des connaissances exigées pour le baccalauréat, afin de permettre aux élèves de ces collèges de prétendre aux honneurs universitaires.

2o — Il paraît que l'année dernière tous les collèges de la région de Montréal ont exercé une nouvelle pression, et fait baisser encore le niveau des études.

Si ces faits sont vrais — et il vous est facile de vous en assurer — ils justifient nos craintes et celles de bien d'autres personnes intéressées au progrès intellectuel de la jeunesse canadienne.

Je donne cette lettre pour ce qu'elle vaut; mais sa teneur indique au moins jusqu'à quel point la confiance publique est ébranlée.

Elle le serait à moins, du reste; car il est vraiment décourageant de constater la désolante faiblesse des bacheliers que nos collèges jettent tous les ans sur les avenues de nos professions libérales. Sur dix lettres de demande d'admission (d'application, comme ils disent) à peine si une ou deux pourraient supporter l'impression.

Et, en dehors de leur langue, si négligée pourtant, que savent-ils de sérieusement appris? A peu près rien.

Il n'y a pas très longtemps encore, j'en faisais l'expérience dans la personne d'un jeune homme supérieurement doué, et sorti du collège avec tous les premiers prix de sa classe, sans compter le prix du prince de Galles.

Le jeune homme, qui croyait réellement savoir quelque chose, prétendait que, dans son collège au moins, on enseignait la géographie.

— Eh bien, lui dis-je, vous avez fait de brillantes études; je suis un vieil ami de votre père, et le vôtre; me permettriez-vous de vous poser quelques questions?

— Volontiers, Monsieur, pourvu que ce ne soit pas sur des points trop difficiles.

— Oh! sur tout ce qu'il y a de plus élémentaire, vous allez voir. L'Europe est la plus importante des cinq parties du monde, n'est-ce pas? et les fleuves, ce qu'il y a de plus remarquable comme éléments topographiques? Eh bien, pouvez-vous me dire quel est le seul grand fleuve de l'Europe qui se jette dans l'océan Arctique?

Silence!

— Pouvez-vous me dire quel est le seul fleuve de l'Europe qui se jette dans la mer Blanche?

Silence!

— Pouvez-vous me dire quel est le seul fleuve de l'Europe qui se jette dans le golfe de Finlande?

Silence!

— Combien y a-t-il de fleuves qui se déchargent dans la mer Baltique?

Silence !

— Pouvez-vous m'en nommer un des quatre ?

Silence !

— Combien dans la mer du Nord ?

Silence !

— Pouvez-vous m'en nommer un des six ?

Silence !

— Où se jette la Tamise ?

— Dans la Manche.

La première réponse était une hérésie.

Ce jeune monsieur, qui sera un jour un de nos hommes de profession libérale les plus distingués, parce qu'il a du talent et qu'il étudie, m'a quitté, convaincu que, si l'on enseigne la géographie dans son collège, on ne l'enseigne pas assez bien pour que les élèves la sache.

Et, comme dit Cicéron : *Nam non solum scire aliquid artis est, sed ars etiam docendi.*

Et l'histoire donc ! Et les sciences !

Un prêtre de mes amis me racontait avoir visité le jardin des Plantes, à Paris, en compagnie d'un enfant de douze ans, élève d'un lycée quelconque.

— Si vous aviez entendu, disait-il, ce galopin-là me donner des leçons d'histoire naturelle ! J'en ai été tellement humilié, que je suis allé m'acheter un Buffon dans l'après-midi.

Imaginez-vous maintenant si, à la place de mon ami, vous aviez été là, vous, monsieur l'abbé Baillargé, savant professeur classique qui rangez les maringouins parmi les animalcules !

Vous auriez eu beau dire : " Je suis prêtre ! " vous n'auriez pas convaincu le gamin, qui est un bon petit catholique, dit-on, mais comme moi libre penseur en diable quand il s'agit de bêtes petites ou grosses. Il y a, là-bas comme ici, des gens aussi indignes que *ridicules*.

Mais enseigne-t-on bien le latin au moins dans nos collèges, — ce latin pour lequel on semble négliger presque tout le reste ?

Si l'on posait cette question à l'un des chanoines les plus en vue de notre archevêché, et qu'il voulût bien répéter ce qu'il disait tout dernièrement en ma présence et en présence de personnes qui n'étaient point toutes de misérables laïques, il répondrait par un *non* bien sec qui me dispenserait de toute autre démonstration.

Et en fait de belles-lettres ?

En fait de belles-lettres, on passe sous silence le dix-neuvième siècle en entier, moins une toute petite exception en faveur de Chateaubriand. Le dix-huitième n'est guère plus en honneur. Le seizième semble ne pas avoir existé : rien de Marot, de Ronsard, de du Bellay, d'Agrippa d'Aubigné, de Rabelais, d'Amyot, de Montaigne, de Brantôme, qui furent cependant les créateurs de notre langue. On ne touche qu'au dix-septième siècle seulement, en commençant par Malherbe, dont on fait réciter les quatre strophes que tout le monde sait ; et puis : C'est ça la littérature française !

Quant à la littérature étrangère, inutile de dire que la chose est tout ce qu'il y a de plus inconnu au régiment.

Vous aurez beau crier et vous récrier, monsieur l'abbé, vous n'empêcherez point tout cela d'être des faits.

Et l'on vient nous parler d'études classiques en mordant dans les mots ! Ce serait à hausser les épaules de pitié, s'il ne s'agissait d'une chose aussi grave.

Et ne venez pas dire, monsieur l'abbé, que cela pouvait être vrai de mon temps, mais ne l'est plus de nos jours. Nous savons ce qui se passe, allez ! Et pour ma part, je tiens mes renseignements de jeunes gens récemment sortis du collège, qui m'en ont dit beaucoup plus que je ne voudrais répéter.

Je sais cependant que, sur plusieurs de ces points, il y a d'importantes exceptions à faire, mais on comprendra qu'il m'est impossible d'être plus explicite.

Je sais aussi qu'en mettant ces détails à nu, je m'attire des haines nombreuses et puissantes.

Mais n'importe, j'ai la conviction de remplir un devoir, de faire du bien à mon pays, c'est tout ce que je désire, et je me moque du reste.

On en voit la preuve dans le cas que je fais des colonnes d'injures à moi prodiguées par les correspondants — anonymes, cela va de soi — de la presse ultramontée de Québec, de Hull et des Trois-Rivières.

Je veux pourtant faire aujourd'hui une exception en faveur d'un article auquel le *Courrier du Canada* a donné l'hospitalité il y a quelques jours, et qui, par le parfum tout particulier de *petit manteau* qui s'en dégage à chaque phrase, mérite cette distinction insolite de ma part.

Rien que quatre colonnes de style sacro-mondain, où, pour prouver la haute valeur de nos études classiques, et pour me donner une leçon de modération et de politesse, on me traite dévotement de *maroufle*, de *canaille de polisson* et de *goujat*.

O aménités des saintes âmes ! ô suavités des épanchements mystiques ! . . .

C'est ce qu'on appelle me ramener à la question de l'éducation.

Point de signature — naturellement — mais la tartine doit être l'œuvre d'un joli garçon, car ce que j'ai pu y découvrir de plus important, c'est que je ne suis pas beau. . . Me voilà cloué !

Et notre système d'éducation sauvé !

Ce que c'est que d'avoir affaire à un Adonis comme vous, monsieur l'abbé, dont la tournure élégante, la carrure sculpturale et les traits classiques font une si sérieuse concurrence à votre grammaire et à vos rognons !

Non, je ne suis pas beau : *“les petites filles du couvent l'ont remarqué.”*

J'ai “la lèvre retroussée,”

La “moustache insolente,”

La “face rubiconde,”

Et “le ventre. . . en balcon !”

Ca fait presque des vers.

Pour ce qui est de la lèvre retroussée, monsieur l'abbé, je plaide non coupable. C'est un défaut que je tiens de père et mère — comme vous, votre noble torse — et les braves gens, j'en mettrais vos *Coups de crayon* au feu, n'ont jamais songé un instant que cela pourrait déplaire au clergé.

Quant à ma moustache, par exemple, je ne puis qu'invoquer des cir-

constances atténuantes. Lorsque j'ai eu la malencontreuse idée d'en orner mon visage, sans en parler à mon évêque, j'étais jeune, dépourvu d'expérience ; et, n'ayant jamais lu votre *Couvent*, j'ignorais encore tout ce que le *poil* peut avoir d'influence et d'intérêt au point de vue de l'éducation féminine.

Et maintenant, quand — en complaisant Alexis désireux de plaire à son aimable Corydon — je ferais tomber mes moustaches sous le tranchant d'un acier destructeur, je n'en resterais pas moins avec ma face rubiconde, monsieur l'abbé. Et je ne me dissimule pas, allez, la singulière figure je ferais quand même au fond d'une stalle de chœur, où l'on ne voit jamais — c'est connu — que des visages étiques, émaciés par l'abstinence et les privations.

Mais le comble, ô bourreau des cœurs ! c'est que j'ai le "ventre en balcon." Et un ventre en balcon, paraît-il, les petites filles du couvent ne trouvent pas cela gracieux du tout.

Hélas ! doux abbé de mes rêves, je confesse humblement avoir négligé plus que vous l'occasion de briller par le péritoine ; et — indifférence qui vous surprendra... chez un misérable laïque — je n'ai jamais essayé de rendre cette partie de mon physique plus engageante pour les petites filles que pour les petits garçons. Je ne savais même pas — ô naïveté profane ! — qu'on pût aller au couvent pour se faire admirer la tournure, — de même qu'on entre quelquefois à la brasserie *Splendide* pour déguster des bocks en compagnie de la haute bicherie parisienne. A mon âge du reste, on n'est pas si vaillant que tout ça.

Cet embonpoint désagréable, dont la vie sédentaire et les destins jaloux m'ont affligé, est peu poétique, j'en conviens. C'est même assez incommode pour faire faire la planche aux baigneuses d'Orchard Beach. Mais, que voulez-vous, j'ai eu beau jeûner pour les fredaines de l'abbé Guyot — *secundum ordinem Melchisedec* — ça ne m'a pas fait maigrir ; et j'ai bien peur d'atteindre la fin de mes jours sans retrouver cette sveltesse de taille qui faisait la grâce de mon printemps, et que monopolisent aujourd'hui — avec la charité et l'abnégation de caractère — ceux qui ont renoncé aux vulgaires satisfactions de ce monde.

Je me suis bien, il est vrai, laissé conter certaines histoires de tables à manger échancrées pour la commodité de ventripotences aussi peu laïques que remarquablement protubérantes ; mais ces histoires ont dû germer dans le cerveau des impies et des libres penseurs.

Enfin tant pis, je renonce à maigrir.

A moins qu'on ne me fasse jeûner pour vos fautes de français, monsieur l'abbé.

Mais alors autant me condamner à mourir de faim tout de suite.

Franchement il est des gens qui abusent de leurs avantages !

A la semaine prochaine.

P. S. — Rien contre votre caractère en tout ceci, monsieur l'abbé.

DOUZIÈME LETTRE

Montréal, 23 juin 1893.

Monsieur l'abbé,

J'ai entendu dire bien des fois : " Ah ! les Anglais sont plus riches que nous : ils ont la bosse des affaires ; mais nous les battons toujours sur le domaine de l'art et de la littérature, car nous avons hérité du génie gaulois ! Aux Anglais la haute finance, à nous la suprématie intellectuelle ! "

Ah bien oui ! nous pouvons en parler de notre suprématie intellectuelle.

Où sont nos bibliothèques, nos musées d'antiquités, nos musées géologiques, nos musées d'histoire naturelle, les théâtres, les salles de concert, les galeries de peintures ? De notre côté ou du côté des Anglais ?

Qui fait vivre nos artistes musiciens ? Qui emploie nos dessinateurs — c'est-à-dire qui les apprécie ? Est-ce nous ou les Anglais ?

Comptons les sociétés de géographie et d'histoire, les clubs littéraires et artistiques du pays, et constatons combien nous en avons sur le nombre !

Le marquis de Lorne a fondé chez nous une académie Royale de peinture et de sculpture ; combien y a-t-il de Canadiens-français qui en fassent partie ? Un seul, je crois.

Au *Salon* du printemps, tenu dans la Galerie des Arts, Philipps square — une institution anglaise, cela va sans dire — sur quatre-vingt-cinq exposants, il y avait juste *deux* de nos compatriotes !

On parle d'Art ! Voyez nos églises, nos collèges, nos couvents, nos édifices nationaux en général ; et, au point de vue du mérite architectural, comparez-les à ceux qui sont construits par les Anglais.

Depuis un siècle nous n'avons pas dépassé, en fait d'architecture religieuse, la vieille basilique de Québec, qui est encore la plus belle église catholique du pays.

Dans une sphère plus restreinte, visitez les demeures de nos citoyens, et cherchez-y les œuvres d'art qui indiquent chez leur propriétaire des goûts intellectuels et des préoccupations autres que celles du terre à terre des affaires et de la vie mondaine. A quelques exceptions près, vous n'en trouverez pas ailleurs que chez les Anglais.

C'est triste à dire, mais c'est comme ça !

Des mains en cire, des chromos de quatre sous, des lithographies étoilées de clinquant, à la bonne heure ! en veux-tu en voilà !... Que voulez-vous, nous n'avons jamais entendu parler d'autre chose.

Mon Dieu, pour être doués, nous le sommes au moins autant que les autres. Le génie gaulois ne nous manque pas. Nous avons l'intelligence, le goût inné. L'étoffe y est sans doute. Mais c'est la lanterne sous le boisseau. Il faudrait que tout cela fût mis au jour, cultivé, développé par l'éducation.

Or, je le déclare sans crainte d'être contredit, notre éducation, en fait d'art, est aussi nulle que possible.

On fait pianoter un peu, sans l'ombre de principes la plupart du temps. On laisse souffler dans des cuivres et taper sur des tambours les jours de

lâche et les jours de congé. Enfin on permet quelquefois de copier des arbres au crayon ou à l'estampe, sous l'œil d'un professeur qui ne saurait pas dessiner une oreille ni mettre un cube en perspective.

J'en ai connu de ces professeurs de dessin qui pouvaient "faire un nez" comme n'importe qui sans doute, et qui en faisaient quelquefois, mais pas sur le papier.

Et puis, c'est tout. De l'histoire de l'Art, des différentes écoles, des peintres, architectes et sculpteurs antiques, des primitifs, des géants de la Renaissance, des grands maîtres modernes, rien ! Là-dessus, nuit complète !

Parmi tous les aspirants au baccalauréat de cette année, je parie qu'on n'en trouverait pas un seul qui sût faire la différence, je ne dis pas entre un Corot, un Troyon et un Monticelli, entre un fauteuil Louis XIII et un fauteuil empire, mais entre un édifice romain et un édifice moresque.

Ils ont bien une idée vague des cinq ordres de l'architecture grecque, mais là se borne leur érudition. Si vous leur parlez du byzantin, du saxon, des trois époques gothiques : *motus* ! c'est du sanscrit.

Nos savants de collège ne connaissent le gothique (rien du rayonnant ni du flamboyant) que parce qu'il a des *châssis pointus*, suivant l'expression de l'un d'eux.

Un autre parlait, en ma présence de la statue de Nelson, sur la place Jacques-Cartier, et il appelait cela un *buste*, pour paraître meilleur connaisseur !

— Dans quel style la voulez-vous ? demandait un de nos architectes à un curé qui le consultait au sujet de la construction d'une nouvelle église ; la voulez-vous gothique, romane, renaissance ?

— Je veux une église canayenne comme les autres, répondit le brave homme, qui n'y voyait que du feu.

Est-il vrai, oui ou non, que nous en sommes là ?

Voilà donc, monsieur l'abbé, une matière de première importance, sur laquelle nous avons presque droit à une supériorité, et cette supériorité nous échappe. Pourquoi ? A cause de notre éducation défectueuse et incomplète.

Et, cependant, les arts sont un des plus précieux éléments de civilisation. C'est leur culture qui établit le niveau intellectuel des races. C'est elle qui fait la grandeur et le prestige des peuples. Les plus grands papes ont fait de l'Art sous toutes ses formes, un des plus puissants états de la religion. Partout ailleurs, le clergé catholique se pique d'être au premier rang parmi les protecteurs des arts.

Et pour nous, pour notre clergé canadien, pour nos éducateurs, l'Art ne compte pas ; c'est du superflu — comme l'anglais !

Je ne prétends pas qu'il soit nécessaire d'être artiste ni même de pratiquer les arts pour être un homme instruit. Mais, si étonnant que cela paraisse à nos esprits mal préparés, je prétends que personne ne saurait se targuer d'une instruction solide et sérieuse, s'il ne possède au moins des notions générales en fait d'art et d'histoire de l'Art.

C'est tout aussi indispensable, tout aussi fondamental que la connaissance des belles lettres.

Mais il n'est pas suffisant d'être un homme instruit, il faut aussi être un homme de bonne éducation, ce qui n'est pas toujours synonyme, allez, monsieur l'abbé.

Pour cela, il faut que l'enfant soit non seulement éduqué, mais élevé. C'est-à-dire qu'on doit lui donner des leçons de politesse, de distinction, de maintien, de savoir-vivre, de propreté et d'hygiène corporelle en général, sous peine d'en faire un homme inférieur au moral et au physique.

Et voici, monsieur l'abbé, la partie la plus pénible de la tâche que j'ai entreprise; car je ne puis aborder cette question délicate sans toucher à la prunelle de l'œil de bien des gens, et sans mettre le doigt sur une plaie très humiliante pour notre fierté nationale.

Pas moyen pourtant de reculer; malgré mes répugnances, il me faut aller jusqu'au bout, sous peine de manquer le but que je me suis proposé dès le commencement.

Il y a ici — pour moi tout particulièrement — un écueil à éviter: en courtoisie, en honneur et en justice, je ne dois ni être, ni paraître personnellement agressif.

Pour éviter cet écueil, j'ai résolu de laisser de côté malgré ce que je pourrais en tirer à l'appui de ma thèse, tout ce qui tient à mon expérience propre, et de n'alléguer que ce qui m'a été rapporté par autrui.

Mes paroles auront un peu moins de poids peut-être, mais je ne veux pas qu'elles aient l'air de refléter le moindre sentiment d'antipathie ou de rancune — injustifiable d'ailleurs — contre les collègues où j'ai eu l'avantage d'étudier, et qui ont droit — je suis heureux d'en faire ici une déclaration émue — à tout mon respect et à toute ma reconnaissance.

Donc, qu'on ne cherche aucune allusion personnelle sous ma plume. Je déclare sur l'honneur qu'il n'y en aura pas.

J'éviterai même d'appuyer sur ce qui sort des limites ordinaires des choses. Ainsi je ne mentionnerai que pour la curiosité du fait ce directeur qui ne se gêne pas le moins du monde pour lancer le mot de *Cambrouns* et les accessoires, en pleine salle d'étude, en face de toute la communauté réunie pour la lecture spirituelle.

Je n'en dirai pas plus de ces professeurs qui racontent aux enfants des histoires émaillées de révoltantes crudités.

Ce sont là des exceptions, et les exceptions ne prouvent pas grand chose, si ce n'est qu'elles peuvent se produire, — ce qui est déjà énorme, vous en conviendrez.

Mais voici qui n'est pas une exception, par exemple: ce sont les professeurs impolis et même basement grossiers dans leurs rapports avec leurs élèves.

Il ne manque pas de jeunes ecclésiastiques qui apostrophent ceux à qui ils sont chargés d'enseigner les bonnes manières, de la façon la plus outrageante, et qui, devant les réclamations d'une fierté bien légitime, couronnent leur algarade par cette phrase qu'un malin pourrait bien remettre à la poste à l'adresse de l'auteur:

— Vous saurez qu'il n'y a pas de *messieurs* ici!

Les malheureux oublient que nous mettons nos fils au collège précisément pour en faire des *messieurs*.

Si l'on détruit chez l'enfant son propre respect, on lui enlève la moitié de son ressort moral. Respectons-le, il sentira sa dignité d'homme et se respectera lui-même.

Un enfant aux études, c'est un citoyen de l'avenir, c'est un homme

d'Etat, un évêque, un futur cardinal peut-être, un grand homme possible ; il doit être traité en conséquence, et non rebuté avec des taloches et des gros mots.

Soyez poli pour un enfant, vous créerez un homme poli ; et un homme poli, dans toutes les situations de l'existence, a son chemin à moitié fait devant lui.

Vous avez affaire à un caractère peu pliant : dirigez le, ne le brisez pas. Vous formerez un homme, au lieu d'un avachi ou d'un révolté.

Croyez-moi, on obtient cent fois plus en prenant un enfant par le sentiment de l'honneur, en lui manifestant de la confiance et en lui persuadant qu'il a du cœur, qu'en lui faisant baiser la terre et en le traitant de *l'escom* du matin au soir.

Mais pour cela, il faut que les professeurs et les maîtres soient des hommes calmes, des hommes d'expérience, mûris dans le métier par des lectures solides, et non des séminaristes, improvisés professeurs, qui apportent trop souvent dans la tribune du maître les rancunes et les antipathies du camarade.

Quant au maintien, au langage réservé, aux bonnes manières — c'est bien pénible à constater — les enfants vont le plus souvent perdre au collège ce qu'ils peuvent, sous ce rapport, avoir appris chez leurs parents. J'en appelle à l'expérience de toutes les bonnes familles !

Toilette débraillée, démarche insouciante, paroles saugrenues, bousculades brutales, criaileries vulgaires, voilà ce qui caractérise la plupart de nos collégiens.

Cela n'est pas précisément encouragé par les professeurs, sans doute ; mais — de même que le mauvais langage — c'est presque universellement toléré. Du moment que le règlement est observé dans ses grands lignes, on ferme les yeux sur le reste. C'est une faute grave. L'enfant se ressent toute sa vie des habitudes relâchées qu'on lui a laissées prendre dans sa jeunesse.

On rapporte que des scènes rabelaisiennes du plus haut goût ont eu lieu dans une fête de collège récente. Cela serait-il arrivé si ces messieurs avaient été habitués d'avance à soigner leurs propos et leurs manières ?

Rien d'immoral, si vous voulez ; mais nous, les misérables laïques, aussi indignes que ridicules, nous nous étonnons toujours qu'on puisse aussi facilement allier la sainteté et la prière avec la poissardise et la polissonnerie.

Et à table donc ! à table où l'homme bien élevé et celui qui ne l'est pas se révèlent comme à livre ouvert ! où est la surveillance ? où est le bon conseil ? où est la réprimande ? où est l'enseignement, en un mot ? Nulle part, ou à peu près !

Au contraire, l'élève voit le plus souvent à ses côtés — il est des exceptions, je n'ai pas besoin de le répéter — un pion en soutane qui s'enveloppe le cou de sa serviette, qui aspire son potage avec un bruit d'écluse, qui coupe son pain sur la nappe, qui péroré la bouche pleine, qui refroidit son thé ou son café dans sa soucoupe, qui gesticule avec sa fourchette ou sa cuiller, qui porte sa serviette au nez, qui torche son assiette avec une bouchée de pain, qui écoule aux quatre vents comme s'il était payé pour cela, et qui surtout — oh ! surtout ! — s'introduit chaque morceau dans la bouche avec son couteau, au risque d'être obligé de recourir au chirurgien pour une reprise devenue nécessaire quelque part.

Avec ce spectacle sous les yeux, et devant cet exemple donné par un supérieur en soutane — un être à peu près infailible, c'est entendu — chargé par évêques et parents de l'instruire, que voulez-vous que fasse le potache !

Il imite, naturellement.

Pauvre enfant ! s'il n'a point de parents en état de réagir, quelles humiliations l'avenir lui réserve !

S'il a le toupet de coudoyer, il sera conspué ; s'il est timide et conscient de son ignorance, il craindra son ombre, il verra des ornières partout, perdra la moitié de ses ressources, et, mal à l'aise dans la bonne société, fuira le monde et les hautes sphères, où il aurait peut-être fait un chemin brillant et rendu de grands services à son pays.

Tout le monde sait cela, tout le monde en gémit, et personne n'ose le dire. Eh bien, ça y est, monsieur l'abbé Baillargé ! Vous avez voulu, pour le plaisir de monter sur vos petits chevaux, attirer cela à vos confrères, ils l'ont ! A eux de vous en remercier.

Une autre partie de l'éducation qui jusqu'ici a été considérée dans nos collèges comme matière absolument sans aucune importance, c'est l'hygiène corporelle — ce qui s'appelle, dans la langue des familles, la propreté.

Tranchons le mot sans hésiter, puisqu'il faut que l'opération se fasse ; dans nos collèges on ignore les premiers éléments de cette vertu, qui est non seulement le cachet du gentilhomme, mais encore la mère du *mens sana in corpore sano*.

Il n'y a pas à se le dissimuler, nos enfants croupissent littéralement dans la crasse, tous les ans, depuis l'ouverture des classes jusqu'à la distribution des prix.

Durant ces dix mois, chaque collégien est tenu d'avoir un scapulaire. C'est excellent, je n'en doute pas ; mais pense-t-on qu'une brosse à dents n'aurait pas son utilité aussi ?

Il est louable, j'en conviens, d'avoir un chapelet dans sa poche ; mais un cure-oreille, un canif à ongles, n'y feraient pas une trop mauvaise figure non plus, monsieur l'abbé, je vous assure !

Tous les jeunes gens de ma connaissance, récemment sortis du collège, me racontent des choses qui seraient incroyables, si les habitudes prises n'étaient pas là pour en garantir l'authenticité.

Dans la presque totalité de nos collèges, disent-ils, si l'on passait en revue les élèves — depuis ceux des Eléments jusqu'à ceux de Philosophie — on n'en trouverait pas cinq par collège qui eussent les dents propres, et dont les ongles ne fussent bordés de noir comme des cartes de visite en dentil.

Jamais d'inspection, jamais de remarques là-dessus !

Au contraire — quand, dans les collèges anglais et américains, et même dans certains de nos couvents, chaque élève est tenu, à l'ouverture de la classe, d'exhiber sa bouche et ses mains, et de recommencer honteusement sa toilette, s'il y a lieu — il ne manque pas chez nous de maîtres et de professeurs pour gourmander les enfants qui se brossent les dents et les ongles, sous prétexte que c'est là sacrifier au démon de la vanité — de la *fierlé*, comme ils disent.

Se laver la tête est chose inconnue dans nos collèges. Et d'après ce que j'ai pu recueillir de renseignements, il n'est, dans tout le pays, qu'un

seul pensionnat de garçons où les élèves soient tenus de se laver les pieds une fois par mois !

D'ordinaire cela n'arrive que deux fois par an, à Noël et à Pâques. En certains endroits, c'est un événement unique dans l'année. Il est même des institutions modèles où, si l'on s'avisait de prêcher une pareille innovation, on risquerait fort de se faire une réputation d'esprit subversif et dangereusement avancé.

Aussi on peut s'imaginer quelle espèce d'atmosphère parfumée flotte dans les dortoirs, surtout après un jour de congé, quand les chaussettes sèchent sur les malles ou sur le pied des lits.

Faut-il parler des bains ?

Quelqu'un me dit qu'au séminaire de Montréal et au collège de Sainte-Marie, on est en frais d'en construire.

A la fin du dix-neuvième siècle, il est temps !

Espérons que ce n'est pas la seule réforme que l'opinion publique réussira à imposer.

Oui, les bains ! en voilà une rareté par exemple ! Je connais des mères qui sont obligées de faire sortir leurs enfants du collège presque de force, pour aller les savonner quelque part.

Quand on leur demande : "Avez-vous des bains ?" certains directeurs de séminaires répondent avec empressement : "Certainement, nous en avons !"

Ils oublient d'ajouter que ces bains — une baignoire unique, le plus souvent — font partie de l'infirmerie, et que, loin de les imposer aux élèves, on prélève au contraire une somme de *vingt-cinq sous* sur ceux qui en usent, et chaque fois qu'ils en usent :

Un jeune étudiant me disait dernièrement :

— En 1880, on a installé une baignoire pour les malades dans mon collège. Nous sommes tous allés voir ça. C'était notre professeur de physique qui nous expliquait le fonctionnement de la machine. Il mêla même à ses explications une allusion historique au fameux *Eureka* d'Archimède, et conclut en disant que certaines gens du monde se servaient de ces inventions là même en pleine santé. Soins bien frivoles, ajouta-t-il, et bien ridicules pour cette poignée de boue qui s'appelle le corps humain !

C'est drôle, monsieur l'abbé, mais il me semble, à moi, que c'est justement parce que notre corps a le malheur de n'être qu'une poignée de boue, que nous devons faire d'autant plus d'efforts pour le tenir propre.

Ce n'est pas parce que nos collèges auraient pour mission principale de faire des prêtres que l'on devrait penser autrement, ce me semble ; car rien n'est répugnant, suivant moi, comme de voir monter un prêtre à l'autel pour y dire sa messe, avec des dents, des ongles et un cou qu'on tolérerait à peine chez un palefrenier.

Et ils ne sont pas rares ceux-là, monsieur l'abbé ; ils sont même nombreux ; trop nombreux pour le prestige de notre clergé.

Or, croyez-vous que tel serait le cas, si tous ces abbés collants et visqueux avaient été forcés de se saucer dans l'eau une fois par semaine au moins durant leurs études ?

S'ils avaient appris dès leur jeunesse la différence qu'il y a entre fleurir le savon et sentir l'escaignon, ils le sauraient encore, à la grande satisfaction de ceux qui sont obligés d'aller à confesse à eux.

S'ils avaient appris, dès le collège, à changer de faux-col, sinon de chemise, tous les matins, ils ne porteraient pas de cols romains en cellulose, avec bordure terre de sienne, pour économiser quelques sous par mois sur le blanchissage.

Monsieur l'abbé, il est des gentilhommes dans le clergé... Grands dieux, qu'ils doivent être humiliés parfois !

Mais, à propos, vous avez découvert que le bain est un *exercice hygiénique*, si j'en crois vos *Coups de crayon*.

Alors, monsieur, vous devriez bien faire mettre cette découverte en pratique dans votre propre collège — pour ne pas dire votre collège propre — dont on rapporte des choses qui, sous le rapport de la vertu dont il s'agit, ne le cèdent en rien à votre politesse et à vos connaissances linguistiques.

— Je voudrais mettre mon fils dans tel collège, disait un jour quelqu'un à mon ami Horace Saint-Louis ; y a-t-il un uniforme de rigueur ?

— Sans doute, comme dans les autres collèges, répondit le fin loustic : une redingote ou tunique (quand votre fils sera instruit, il appellera cela un *capot*) une redingote ou tunique à nervures blanches, un ceinturon de laine verte, et un tour de cou gris fer.

— Tout cela doit être fourni par les parents sans doute !

— Oui, excepté le tour-de-cou : c'est le collège qui fournit cette partie du costume.

Avons-nous le droit de nous étonner, après cela, d'entendre quelquefois dans nos campagnes ce sarcasme inconscient et naïf : *Propre comme un Anglais* !

Vous allez dire encore que j'ai la *honte facile*, monsieur l'abbé, mais, je vous l'avoue ingénument et sans ambages, ces choses-là me font terriblement honte.

Aussi me verrez-vous sans cesse et de tout cœur avec ceux qui crient :

— Il nous faut des réformes !

Cela devient une question de dignité nationale, une question de patriotisme.

De votre côté, avant de crier au sacrilège, recueillez-vous un peu ; et, devant Dieu, la main sur la conscience, demandez-vous si cela n'est pas strictement vrai.

A moins d'être de mauvaise foi, vous direz : oui.

Eh bien, alors, qu'on me garde la plus amère des rancunes, si l'on veut ; mais qu'on se réforme !

Du moment qu'on se réformera, je suis prêt à me soumettre à toutes les représailles ; je sais depuis longtemps qu'on ne cuisine pas d'omelettes sans casser des œufs ; et quand on risque du nettoyage, n'est-ce pas, on ne peut guère s'attendre à ce qu'il ne vous rajaillisse pas un peu d'eau sale sur les doigts.

Voici ma douzième lettre à sa fin, monsieur l'abbé ; et le terme que j'avais fixé à cette correspondance est bien près d'être atteint, s'il ne l'est déjà.

Néanmoins, comme j'ai encore quelque chose à dire sur le sujet, et que vous vous êtes montré bon enfant depuis un certain temps, je vais vous donner ce qu'on appelle la "douzaine du boulanger" ; et puis, je vous laisserai aller, à Saint-Léon ou ailleurs, prendre des bains et soigner vos rognons.

A la semaine prochaine, donc, pour la dernière fois.

TREIZIÈME ET DERNIÈRE LETTRE

Montréal, 1er juillet 1893.

Monsieur l'abbé,

Certains de nos évêques nous disent quelquefois : " Vous réclamez des réformes ; alors signalez-nous celles que vous désirez, et nous verrons."

De sorte que ceux qui réclament tout contrôle sur l'éducation demandent qu'on les renseigne sur ce qu'ils ont à faire pour s'acquitter de leur tâche.

On me permettra de ne pas trouver cela d'une logique serrée.

Il me semble que ce serait à ceux qui nous disent : " Vous ne serez instruits que par nous et chez nous ", de savoir ce qu'ils peuvent et doivent nous donner.

Que penserait-on d'un marchand qui, ayant obtenu le monopole d'un certain commerce, s'adresserait aux consommateurs pour savoir où se procurer la marchandise ?

Cette prétention est aussi illogique qu'elle peut l'être. Néanmoins, je veux tout de même soumettre quelques considérations de mon crû, relativement à ces réformes, dont chacun peut fort bien sentir la nécessité, sans pouvoir indiquer ni les abus ni les lacunes. Autre chose est de se sentir malade, et autre chose est de trouver le remède pour se guérir.

Loin de moi la prétention de rien décréter : je ne suis pas du métier, et n'ai fait aucune étude approfondie de la question. Ceci humblement *avoué*, mes remarques vaudront ce qu'elles vaudront.

D'abord, monsieur l'abbé, nous avons, suivant moi et suivant bien d'autres, trop de collèges classiques dans le pays. D'après vos propres chiffres, ils sont au nombre de dix-sept. Permettez-moi de vous le dire : *c'est quatre fois trop.*

En France, où la population est de 38,000,000, et où les carrières réclamant une éducation supérieure sont relativement beaucoup plus nombreuses, il n'y a que 110 institutions de hautes études.

Comme nombre, c'est quatre fois moins que chez nous. Mais au point de vue de la valeur des études, je ne crains pas de le dire, c'est vingt fois plus fort, au plus bas mot !

Si nous n'avions que quatre ou cinq grands collèges où viendraient étudier les élèves qui auraient manifesté des dispositions spéciales dans les classes préparatoires, on ne serait pas en pareille pénurie de professeurs.

Ceux-ci seraient rémunérés de façon à pouvoir se livrer exclusivement à la carrière, sans soupirer après un vicariat ou une cure de campagne.

Nous aurions des bibliothèques mieux choisies et plus modernes, des cabinets de physique plus complets, des laboratoires de chimie mieux pourvus, des globes, des cartes, des télescopes, un observatoire, des œuvres d'art, des clavigraphes, un gymnase, des bains, etc., enfin tout ce qui est de première nécessité dans une maison d'éducation sérieuse.

Et comme conséquence toute naturelle, nos collèges pourraient être comparés sans désavantage avec ceux des autres pays ; nos études deviendraient dignes de ce nom ; tant de nos prêtres, de nos avocats, de nos

médecins, de nos notaires et de nos ingénieurs civils, ne seraient pas si désespérément ignorants, nos professions libérales ne s'encombreraient pas tous les ans d'individus qui feraient mieux cent fois, pour leur avantage et le nôtre, de rester aux mancherons de la charrue.

Et, par contre-coup, beaucoup plus d'études commerciales et industrielles ; partant plus de carrières pour la jeunesse ; exploitation plus intelligente des ressources du pays ; moins de course au clocher pour obtenir des places du gouvernement ; et surtout moins de théories et plus de sens pratique chez nos législateurs... Ce qui vaudrait bien, croyez moi, vos fariboles sur l'économie politique, monsieur l'abbé.

Mais cette réforme ne se fera pas : le clergé craindrait de ne pas y trouver son compte.

Ce n'est pas le clergé qui est fait pour le pays, c'est le pays qui est fait pour le clergé.

Les prêtres intelligents en gémissent, parce qu'ils savent où cela conduit le clergé et le pays ; mais ils n'y peuvent rien, ni moi non plus.

Une autre réforme que tout le monde demande et qu'on semble bien déterminé à ne pas nous accorder, c'est celle qui a trait à l'enseignement de l'anglais.

Et, cependant, il nous faut cette réforme, monsieur l'abbé... Il nous la faut, ou les collèges — c'est fatal — se videront au profit des *High Schools*.

Car le public — si vous ne le savez pas, apprenez-le — est las de subir, dans le programme de nos études, cette exclusion systématique de la langue dont la connaissance est le plus indispensable en Amérique. Et si quelqu'un était porté à croire que j'exagère en parlant d'exclusion *systématique*, le mauvais œil avec lequel, dans certains quartiers, on regarde l'université d'Ottawa et le collège de Saint-Laurent, où l'on a franchement rompu avec les vieilles routines, devrait être suffisant pour le démontrer.

— Mais nous n'avons pas de professeurs, me dira-t-on.

Je le sais bien, que vous n'avez pas de professeurs ; mais alors pour quoi vous trouver insultés quand on ose seulement insinuer ce que vous invoquez comme circonstance à décharge ?

Si vous n'avez pas de professeurs, il faut en avoir, c'est tout simple. Sinon, fermez boutique, et laissez l'Etat nous en donner, car il en faut.

On dit aussi quelquefois : Mais c'est le temps qui manque.

Je reviendrai sur cette objection, dans un instant. En attendant, je demanderai pourquoi on ne ferait pas étudier certaines sciences en anglais ; l'anglais s'apprendrait en même temps que la science.

Pourquoi, par exemple, ne ferait-on pas traduire du latin en anglais ? Pourquoi pas un jour d'anglais et un jour de français ?

Encore une fois, je suggère sans approfondir. Mais, quelle que soit la solution suggérée, il n'y a pas à dire, une solution quelconque s'impose ; car l'anglais, dans un pays comme le nôtre, doit être enseigné à l'égal du français, puisque les deux langues y sont tout aussi nécessaires l'une que l'autre.

Mais, quand je dis à l'égal du français, il faut s'entendre ; je ne parle pas du français tel que vous pourriez l'enseigner, vous, monsieur l'abbé.

Je ne parle pas du français tel que peuvent l'enseigner ceux qui vous lisent sans s'apercevoir qu'ils lisent de l'iroquois.

Je ne parle pas même du français qu'enseignent ceux qui, volontairement, laissent pénétrer auprès de leurs élèves les élucubrations inligestes que votre prétentieuse ignorance leur sert périodiquement moyennant finance.

Du français de cette espèce, il vaut mieux ne pas en savoir ; car il ne sert qu'à tenir notre race à l'écart, sans rien nous donner comme compensation.

Je parle du français, du vrai français, du français de France, ce qui est bien différent du canayen.

Or si l'on enseigne le vrai français quelque part, monsieur l'abbé, ce n'est certainement pas dans le collège où vous avez étudié, ni dans celui où vous êtes professeur.

Si on l'enseigne ailleurs, nous sommes à même d'en juger par le langage de nos avocats, par les sermons de nos prêtres, par nos journaux — même ceux qui sont publiés sous le toit de nos collèges — par nos documents publics, par nos statuts surtout, qu'on pourrait soumettre à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, comme le plus beau des casse-tête qui ait jamais pu germer dans un cerveau du Céleste-Empire.

Et pourtant la première chose qu'on devrait exiger d'un homme qui a fait un cours complet d'études classiques sernit, ce me semble, de parler et écrire correctement sa propre langue, n'est-ce pas ?

S'il n'a appris ni sa grammaire ni son orthographe, qu'a-t-il appris ?

Malheureusement le mal me paraît incurable, car ceux qui pourraient opérer la réforme ne se doutent aucunement de son urgence.

Pour se soigner ou se faire soigner, il faut commencer par savoir qu'on est malade. Or ici la maladie même, c'est de se croire en bonne santé.

La réforme qu'il y aurait à opérer sur ce point, la voici :

Il faudrait que tous nos professeurs de Belles-Lettres et de Rhétorique fussent des Français de France ; car, lors même qu'un Canadien parviendrait, par une rare initiative personnelle, à bien posséder la grammaire française et le génie de la langue, ce n'est pas même avec quarante ans d'études constantes, faites sans guide et à tâtons, qu'il apprendra cette chose si vaste, si complexe et si difficile pour ceux qui n'ont pas eu le milieu : la vocabulaire.

Mais cette réforme ne se fera pas non plus ; ce serait avouer qu'on ne sait pas le français.

Et avouer ignorer quelque chose, serait admettre l'opportunité d'examen aussi redoutés par nombre de ceux qui enseignent, que reconnus nécessaires par ceux qui les paient.

C'est dans l'ordre des choses non pratiques, et surtout non praticables.

Puisque nous en sommes sur les langues, parlons donc un peu du latin et du grec. La question est importante ; mais je crois pouvoir en disposer en peu de mots.

Le grec n'est pas une langue qu'un homme de nos jours a l'occasion de parler et d'écrire, n'est-ce pas ?

C'est une langue morte, qui est une des sources de notre idiôme, et qui est devenue, dans le monde entier, la mère du langage scientifique. C'est à ces deux points de vue qu'il est opportun de l'apprendre, et pas pour autre chose.

Des professeurs qui se croient avisés, prétendent que c'est un moyen d'exercer le jugement. C'est possible, mais il y a cent mille choses plus utiles que le grec, qui pourraient exercer le jugement, monsieur l'abbé.

Le grec doit être enseigné seulement comme matrice de la langue scientifique, et comme auxiliaire du français ; de sorte que faire pâlir des enfants durant des années sur des thèmes grecs est tout simplement une absurdité.

Les premiers principes de la grammaire, une centaine de racines bien apprises et bien comprises, Esopé bien traduit, l'Illiade et l'Odyssée, Xénophon, Thucydide, Eschyle expliqués succinctement par le maître, voilà ce qui est nécessaire.

Le reste est du temps perdu. J'en appelle à tous ceux qui ont fait leurs études dans le pays.

Quant à traduire les *Actes des Apôtres* pour apprendre le grec, il vaudrait tout autant apprendre le latin dans Gury.

L'essentiel, surtout dans cette branche des études, c'est d'avoir de bons professeurs qui sachent bien faire la différence entre ce qui est inutile et ce qui est nécessaire. En une heure, un helléniste sérieux ouvrira plus d'horizons à ses élèves, qu'un autre, sans études spéciales, n'en pourrait ouvrir en un mois.

On m'assure que le fameux *Jardin des Racines grecques* est une illustration du passé. Ce n'est pas moi qui regretterai cet incommensurable monument de la bêtise humaine.

Quelqu'un disait dernièrement, pour défendre cette éducation d'idiot — le plus beau facteur qui ait encore jamais été mis en action pour la cristallisation de la jeunesse — que cela servait à exorciser la mémoire.

Pourquoi ne pas faire apprendre le *Télémaque* à rebours alors ?

Ce ne serait pas beaucoup plus bête que de l'apprendre en commençant par le commencement ; et, pour la mémoire, la gymnastique serait encore plus forte, sinon plus intelligente.

Comme si nous n'avions pas assez de chefs-d'œuvre littéraires en français et en anglais, qui pourraient, tout en cultivant la mémoire, orner l'esprit pour la vie entière !

Quant au latin — j'ai des idées bien arrêtées là-dessus — pourvu qu'on ne lui sacrifie pas les matières de première nécessité, on ne le saura jamais trop.

Mais il y a savoir le latin, et savoir le latin.

Inutile de parler le latin, inutile même de l'écrire ; c'est le génie de la langue qu'il faut savoir ; ce sont les grands auteurs latins qu'il faut bien lire, bien comprendre, bien posséder, dont il faut s'imprégner.

C'est pour consacrer plus de temps à l'étude du latin ainsi comprise, que, en 1880, on a aboli les thèmes et les discours latins en France.

Avec ce nouveau système, un enfant peut apprendre plus de latin en deux ans qu'il n'en apprend durant toutes ses études avec le système actuel.

En somme, si paradoxale que la proposition paraisse, ce n'est pas tant pour savoir le grec et le latin qu'on doit étudier le latin et le grec, que pour savoir le français.

Que nos préfets des études se mettent bien cette vérité dans la tête, et ils comprendront mieux de quel côté, à un moment donné, pousser la barre du gouvernail.

Il va sans dire qu'il n'est pas question ici de ceux qui se destinent au *professorat*.

Il faut à ces derniers un entraînement tout spécial et aussi des études toutes spéciales. C'est l'affaire des écoles normales.

Voilà mon avis sur cette question si controversée de l'enseignement du grec et du latin. C'est l'opinion de Jules Simon et des principaux universitaires de France.

Pour rester dans les grandes lignes, parlons un peu maintenant de géographie et d'histoire.

Voilà encore un point sur lequel nous sommes terriblement arriérés.

Dire qu'on en est encore à faire apprendre la géographie et l'histoire par cœur !

Sans cartes dans bien des cas — pour l'histoire surtout.

Que reste-t-il de tout cela à la fin de l'année ?

En présence de cette perte de temps inouïe, on se plaint d'en manquer !

J'ai appris l'histoire romaine par cœur, monsieur l'abbé — un abrégé naturellement. Or, pendant que je me casais dans le cerveau toutes ces phrases que j'ai oubliées depuis, combien de pages j'aurais pu y loger dont je me souviendrais encore !

L'étude du *mot à mot* en matière de science est pour moi — pardonnez à mon incompetence laïque, monsieur l'abbé — une incompréhensible aberration. C'est s'adresser à la matière au lieu de s'adresser à l'esprit.

On peut appliquer à toutes les autres branches de l'instruction ce que Mgr Spalding dit de l'enseignement religieux, sous ce rapport :

« Notre méthode d'enseigner la religion, dit-il, qui est pourtant le trait caractéristique de nos écoles, ne proteste-t-elle pas à une juste critique ? Les enfants apprennent par cœur une multitude de définitions qu'il leur est impossible de *comprendre*, et, s'ils peuvent répondre à toutes les questions du catéchisme, ils se persuadent facilement qu'ils savent leur religion. Mais comme ces notions qu'ils ont acquises ainsi sont pour la plupart *complètement incomprises*, elles ne peuvent contribuer à la croissance intellectuelle et sont trop souvent *bienôt oubliées*. C'est ainsi, d'après moi, que sont semées les germes de l'indifférence et de l'ignorance en matière religieuse. Il est presque fatal de croire que nous connaissons une chose, car ce qui est connu cesse d'intéresser ; mais croire qu'être capables de répéter des phrases dont nous ne connaissons que les mots, c'est *savoir*, ce n'est pas seulement une illusion, mais une sorte de *perversion de l'esprit*. *Savoir par cœur n'est pas du tout savoir, et c'est là une des premières leçons que l'enfant doit apprendre.* »

Cette manière d'enseigner en faisant tout réciter par cœur est très commode pour les professeurs qui sont aussi ignorants que leurs élèves ; elle les dispense de toute démonstration ; mais elle a fait son temps.

Ce qu'il nous faut aujourd'hui, ce ne sont pas des perroquets capables de réciter à la brassée, mais des élèves qui sachent, qui comprennent, qui raisonnent, qui puissent s'expliquer, énoncer leurs pensées par des phrases de leur cru.

Et pour obtenir cela, il nous faut commencer par avoir des professeurs qui ont étudié monsieur l'abbé, — qui ont étudié sérieusement, non pas l'histoire dans le R. P. Loriguet, Gabourd ou Poujoulat, ni la géographie dans l'abbé Holmes, mais la vraie histoire, telle qu'elle s'est passée, et la vraie géographie, telle qu'elle existe de nos jours.

Dans chaque collège, il faudrait un professeur d'histoire et un professeur de géographie, — des spécialistes exclusivement chargés de ces deux branches si importantes des études.

Disons en passant qu'il devrait aussi y avoir une chaire d'Art et d'histoire de l'Art. Avec deux heures par semaine — deux heures de véritable récréation — on pourrait donner à chaque élève ce vernis qui est peut-être la forme la plus agréable du savoir.

Mais, encore une fois, moins de collèges et plus de professeurs ! Des spécialistes surtout.

On m'apprend qu'on a engagé un professeur de mathématiques et un professeur d'anglais au collège de Montréal — deux laïques aussi *indignes* que *ridicules*, monsieur l'abbé ! — eh bien, voilà un bon pas de fait dans la vraie direction.

Ce qu'il faut aux pères de famille qui désirent faire instruire leurs enfants, ce sont des professeurs capables d'enseigner ; ils s'inquiètent fort peu — pardonnez à cette indifférence sacrilège ! — que ces professeurs soient en soutane ou en redingote.

Les mathématiques... ah ! voilà une autre chose honteusement négligée dans la plupart de nos collèges !

Presque pas un seul chiffre jusqu'après la Rhétorique ; et tout d'un coup — à dix-huit ans ! — une pléthore de théorèmes et de binômes à affaucher tous ceux qui ne sont pas des mathématiciens.

Un homme qui a été professeur dans une université du pays me disait : " On m'a lancé dans le calcul différentiel et infinitésimal avant de m'apprendre ma table de multiplication ! "

La même chose pour la physique et la chimie. On dirait que ces sciences n'ont pas leur côté élémentaire, et qu'il faille entrer dedans tout d'un morceau, comme un enfant dans sa première culotte.

Il y a longtemps qu'on a abandonné ce système en France, en Angleterre, en Allemagne et aux États-Unis. A Ottawa et à Saint-Laurent, on en a aussi compris l'absurdité : pourquoi se refuser si obstinément à une réforme reconnue comme ce qu'il y a de plus rationnel et de plus pratique ?

Pour ce qui regarde l'enseignement de la philosophie proprement dite, afin d'être plus succinct, je me bornerai à reproduire ici quelques lignes tombées d'une des plumes les plus autorisées du pays, et, par un hasard d'une bizarrerie assez plaisante, *égarées* dans l'*Étudiant* de mars 1892 :

" Un fait malheureusement avéré, c'est que dans nos écoles catholiques, on s'occupe fort peu de l'histoire de la philosophie. A-t-on peur que la connaissance des erreurs qui agitent le monde ne s'étende comme un voile sur les intelligences des élèves ? ou bien croit-on qu'il n'y a rien à gagner des grandes et nobles idées qui fient vibrer l'esprit et le cœur de nos devanciers ? Je ne saurais le dire.

" Mais il m'a toujours paru regrettable que l'on se contentât de faire connaître par bribes, à l'occasion d'une thèse, des systèmes qui, pour n'être pas vrais, n'en sont pas moins, selon la belle expression de saint Augustin, des rayons brisés de la vérité et qui peuvent toujours servir, comme les contrastes, à faire ressortir plus clairement la vérité absolue de nos principes chrétiens. "

Lisez entre ces lignes, monsieur l'abbé, et rappelez-vous que leur auteur est un prêtre français, renommé pour son savoir, et qui fait bien des efforts pour nous sortir de notre ornière.

Mais la plus étrange des lacunes à signaler dans nos études classiques, monsieur l'abbé, c'est peut-être l'absence de toute comptabilité.

On dirait qu'aux yeux de certains professeurs en soutane, ce complément si nécessaire de toute instruction passable, est non seulement matière à négliger, mais encore une chose inférieure, méprisable même, une chose tout à fait laïque enfin !

Par quel raisonnement bicornu on en arrive là ! c'est ce qui me surpasse.

Car, au fond, s'il est une chose nécessaire dans la vie, après savoir lire, écrire, parler et marcher, c'est, ce me semble, de savoir compter.

Eh bien, savoir compter est, paraît-il, au-dessous d'un homme qui a fait des études classiques ! Quand on a appris le latin, il est entendu qu'on ne doit pas savoir tenir ses comptes ni faire aucune transaction de banque : c'est déroger !

Ces messieurs nous répondent, lorsqu'on en fait la remarque : " Mais il y a les écoles des Frères ! Il y a les écoles commerciales ! " Et cela sur un ton de mépris et avec des airs de dignité rengorgée.

C'est pour cela que nous avons tant de notaires et d'avocats, qui sont d'excellents juriconsultes, mais qui se montrent d'une déplorable nullité dans toutes les affaires où il est question de chiffres.

C'est peut-être un peu pour cela aussi que des presbyteres qui devaient à l'origine ne coûter que \$5,000, finissent, grâce à un *procédé classique* je suppose, par en avoir coûté trois fois autant, quand on paie un comptable pour débrouiller les livres.

Combien de procès de fabriques, ou tout au moins de difficultés, de mécontentements et même de ruines ne seraient pas évités, si les curés — dont les marguilliers sont choisis bien trop souvent parmi les gens qui ne savent pas lire — avaient un peu appris au collège la différence qu'il y a entre la Doit et l'Avoir.

Mais n'insistons pas. Si cette lacune est déplorable, il est d'autres questions qui méritent non moins l'attention de ceux dont la haute main dirige nos études. Un point important, c'est la nourriture dans les pensionnats.

Pas besoin, n'est-ce pas de démontrer qu'il faut à l'enfant, qui grandit et qui travaille, une table abondamment servie.

Plus encore pour lui que pour les grandes personnes, les mets doivent, en outre, être agréables au goût. Devant une nourriture qui lui répugne, l'enfant, comme le petit animal — c'est dans la nature — ne mange pas et s'étiole.

De la frugalité tant qu'on vendra, mais du sain, du propre et du bon ! Des pommes de terre bleues, du beurre rance, de la soupe surie, quel est l'évêque ou le grand vicair qui en mangerait ? Pourquoi alors en faire manger aux enfants ?

Hypéculer sur la faim de ces pauvres petits, quand soi-même on se coule la vie douce, ce n'est peut-être pas prouver qu'on n'a pas d'entrailles, mais c'est assurément laisser soupçonner qu'on n'est pas aussi bien partagé sous le rapport du cœur.

Il y avait autrefois, certains collèges — disparus j'espère — où n'importe quelle potée était toujours assez bonne pour l'élève ; où les nappes étaient inconnues ; où l'on servait, en guise de thé, une espèce de lavure, dans des gobelets en fer-blanc ; où la morne avait au moins deux ans de cave, et où

le bœuf semblait y être mort d'ennui ; où l'on trouvait jusqu'à des cadavres de rats dans les souprières en vieil étain graisseux ; où le hachis, espèce de pot-pourri salmigondisé de *coquerelles*, pour me servir du terme canadien, s'appellait — les choses les plus hybrides finissent quelquefois par trouver leur vrai nom — du *chiard*.

Merveilleux effet de notre haute éducation — entre parenthèses — j'ai entendu, dans une de nos bonnes maisons de campagne, une brave femme nous dire :

— Je n'ai à vous offrir, Messieurs, qu'un peu de fricassée. Chez les habitants, vous savez, on appelle ça de la fricassée ; mais c'est pas manque de connaître que c'est pas le vrai nom, allez ! on sait que dans les séminaires et les presbytères — chez les gens instruits enfin — on appelle ça du *chiard*.

Ainsi, monsieur l'abbé, voici, en particulier, un mot de forme ignoble, et pas français par-dessus le marché, que nos hautes maisons d'éducation sont en train d'introduire chez nos braves gens de la campagne, dont la langue n'a pourtant guère besoin d'aucun surcroît de vulgarité.

Vous dites, si je ne me trompe, que les enfants apportent leurs mauvaises expressions de leurs familles au collège, monsieur l'abbé : il me semble que voilà un cas au moins où le collège ne reste pas en arrière de *pubescens*.

Puisque nous sommes sur la question des aliments, je me permettrai une autre remarque, monsieur l'abbé. Comment s'expliquer, dans la plupart de nos collèges, ces deux qualités de mets servis à la même table : une pour les maîtres, une pour les élèves ?

Il y a quelque chose de tout particulièrement odieux dans cette distinction.

On voit d'ici ce bon ecclésiastique gros et gras, qui déguste son excellent potage, sa côtelette aux petits pois, son poulet savoureux, son succulent roast-bef, ses hors-d'œuvre appétissants, son pain blanc et tendre, son beurre frais, ses fruits, son café, son dessert, et quelquefois son vin, sous les yeux éblouis de nos pauvres petits, forcés de grignoter leur maigre pitance, devenue plus triste encore par l'effet de la comparaison.

Je ne sais pas si c'est un préjugé ou un effet de mon imagination, mais cette différence, dans la couleur du pain surtout, a pour moi je ne sais quoi de révoltant ; il me semble que c'est là une pratique non seulement cruelle, mais barbare, anti-chrétienne.

Sans compter que ce supplice de Tantale, imposé au faible pour favoriser le fort, gâte en même temps celui qui en profite et celui qui en souffre ; car c'est pour l'un l'école de l'envie, pour l'autre celle de l'égoïsme : deux belles choses à cultiver !

Les individus, il est vrai, sont quelquefois meilleurs que le système. J'ai connu, par exemple, un maître — aujourd'hui un des plus saints prêtres du diocèse de Nicolet — qui partageait invariablement son dessert entre ses plus proches voisins : il ne pouvait pas faire plus.

Que Dieu le bénisse ! Ces bagatelles font quelquefois un homme bien grand aux yeux de Celui qui a dit : "Aimez-vous les uns les autres", et : "Laissez venir à moi les petits enfants !"

Enfin pourquoi cette lecture pendant les repas, cette lecture que

personne n'écoute ? C'est du temps perdu. Il faut causer et rire à table, c'est hygiénique : cela aiguisé l'appétit et favorise la digestion.

Abolissez cette coutume. Ce sera, par jour, une heure et demie de récréation de plus pour ces petits travailleurs qui en ont tant besoin. Sans compter que cela peut favoriser les remarques du maître sur la manière de se comporter à table.

Dois-je parler des punitions et des châtimens ?

Ici il faut admettre qu'il s'est accompli, sous ce rapport, des progrès ou plutôt des réformes énormes, depuis quelques années ; mais, grands dieux, qu'il était temps !

On m'a conté des choses qui font bondir :

Des enfants forcés de se promener à quatre pattes autour des classes avec un bonnet d'âne sur la tête !

Des enfants tenus à genoux des journées entières !

Des enfants courbés sur des *pensums* durant des semaines !

Des enfants condamnés à tracer *vingt-cinq croix* (à quelle sauce ne la met-on pas la divine croix du Christ !) avec leur langue sur les planchers épais de poussière et de crachats !

Des enfants obligés, la garçette aux reins, de se tenir les bras étendus jusqu'à complet épuisement de force physique.

Des enfants astreints à baiser des tuyaux brûlants, au risque d'y laisser la peau de leurs lèvres !

Des enfants secoués par les cheveux, et la tête brutalement frappée par terre !

Des coups de poing en pleine figure !

Des petites mains et des petits poignets enflés d'un demi-pouce sous la morsure des terribles férules en cuir piqué !

Et tout cela, le plus souvent, à cause d'une mémoire rétive au mot à mot !

Père et mère, y songiez-vous ? Ce pauvre être faible et frêle, votre chair et votre sang, que vous aviez mis au monde, sur qui vous fondiez vos espérances, que vous aviez dorloté, choyé, adoré, c'est ainsi qu'un impitoyable malotru vous le traitait !

Vous le confiez à des prêtres pour le faire instruire et le faire élever dans des sentiments chrétiens, à des prêtres en qui vous aviez confiance comme en des hommes supérieurs, au cœur bon, juste et doux, et qui vous rendaient votre enfant, aigri, révolté, l'âme pleine d'amertume et de ressentiment, le caractère gâté pour la vie peut-être, ou, ce qui est encore plus triste, aveuli et à quai'pattisé sans rémission, à tout jamais !

Ah ! j'en entends qui me disent : Ce n'était pas ainsi partout.

Dieu merci, ce n'était pas ainsi partout : constatons-le non seulement à l'honneur de nos collèges, mais encore à l'honneur de l'humanité.

Personne ne niera cependant que nous ayons eu ici, au Canada, et durant de longues générations, des collèges où la férule — sans compter les accessoires — semblait être le principal agent d'enseignement et de discipline.

Des sentiments plus humains, des procédés plus intelligents semblent prévaloir. Tant mieux ! encore une fois, il était temps.

Il est vrai, monsieur l'abbé, que, suivant vous (voir la *Littérature au*

Canada en 1890, page 242), le Saint-Esprit s'est déclaré en faveur de la fêrude.

Eh bien, ne vous fiez pas trop à cela, monsieur l'abbé ; je connais des pères de famille qui, s'ils vous surprenaient un jour à exercer vos petits talents de tortionnaire sur la personne de leur enfant, n'attendraient pas que vous leur ayez produit votre autorisation du Saint-Esprit, pour porter une main profane — tout ce qu'il y a de plus profane — sur votre château-fort, et pour donner à votre charité sacerdotale une leçon de douceur et de pitié chrétienne, à la mode d'un siècle déplorablement oublieux des traditions les plus sacrées !

Que voulez-vous, les tendances modernes . . .

Il y a maintenant des masses d'individus comme cela, qui aiment mieux voir leurs enfants rire que pleurer, et aux yeux de qui les gifles et les bourrades cléricales n'ont rien de particulièrement préférable aux brossées et aux gourmadés laïques — si indignes et si ridicules qu'elles puissent être.

Enfin, monsieur l'abbé, sans avoir la moindre prétention de me poser en moraliste, je croirais incomplète cette suite de remarques jetées sans soin sur le papier, au hasard de la plume, et en condensant le plus possible, si je n'ajoutais pas que, d'après l'impression reçue par tous ceux avec qui j'ai eu l'occasion d'échanger des idées sur ce point — tous, vous m'entendez ! — notre système d'éducation pèche radicalement par sa base philosophique, et même religieuse.

Au lieu d'élever l'enfant en le rehaussant à ses propres yeux, vous croyez le moraliser en le rabaissant et en l'humiliant : c'est une erreur fatale.

Au lieu de tremper les caractères, vous les émasculez.

Au lieu de développer l'initiative individuelle, vous cultivez la sujétion collective.

Dans nos collèges, le bien ne tient presque pas de place comme action ; c'est une négative : l'absence du mal.

Quant à celui-ci, il consiste exclusivement en ce qui est défendu.

Dans l'esprit de l'enfant, telle chose n'est pas défendue parce qu'elle est mal, mais elle est mal parce qu'elle est défendue.

Pour ma part, je n'ai jamais entendu un de mes camarades de collège dire : " Il ne faut pas faire cela, parce que c'est mal "

" Si on te voit, tu seras puni " était pour nous la synthèse absolue de toute philosophie morale.

De là, un maître, sans cesse aux aguets, parce qu'il n'a pas à encourager, mais à sévir. De là aussi, chez l'enfant, l'impression que — suivant la morale lacédémonienne en ce qui regardait le vol — ce n'est pas l'acte lui-même qui est à éviter, c'est de " se faire prendre. "

Aussi combien voyez-vous d'élèves qui, au lieu de se cacher d'un mauvais coup comme d'une chose honteuse, s'en glorifient et s'en vantent, s'ils ont été assez adroits, assez fins, comme ils disent, pour échapper à l'œil du maître !

J'en ai connu qui étaient rudement enviés, pauvres fanfarons du mal, pour leur hardiesse à défier toute discipline et toute retenue.

Quelle morale !

Et quelle litière de tous les freins et de tous les scrupules, quand le jeune homme, sorti du collège, ne sent plus personne derrière lui pour le surveiller et le punir ! Il faut le voir s'en donner !

Et puis, quelle affection l'enfant peut il avoir pour ce maître qui l'épie du matin au soir, sans autre intention apparente que celle de le prendre en faute !

Chez les Anglais et les Américains il n'en est pas de même : la surveillance se dissimule autant que possible.

On répudie la délation.

On s'étudie à montrer à l'élève de la confiance et à lui persuader qu'on le croit incapable de s'en rendre indigne.

Ce n'est pas la crainte qu'on cherche à développer chez lui, c'est le sentiment de la droiture, de la franchise, de l'honneur.

Avec ce système, on ne fait peut-être pas toujours des êtres qui se croient obligés d'aller demander la permission pour regarder de l'autre côté de la rue ; mais on fait des hommes, de vrais citoyens, des chrétiens éclairés et... un pays à la hauteur des autres.

Pourquoi aussi avoir pour principe de toujours donner raison au maître dans ses démêlés avec les élèves ?

Vous croyez par là affermir votre autorité ; vous la ravalez. L'enfant, élevé dans son sens intime de la justice, ne voit plus dans l'autorité que l'expression d'un caprice, une formule arbitraire, et vous perdez sa confiance. Et quand la confiance est morte, l'autorité qui n'a que la peur pour appui est bien malade.

Deux ou trois autres remarques en peu de mots, monsieur l'abbé, et j'ai fini.

On fait lever les enfants trop tôt dans nos pensionnats ; ce n'est pas hygiénique. L'enfant a besoin de beaucoup de sommeil, et c'est le sommeil du matin qui est le meilleur pour lui comme pour les autres. Il me semble qu'en se levant avec l'aurore on trouve encore assez de temps pour faire une excellente journée. Qu'on se couche un peu plus tard, s'il le faut !

Pourquoi aussi infliger à l'enfant une si longue prière du matin, à genoux et le buste sans appui ! Une prière plus courte serait mieux faite, et la journée de travail ne commencerait pas par un exercice épuisant, dans une salle où la ventilation fait souvent défaut, et au sortir d'un dortoir dont l'atmosphère méphitique affaiblit les plus robustes.

Dans le cours de mes études, j'ai vu six pauvres petits diables s'évanouir pendant cette longue prière du matin.

Mais un abus — criant celui-là ! — c'est la violation de la correspondance de l'élève avec ses parents. Pour ma part, un article de règlement aussi draconien aurait seul suffi pour m'empêcher de mettre mon enfant au collège. Cela ne se voit pas ailleurs que chez nous, et c'est quelque chose, du reste, que les Canadiens seuls peuvent supporter. Je me demande quelquefois ce que les Canadiens ne peuvent pas supporter.

Maintenant, monsieur l'abbé, je terminerai cette longue nomenclature critique par une dernière observation qui se rattache au point de départ de toute cette discussion : le langage toléré chez les élèves de nos collèges et séminaires.

Dans une de mes lettres à M. l'abbé Nantel, de Sainte-Thérèse,

je signalais cet abus, mais au point de vue de la langue seulement. Or il y a beaucoup plus à signaler, et la plaie est bien plus grave. Heureusement qu'elle est aussi plus facile à guérir.

Je me hâte de dire que c'est par ignorance de la véritable signification des mots, mais dans certains de nos collèges, nombre de prêtres, professeurs et maîtres, non seulement laissent leurs élèves se servir, mais encore se servent eux-mêmes sans scrupule, d'expressions que les journaux les plus pornographiques n'osent risquer qu'en abrégé et avec des points de suspension.

Essayons d'en faire autant pour être compris !

J'ai entendu de mes oreilles des professeurs, prêtres ou ecclésiastiques, traiter leurs élèves de *Jean F... tre*.

Ah ! le *b... gra* ! Je m'en *f... s* ! Te voilà *f... tu* ! *F... tes-moi la paix* ! Ni *f... ni br... le* ! n'est-ce pas là des expressions qu'on entend tous les jours dans la conversation et les jeux de nos collégiens ?

Ils ne savent pas, naturellement, ce que cela veut dire ; ils ne se doutent pas le moins du monde qu'ils prononcent là de grossières obscénités ; mais il faudrait quelqu'un pour le leur apprendre.

Que nos professeurs de collèges consultent des dictionnaires un peu complets, et ils sauront si, sur ce point-là au moins, les citoyens un peu instruits n'ont pas raison de se plaindre du langage que leurs enfants apprennent au collège, sinon de leurs professeurs, au moins de leurs condisciples !

Tout cela constitue de graves sujets de réflexion, monsieur l'abbé. Ils ne viennent pas d'un évêque, mais ils viennent d'un père de famille ; et, quand il s'agit d'élever des enfants, l'un vaut bien l'autre, allez !

Et, au fait, puisque les évêques — comme je le faisais remarquer au début de cette lettre — nous demandent notre avis sur les réformes à opérer dans l'enseignement, c'est qu'ils nous reconnaissent une certaine compétence que vous nous refusez, vous, professeur infailible qui avez trouvé le moyen de vous illustrer par tout autre chose que par la tête !

Je sais bien que l'évêque qui a le plus particulièrement formulé cette invitation — un bon cœur et un noble esprit, par parenthèse — n'entreprendra pas de révolutionner notre système d'enseignement au point de faire mettre en pratique le quart des réformes que je me suis permis de suggérer.

Mais si, comme je n'ai pas le droit d'en douter, Sa Grandeur est sincèrement désireuse de faire quelque chose pour relever l'enseignement, qu'elle emploie donc son influence pour, au moins, introduire dans nos maisons d'éducation, un usage très répandu dans les collèges de France... l'usage de la conjonction *et*.

Parce qu'elle est toute petite, je suppose, on l'a complètement perdue de vue depuis des générations, et l'esprit inventif du Canayen l'a remplacée par la conjonction iroquoise *pi*.

De sorte qu'au collège on ne dit jamais : toi *et* moi, mais : moi *pi* toi — prononcez : *moué pi toué*, comme Sarah Bernhardt.

Je prierais bien aussi — à titre d'ancien camarade d'école — le digne évêque d'ordonner des recherches pour retrouver la lettre *i* du mot *plus*, qui est disparue depuis longtemps aussi de la circulation collégiale, et dont

les vieux seuls ont conservé un vague souvenir. Mais on ne peut pas tout faire à la fois.

Dans cinquante ans d'ici, quand les décadents, qui prétendent que les mots ont une odeur, seront à la tête du mouvement littéraire, peut-être s'apercevra-t-on que cet adverbe, inoffensif quand il est complet, prend, ainsi écourté, une tournure suggestive de choses dont les essences de Lubin ne donnent que des idées imparfaites.

Enfin, ne désespérons pas du progrès : il a beau aller lentement, il file son petit bonhomme de chemin malgré tout. La pierre même sur laquelle on trébuche nous fait faire quelquefois un bon saut en avant.

Ainsi, voyez, monsieur l'abbé, vous avez pesté contre moi bien des fois, depuis trois mois, n'est-ce pas ? Et cependant, je vous rendais un fier service.

Je vous poussais rudement de l'avant, pendant ce temps-là.

Je vous apprenais, en quelques semaines, une chose que vous auriez peut-être mis trente ans à découvrir tout seul : c'est que vous êtes ignorant au point d'être le dernier à vous en apercevoir.

Peut-être même vous ai-je donné le désir d'étudier, de feuilleter quelques livres, surtout la grammaire et le dictionnaire — deux ouvrages fort utiles, monsieur l'abbé, pour qui se mêle d'écrire des livres et de faire de la critique ou de la pédagogie.

Néanmoins, si vous suivez mon conseil, vous n'écrirez plus ; ce sera pour vous un fameux ridicule de moins.

En somme, réfléchissez bien à tout cela, monsieur l'abbé, et vous finirez par m'avoir de la reconnaissance.

Maintenant il me reste à vous faire mes adieux.

J'aurais voulu, avant de me séparer de vous, ajouter à ma lettre quelques lignes de sympathie, pour ainsi dire tendre la main à l'adversaire plumé autant qu'humilié — c'est un sentiment naturel — mais la chose m'est impossible ; car, non seulement votre dernier article dans le *Bon Combat* contenait une assertion que vous saviez et savez n'être pas vraie, mais en outre je viens de découvrir par hasard dans votre *Littérature au Canada en 1890*, page 88, deux phrases qui donnent toute la mesure de l'honnêteté qu'un saint homme comme vous, qui monte à l'autel tous les jours, peut mettre dans ses rapports avec le public, quand ce qu'il croit être ses intérêts lui paraît concerné.

Ces deux phrases, les voici :

« Les défectuosités du langage trop souvent ne sont corrigées ni à l'école ni au collège. Le journaliste qui est passé par là (une belle faute de syntaxe pour terminer !) ne saurait donner une marchandise autre que celle de ses fournisseurs. »

Voilà ! or, quand on se rappelle, monsieur l'abbé, que c'est pour avoir dit exactement la même chose en d'autres termes, que je me suis vu l'objet de vos dénonciations indignées, on reste abasourdi devant cette manière, pour un oint du Seigneur, de comprendre la franchise et la droiture d'intentions.

De plus, cela révèle chez vous, un penchant assez caractérisé pour la diplomatie à la chauve-souris.

Quand Lusignan et moi, nous nous donnions bien garde — de crainte de voir le clergé entraver notre action — d'attribuer la corruption du lan-

gage à nos études collégiales, et qu'au contraire nous en tenions nos confrères de la presse seuls responsables, vous vous sentiez atteint dans votre susceptibilité de journaliste, et vous protestiez comme ci-haut, en alléguant avec raison que si les journalistes écrivent mal le français, c'est qu'on leur a mal enseigné le français.

Mais, quand plus tard j'ose dire, moi un vil laïque, que nos collèges n'enseignent pas le français le plus pur à leurs élèves, c'est autre chose. Tout de suite le professeur dépouille le pourpoint du journaliste, endosse la soutane infaillible, et... en avant les foudres de fer-blanc !

Souris au besoin ; mais aussi, oiseau quand il le faut !

Mes compliments sur votre souplesse, saint homme !

Il y a, comme cela, dans la mythologie, un individu à deux faces ; on l'appelle Janus ; et je crois qu'au fond, c'est cela, monsieur l'abbé, qui est véritablement *indigne et ridicule*.

Adieu, monsieur ; j'ai rempli ma promesse : les vacances sont ouvertes, allez vous soigner.

P. S. — On m'apprend que l'université Laval envoie deux de ses hommes les plus éminents étudier le fonctionnement des collèges européens. J'aimerais mieux qu'on étudiât le fonctionnement des collèges américains ; on y trouverait matière à observations plus pratiques pour nous ; mais c'est toujours un progrès, et j'applaudis.

Je viens de recevoir l'annuaire du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il contient d'excellentes choses, et l'on y découvre une tendance bien prononcée à briser avec les vieilles routines. J'applaudis encore. Tout effort vers le progrès constitue un progrès par lui-même. Essayons d'avancer. Dieu n'aide que ceux qui n'attendent pas après lui pour se mettre à la besogne.

FIN

LES
GRANDS PRÊTRES

J'ai pensé que ces pages convenaient assez bien à l'époque de la mi-carême.

Les uns pourront s'y amuser et se reposer un instant de leurs nombreuses et longues méditations :

Les autres sauront en profiter pour s'amender et faire pénitence le reste de ... la sainte quarantaine.

L. de Linoges P^{bris}

LES GRANDS PRETRES.

I

« Quel astre à nos yeux vient de luire !

RACINE.

Le 9 novembre 1882, la paroisse de Boucherville était en grande liesse. Son digne curé, Messire Joachim Primeau, y célébrait sa 25^e année de prêtrise...

Rien de plus naturel qu'une telle fête.

Il s'est trouvé, il est vrai, des malins pour remarquer que si tous les prêtres comptant 25 années de prêtrise s'y mettaient, il y aurait souvent noce dans le clergé.

L'année dernière, par exemple, douze prêtres auraient pu célébrer leurs noces d'argent : un curé, désireux d'assister à toutes, aurait peut être été obligé de *sous entendre* un peu le devoir de la résidence.

Mais ces réflexions ne peuvent naître que dans l'esprit de gens mal intentionnés, car enfin, si l'autorité dio-

césaine veut qu'on évite les fêtes qui amènent un déplacement des fidèles et du clergé, elle fait cependant des exceptions : et s'il est quelqu'un qui mérite d'être classé parmi les exceptions, c'est bien M. le curé de Boucherville, qui est " membre du comité des finances ", qui a parcouru avec profit les lieux saints de l'Europe, de l'Asie et un peu de l'Amérique, qui déploie dans sa paroisse un zèle et un dévouement plus qu'ordinaires, et qui enfin, de son souffle, fait naître des œuvres et des œuvres durables.

Sa paroisse l'apprécie, l'admire :

Pour un curé aussi marquant, elle devait faire une démonstration grandiose.

Elle l'a faite, Alleluia.

Tant d'honneurs, cependant, étaient un trop lourd fardeau pour l'humilité bien connue de M. le curé de Boucherville ; mais le moyen de s'y soustraire ?

Il n'en vit qu'un : marier son chiffre 25 avec le 60 de S. G. Mgr l'Archevêque de Martianopolis et partager avec lui les honneurs de la journée.

Une pareille humilité méritait d'être récompensée et elle l'a été. Notre Seigneur a dit : " Quiconque s'abaisse sera élevé " et M. Primeau a été élevé.

A cette démarche habile, il a dû d'avoir près de lui, à son vingt-cinquième anniversaire de prêtrise, un archevêque orné des diamants de sa vieillesse et de ses œuvres gigantesques, un grand concours du clergé, les représentants de la presse et les fondateurs du nouveau parti.

Il n'en faut pas davantage pour être reconnu :

Homme extraordinaire,

Curé sans égal,

Grand prêtre enfin.

Dame rumeur dit même qu'il y aurait eu un concours bien plus nombreux si..... Mais pourquoi faut-il que, dans une circonstance aussi remarquable, on ne puisse faire toutes les invitations sans consulter l'ordinaire ? Quant à moi, je pense que ce sont là de vilaines nouvelles, inventées à plaisir. Je crois que pour tous les détails de la fête, les organisateurs se sont entendus avec leur évêque, et que c'est avec son autorisation formelle qu'on a inscrit sur les billets d'invitation : " Mgr de Montréal daigne officier ".

Je sais bien que mon opinion n'est pas celle de tout le monde. En effet, beaucoup persistent à croire :

Que cette solennité a été organisée à l'insu de l'ordinaire, par un comité de zélateurs qui n'a nul souci du liturgiste chargé de l'*Ordo* diocésain ;

Que lorsque tout a été monté signification en a été faite à l'Evêque ;

Que celui-ci, pour éviter un scandale, a dû fermer les yeux sur cette initiative peu délicate et a daigné officier.

Mais il y a là évidemment une double méchanceté.

Quand on connaît la délicatesse de ces Messieurs, on ne peut soupçonner qu'ils aient rien entrepris sans l'autorisation de leur ordinaire ; et quand on connaît le mérite transcendant qui les distingue, on ne peut douter que l'Evêque n'ait été prêt à faire tous les sacrifices pour les mettre en relief et pour les faire mousser ; surtout si l'on réfléchit que ces Messieurs sont du comité des finances de l'Evêché, comité qui a toujours montré une si grande déférence pour l'Evêque de Montréal !

II

*Est in conspectu Tenedos, notissima fama
Insula, dives opum, Priami dum regna manebant ;
Nunc tantum sinus, et statio malefida, etc., etc.*

La ville de Montréal n'est pas loin de Boucherville, etc., etc.

(Traduction libre.)

Je me demande pourquoi amener Mgr l'Archevêque de Martianopolis à Boucherville pour y célébrer—plusieurs semaines à l'avance—ses noces de diamant.

Quels liens, quels souvenirs donnaient à Boucherville ce droit et cet honneur ?

.....

La grande, la pieuse, la catholique cité, qui a été durant plus d'un demi siècle le théâtre des œuvres, l'objet de la sollicitude vraiment apostolique de Mgr Bourget, aurait été si heureuse de donner au bien-aimé archevêque ce nouveau témoignage de reconnaissance ! Pour le recevoir, toutes les églises se seraient ouvertes grandes et bondées de fidèles.

On serait venu de toutes parts contempler, une fois encore, un des plus anciens évêques du monde entier.

Qu'il aurait été touchant, comme Mgr de Montréal l'a si bien dit, de voir dans l'église de l'Hôtel-Dieu, le vieillard, qu'une autre génération de Religieuses a vu, jeune lévite, recevoir l'onction sacerdotale dans la vieille église de la rue St. Paul ! Les Evêques de la province seraient accourus pour rendre à ce vétéran de l'épiscopat leurs hommages avec plus d'empressement encore qu'ils n'ont fait pour leur jeune collègue, le nouvel

Evêque de Pembrooke. Tout se serait passé en paix et charité, et les incidents désagréables du 50e anniversaire auraient été oubliés et rachetés.

Pourquoi donc donner à cet événement des proportions si restreintes ? N'y a-t-il pas de l'égoïsme à garder pour un petit nombre, le respect et l'admiration qui sont dans le cœur de tous ?

Un sentiment mesquin trouvait-il son profit à insinuer qu'il n'y avait pas place pour le grand nombre ?

Aurait-on voulu, par hasard..... ?

—Non, non. Arrière : vous êtes tous des libéraux, des gallicans, des lavalistes, des francs-maçons : arrière.... :

L'Eglise, c'est MM. Tassé et Champeau !

L'Etat, c'est MM. Tardivel et Landry !

Montréal n'est plus la cité sainte !

—Hélas !

Jérusalem.....

Quelle main en un jour t'a ravi tous tes charmes ?

III

J'écoutai le sermon et j'entendis le discours.

CHATEAUBRIAND, *Mém.*

L'accueil était franchi.

Très prudemment, Mgr de Montréal s'était réservé le sermon, malgré les fatigues du voyage et d'un jeûne prolongé.

Modèle de tact, de bon goût et de dignité, ce sermon avait été écouté avec beaucoup d'attention, et l'assistance respirait soulagée.

Cela ne convenait guères aux Grands Prêtres. Ils laissent à leur évêque le temps à peine de terminer les cérémonies saintes. Leur voix couvre les derniers échos de la sienne, comme s'ils avaient voulu lui enlever—arracher, serait le mot—la parole dont il ne s'était servi que pour la gloire de Dieu.

Voilà avec quel feu—on dirait de la fureur—ils exposent, ils affirment, ils accentuent leurs griefs, leurs aspirations et leurs professions de foi.

Que leur importe que tout cela soit, ou ne soit pas, en harmonie avec les sentiments de leur Evêque !

C'est M. Champeau qui a usurpé le rôle d'orateur.

Le ton et les gestes, les compliments et les allusions, tout est à noter : tout rappelle certain personnage des fables de Lafontaine.

Les paves pleuvent : le démembrement de la paroisse Notre-Dame ! l'évocation du Nouveau-Monde !! l'inefficacité du ministère des MM. de Saint-Sulpice !!!

M. l'abbé Collin était là qui écoutait. Pas un sourire n'a effleuré ses lèvres.

En revanche, sa double qualité de supérieur du séminaire de Montréal et d'orateur distingué a paru gêner un peu M. Champeau.

C'est toujours un bon point pour ce dernier.

Pourquoi a-t-il gardé le silence sur les merveilles accomplies par M. Champeau, ex-curé de Ste-Brigide de Montréal ?

IV

Crausons, amis, crausons,
Le foud vite nous atteinurons

Vieille chanson.

La diplomatie, Monsieur, voyez vous,
c'est... la diplomatie.

En Avoué.

Est-il vrai, Messieurs du comité, que vous opérez en dehors de l'autorité diocésaine ?

Vous seriez, sans doute, médiocrement flattés si les marguilliers de vos paroisses vous éconduisaient comme vous avez éconduit votre évêque. Vous êtes habiles, dit-on : voilà votre excuse et votre justification.

Au moins, Mgr Bourget parle de sa personne, et nous présente des résultats. M. le Procureur, de son côté, a élaboré des projets reconnus réalisables. On dit que votre travail, à vous, héros de la finance, consiste dans la menace et l'intimidation indues. Je ne sache pas encore que vos opérations aient jeté l'admiration ou la panique à la Bourse de Montréal, pas plus qu'à celle de New-York.

C'est une manœuvre habile, pour exciter l'enthousiasme, de proclamer bien haut les œuvres de Mgr Bourget.

La plupart sont grandes et durables, personne ne le nie.

Mais n'est-il pas vrai que si un simple curé avait déployé dans sa paroisse, dans sa fabrique, dans son presbytère, la même imprévoyance, il serait à jamais stigmatisé ?

Il fallait des églises, mais en rapport avec les moyens des fidèles. Ste Cunégonde, St Gabriel, dans leur simplicité, protestent contre les constructions imprudentes

qui étalent leurs dettes devant un diocèse écrasé.

Le personnel de l'évêché était nombreux ; l'hospitalité, indiscrètement dispensée à tout heure et à tout venant.

Les désœuvrés, les colporteurs de nouvelles, les coureurs de patronage, avaient leurs libres entrées dans les chambres, dans le réfectoire : chacun y faisait une somme considérable de bruit et de dépense.

Cet ordre de choses était-il un modèle de bon gouvernement à donner aux curés pour leurs presbytères ?

Pendant ce temps, il est vrai, tout le monde était à l'œuvre..... ce qui veut dire que plusieurs travaillaient.

M. le chanoine Fabre, pour un, faisait l'ouvrage de prêtre, gagnait le pain qu'il mangeait et sa robuste santé lui permettait de s'abstenir de vin.

Je le répète, tout le monde était à l'œuvre.

Dans ce tumulte, la présence de l'actif vieillard devait être gênante. Adroitement, on le reléguait à l'Hôtel-Dieu, à l'Hospice de St-Joseph, ou à celui du Sacré-Cœur ; on le tenait charitablement dans les bains de pieds, sous l'influence inoffensive de l'aloès, du séné et des sangsues. Les bonnes et nombreuses religieuses infirmières ne comprenaient rien à ce manège ; mais, elles y trouvaient un profit et une édification ne leur que donnent pas toujours les pauvres de leurs asiles.

Au vénérable malade, on communiquait, des affaires, juste ce qui convenait : on l'environnait de soins en l'affaiblissant ; un petit nombre d'affidés avaient accès près de lui et le cordon sanitaire veillait.

Le but des intrigants était atteint ; mais l'évêché était un abîme de dettes sans cesse creusant.

Parfois, pour les besoins de la cause, on faisait trêve des innocentes médecines.

Alors avaient lieu ces brusques retours à la santé qui déconcertaient les plus habiles médecins. On ne comprenait plus rien à la vitalité ni à l'organisme de cet homme, qui échappait aux lois générales de l'art, et tous criaient en chœur : Laissez-le faire : c'est un saint qui dérouté la faculté !

Les Grands Prêtres ont-ils besoin que le courageux archevêque parcourre le diocèse, qu'il traverse les mers ? Les tempêtes, les froids, la chaleur, ne lui font plus aucun tort.

Il est vrai qu'il se porte à ravir depuis... qu'il n'est plus accablé de ces petits soins qu'on savait si diplomatiquement lui administrer.

Les grands ont été parfois victimes de ces adresses.

V

Quique sum.

Mgr l'Archevêque de Martianopolis désire vivre dans sa solitude chérie.

Il déclare souvent et publiquement vouloir s'y enfoncer davantage, pour y goûter un repos qu'il a si bien mérité, et pour s'y préparer aux années éternelles ; il affirme vouloir être étranger à l'administration, et n'être que le premier diocésain de l'évêque de Montréal.

O Grands Prêtres, ne le forcez pas à sortir de sa paisible résidence ; ne le forcez pas à se prêter à vos petits projets, qu'il ne soupçonne même pas, car il vous suppose les intentions droites dont il est lui-même animé. Ce n'était pas précisément par fidélité à la cause de Jules César, que les im-

pétueux tribuns promenaient, sur le forum, le cadavre mutilé du célèbre agitateur !

Que diriez-vous, si l'on allait, dans vos paroisses, évoquer l'ombre vénérable, ressusciter le nom toujours respecté d'un ancien curé, pour opposer son zèle au vôtre, ses bonnes œuvres à celles que vous croyez faire ?

Que diriez-vous ?

Je tiens pour sûr que MM. Primeau, Champeau, Piché seraient médiocrement flattés du procédé. Même on dit que quelques-uns, tout Grands Prêtres qu'ils sont, ont une petitesse : ils redoutent un jeune vicaire, un rien, presque un néant à côté de leur omnipotence.

Rendez à l'Archevêque de Martianopolis respect, reconnaissance : Mgr de Montréal vous en trace l'exemple ; il vous en impose le devoir.

Mais en même temps, à votre évêque, le choisi du St-Siège, n'oubliez pas de rendre le respect, l'amour, la soumission que vous savez si bien requérir pour vous de vos paroissiens, quoique vous ne soyez pas, en tout point, des types de science et de sainteté.

Sans trop m'écarter de mon but, je risque un tout petit avis, à vous, M. le curé de Boucherville : il sera facile de vous y conformer, vous qui êtes si habile et si prévoyant organisateur.

Quand vous serez honoré de la visite simultanée d'un archevêque et de votre évêque, ne laissez pas celui-ci cheminer à pied, confondu dans la foule : tâchez, au moins, de lui donner une escorte digne et convenable.

C'est lui qui est l'autorité dans les limites de votre paroisse, comme dans l'enceinte de votre église.

C'est un bon exemple pour votre peuple.

C'est une manière pratique de défendre les bons principes.

VI

Ayant toujours échoué, je me crus de
la vocation.

HENRI HEINE.

L'*Ordre* a existé.... le *Nouveau-Monde* a été découvert....
Le patronage ne leur a pas manqué. Les premiers rédac-
teurs des grands journaux de France ne sont pas mieux
logés, mieux fournis, que ne l'étaient les illustres cha-
noines censeurs, rédacteurs et... compositeurs.

En dépit de tout, ces feuilles sont tombées.

Leur insuccès, leur *fiasco*, prouve combien est sage
l'Eglise, qui défend aux clercs de s'immiscer dans les
affaires séculières.

La désorganisation du parti conservateur, la déchéance
de Cartier, l'apothéose des libéraux, l'accolade donnée par
le Grand Prêtre Tassé à M. Wilfrid Prévost : voilà le bilan
de ces deux journaux.

Quelle est nombreuse et opiniâtre la génération de ceux
qui ne veulent rien apprendre !

M. Champeau, revêtu du surplis, et parlant dans une
église qui n'était pas la sienne, où il avait oublié de deman-
der l'obédience à son évêque, et s'était abstenu de baiser
l'anneau pastoral, M. Champeau, dis-je, a jugé utile
d'informer le public qu'il ne regrettait pas sa mise dans la
société à fonds... perdus pour toujours, du *Nouveau-Monde*.

Il veut recommencer l'épreuve !

Tristes fruits d'unisme qui n'a pas encore été

classé... Mais si c'est son goût, tant mieux pour lui. Il y en a cependant qui ne veulent pas croire à tant d'abnégation.

J'en connais plusieurs qui ne se laisseront plus entraîner aux flatteuses promesses de ceux qui sont à la recherche d'un piédestal.

L'immortel Pie IX encourageait la presse *religieuse*, c'est fort bien. Léon XIII, non moins immortel, proclame la nécessité des fortes études, et veut que les prêtres et les évêques aillent s'armer à l'arsenal de St Thomas.

La science de St Thomas vaut bien celle d'un journaliste.

M. l'ex-censeur du Nouveau-Monde, inspirez-vous bien de cette science pour prêcher, du sommet de la montagne de Saint-Bruno, des sermons qui auront du retentissement.

Cette doctrine fera un nouveau Salomon de vous, M. le recorder de Montréal, et elle vous aidera dans vos louables efforts pour l'extirpation du vice parmi vos justiciables.

Et vous, Monsieur le rédacteur de l'*Etendard*, St Thomas vous instruira sur la responsabilité des avocats et des journalistes qui écoutent d'autres désirs et d'autres conseils que ceux de leur évêque et du Pape.

Cela vous sera aussi utile que d'étudier les correspondances de Lisette.

Et vous tous, Grands Prêtres, comme nous simples lévites, l'Ange de l'école vous amènera au giron de l'obéissance, de l'humilité et de la paix.

Qu'il en soit ainsi.